

ANNALES PARLEMENTAIRES DE BELGIQUE

SESSION ORDINAIRE 1935-1936

SENAT

SÉANCES DU 12 NOVEMBRE 1935 AU 13 AVRIL 1936.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

Note : La table contient l'indication des « Pièces imprimées par ordre du Sénat » ou « Documents parlementaires ».
ABRÉVIATIONS : *Doc.* (Documents parlementaires). *Ann.* (Annales parlementaires).

A

Accidents : privilège au profit des personnes accidentées. — V. Droit civil : Privilèges et hypothèques.

Accidents à la Métallurgie du Prayon. — V. Interpellations, au nom de M. Rogister.

Accidents d'aviation au cours du service. — V. Pensions : Pensions militaires : Aviation.

Accidents dans l'industrie du bâtiment. — V. Interpellations, au nom de M. Hans.

Accises. — V. Impôts : Douanes et accises.

Administrations centrales de l'Etat (situation d'anciens magistrats chargés de fonctions permanentes). — V. Pensions : Magistrats, etc.

Administrations publiques.

OBLIGATIONS DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES VIS-A-VIS DE LEURS AGENTS, OFFICIERS DE RÉSERVE.

Projet de loi créant l'obligation, pour les diverses administrations de l'Etat, des provinces, des communes et des associations de communes d'accorder des facilités à leurs agents, officiers de réserve, afin de permettre à ceux-ci d'accomplir les prestations imposées par leur situation d'officier de réserve.

Doc. — N° 100. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 118. Rapport de M. F. Demets.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 5 mars 1936, 390. — Le projet est renvoyé à la commission de la défense nationale.

Dépôt du rapport par M. F. Demets, p. 522 (18 mars 1936). Communication de M. le président (qui annonce que M. le ministre de la défense nationale, empêché, le prie de reporter à l'ordre du jour d'une prochaine séance la discussion de ce projet), p. 597. — Assentiment du Sénat.

Discussion générale.

Discours de MM. Godding (qui indique le but du projet, critique et combat l'amendement apporté par la Chambre des représentants à l'article 1^{er}; explique et justifie l'amendement qu'il présente et fait remarquer que la commission de la défense nationale propose le rejet de l'article 2, voté par la Chambre des représentants); Calonne (qui demande si le ministre

SENAT. — TABLE DE LA SESSION ORDINAIRE 1935-1936.

Administrations publiques. OBLIGATIONS DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES VIS-A-VIS DE LEURS AGENTS, OFFICIERS DE RÉSERVE. *Projet de loi créant l'obligation, pour les diverses administrations de l'Etat, des provinces, des communes et des associations de communes d'accorder des facilités à leurs agents, officiers de réserve.* Discussion générale (suite)

maintient l'article 2 et, sur la réponse négative du ministre, déclare que son discours est donc inutile, le ministre se rangeant à l'interprétation de la commission); Devèze, m. d. n. (qui déclare ne pas maintenir l'article 2, et se rallier à la suppression de cet article, telle qu'elle est proposée par la commission; déclare qu'il prend une attitude de neutralité impartiale en ce qui concerne l'amendement de M. Godding et fait diverses observations au sujet du problème posé par le projet en discussion), p. 607, 608. — Observations de M. Godding, p. 608. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 1^{er}. M. le président donne lecture de cet article et rappelle que M. Godding propose de remplacer le texte voté par la Chambre par celui du projet original déposé par le ministre de la défense nationale et donne lecture de cette disposition, p. 609. — Cette disposition est mise aux voix par assis et levé et n'est pas adoptée, p. 609. — L'article 1^{er} est adopté, p. 609.

Art. 2. M. le président donne lecture de cet article et rappelle que la commission en propose le rejet, et que le gouvernement se rallie à cet amendement, p. 609. — L'article 2 n'est pas adopté, p. 609.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 109 voix et 14 abstentions, p. 619 (2 avril 1936). — Se sont abstenus : MM. Beau-duin, le baron Boël, Cateau, Criegelion, de Selys Longchamps, Dierckx, Digneffe, Gillon, Godding, Henricot, Huisman Van den Nest, Janson, Loumaye et Vandewiele, p. 619 — Le projet est renvoyé à la Chambre des représentants.

Aérodrome d'Evere : entraves à l'urbanisation de la partie Nord-Est de Bruxelles. — V. Interpellations, au nom de M. Leyniers.

Aéronautique.

NAVIGATION AÉRIENNE. — V. Transports.

PENSIONS D'INVALIDITÉ DU PERSONNEL VOLANT. — V. Pensions : Pensions militaires : Aviation.

SAISIE CONSERVATOIRE DES AÉRONEFS ET DOMMAGES CAUSÉS AUX TIEFS. — V. Affaires étrangères : Droit international privé : Aéronautique.

TRANSPORT AÉRIEN INTERNATIONAL. — V. Affaires étrangères : Transports.

Affaires étrangères.

AÉRONAUTIQUE. — V. plus loin : a) Transports; b) Droit international privé.

ALLEMAGNE.

Violation du pacte de Locarno. — V. Politique du gouvernement.

ANGLETERRE.

Décès de S. M. le Roi Georges V.

Ann. — Discours de MM. le président Lippens (qui rend hommage à la mémoire de S. M. Georges V, Roi de Grande-Bretagne), et de M. Vandervelde, membre du conseil des ministres, qui, au nom du gouvernement, s'associe au discours qui vient d'être prononcé par M. le président, p. 115, 116. — Le Sénat décide de lever la séance en signe de deuil, p. 116.

ARTS, SCIENCES ET LETTRES.

Cinéma. — *Projet de loi approuvant la convention pour faciliter la circulation internationale des films ayant un caractère éducatif.*

Doc. — N° 177. Rapport de M. le duc d'Ursel.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 3 avril 1936, p. 623. — Le projet est renvoyé à la commission des affaires étrangères.

Dépôt du rapport par M. le duc d'Ursel, p. 640 (8 avril 1936). M. le duc d'Ursel annonce que la commission demande l'urgence, p. 640. — L'urgence est déclarée et M. le duc d'Ursel donne lecture de son rapport qui conclut à l'adoption du projet, p. 640.

Pas de discussion générale.

L'article unique est adopté sans observations, p. 641.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 132 membres présents, p. 643 (8 avril 1936). — Le projet est soumis à la sanction royale.

COMMERCE.

Traité de commerce. — *Projet de loi approuvant la convention commerciale provisoire conclue entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et l'Union des Républiques soviétiques socialistes, le 5 septembre 1935.*

Doc. — N° 55. Projet du gouvernement.
N° 66. Rapport de M. Rolin.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. van Zeeland, p. m. et m. af. ét. et c. e., p. 124 (22 janvier 1936). — Le projet est renvoyé à la commission.

Rapporteur : M. Rolin.

Pendant la discussion du budget des affaires étrangères, M. le président propose d'aborder le lendemain, en même temps que la discussion de ce budget, celle du projet relatif à la convention avec P. U. R. S. S. et cette proposition est admise, p. 226, 227. — Voyez donc pour les discours et observations relatifs à ce projet, la discussion générale du budget des affaires étrangères, notamment aux pages 232 à 242.

L'article unique est adopté sans observations, p. 244.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 82 voix contre 17 et 24 abstentions, p. 256 (11 février 1936). — Se sont abstenus : MM. Moyersoen, Mullie, Nihoul, Rapport, Rutten (Georges), Rutten (Joseph), Segers, Smets, Vandeweerdt, Verbist, Becelaere, Broeckx, Debersé, comte de Brouchoven de Bergeyck, De Clercq (Jos.), comte de la Barre d'Erquelines, Depontieu, de Savoye, chevalier Dessain, baron de Steenhault de Waerbeek, baron d'Huart, Digneffe, Janssens et Leyniers, p. 256. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Motion d'ordre de M. Loumaye, qui fait remarquer qu'il a voté affirmativement ce projet, alors que son vote n'a pas été acté aux *Annales*, p. 277. — M. le président déclare que cette déclaration tiendra lieu de rectification.

DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ.

Aéronautique. — *Projet de loi approuvant les conventions internationales pour l'unification de certaines règles relatives à la saisie conservatoire des aéronefs et aux dommages causés par des aéronefs aux tiers à la surface, signées à Rome, le 29 mai 1933.*

Doc. — N° 74. Projet transmis par la Chambre des représentants.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 13 février 1936, p. 314. — Le projet est renvoyé à la commission des affaires étrangères.

Exécution réciproque des jugements. — *Projet de loi approuvant la convention conclue à Bruxelles, le 2 mai 1934, ainsi que le protocole signé le même jour entre la Belgique et la Grande-Bretagne sur l'exécution réciproque des jugements.*

Doc. — N° 179. Rapport de M. Rolin.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 3 avril 1936, p. 623. — Le projet est renvoyé à la commission des affaires étrangères.

Affaires étrangères. DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ. Exécution réciproque des jugements (suite)

Dépôt du rapport, par M. Rolin, p. 640 (8 avril 1936). — M. Rolin prie le Sénat de décréter l'urgence, p. 640. — L'urgence est déclarée et M. Rolin donne lecture de son rapport, qui conclut à l'adoption du projet, p. 640.

Pas de discussion générale.

L'article unique est adopté sans observations, p. 640.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 132 membres présents, p. 643 (8 avril 1936). — Le projet est soumis à la sanction royale.

DROIT INTERNATIONAL PUBLIC.

Arbitrage, règlement judiciaire et conciliation. — *Venezuela.* — *Projet de loi approuvant le traité d'arbitrage et de règlement judiciaire et de conciliation, signé à Caracas, le 14 août 1935, entre la Belgique et les Etats-Unis du Venezuela.*

Doc. — N° 139. Rapport de M. le duc d'Ursel.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 5 mars 1936, p. 390. — Le projet est renvoyé à la commission des affaires étrangères.

Rapporteur : M. le duc d'Ursel.

Pas de discussion générale.

L'article unique est adopté sans observations, p. 618.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 117 voix et une abstention, p. 620 (2 avril 1936). — S'est abstenu : M. le baron de Dorlodot, p. 620. — Le projet est soumis à la sanction royale.

IMPOTS.

Automobiles. — *Projet de loi approuvant l'avenant du 5 décembre 1934 à la convention additionnelle signée à Paris, entre la Belgique et la France, le 23 décembre 1931, à l'effet d'éviter les doubles impositions fiscales en ce qui concerne la circulation des véhicules automobiles.*

Doc. — N° 178. Rapport de M. le duc d'Ursel.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 3 avril 1936, p. 623. — Le projet est renvoyé à la commission des affaires étrangères.

Dépôt du rapport par M. le duc d'Ursel, p. 640 (8 avril 1936). — M. le duc d'Ursel, rapp., demande l'urgence, p. 640.

L'urgence est déclarée et M. le duc d'Ursel donne lecture de son rapport, qui conclut à l'adoption du projet, p. 640.

Pas de discussion générale.

L'article unique est adopté sans observations, p. 640.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 132 membres présents, p. 643 (8 avril 1936). — Le projet est soumis à la sanction royale.

LOCARNO : VIOLATION DU PACTE PAR L'ALLEMAGNE. — V. Politique du gouvernement : Déclaration du gouvernement à ce sujet.

TRAITE DES BLANCHES.

Projet de loi approuvant la convention internationale conclue à Genève, le 11 octobre 1933, pour la répression de la traite des femmes majeures et complétant l'article 380bis du Code pénal, ainsi que l'article 2 de la loi du 26 mai 1914 sur la répression de la traite des blanches.

Doc. — N° 176. Rapport de M. Volckaert.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 3 avril 1936, p. 623. — Le projet est renvoyé à la commission des affaires étrangères.

Dépôt, par M. Mertens, du rapport sur ce projet de loi, p. 641 (8 avril 1936). — M. Mertens, rapp., demande, au nom de la commission, l'urgence pour ce projet de loi; l'urgence est déclarée et M. Mertens donne lecture de son rapport, qui conclut à l'adoption du projet, p. 641.

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 641, 642.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 132 membres présents, p. 643 (8 avril 1936). — Le projet est soumis à la sanction royale.

TRANSPORTS.

Chemins de fer. — *Projet de loi approuvant la convention internationale concernant le transport des voyageurs et des bagages par chemin de fer et la convention internationale concernant le transport des marchandises par chemin de fer, signées à Rome, le 23 novembre 1933.*

Doc. — N° 180. Rapport de M. Carnoy.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 3 avril 1936, p. 623. — Le projet est renvoyé à la commission des affaires étrangères.

Affaires étrangères. TRANSPORTS. Chemins de fer. Projet de loi approuvant la convention internationale concernant le transport des voyageurs et des bagages (suite)

Dépôt du rapport par M. Carnoy, p. 641 (8 avril 1936). — M. Carnoy, au nom de la commission, demande l'urgence; l'urgence est déclarée et M. Carnoy donne lecture de son rapport qui conclut à l'adoption du projet, p. 641.

Pas de discussion générale.

L'article unique est adopté sans observations, p. 641.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 132 membres présents, p. 641 (8 avril 1936). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Transport aérien international. — *Projet de loi approuvant la convention internationale pour l'unification de certaines règles relatives au transport aérien international et le protocole additionnel à cet acte, signés à Varsovie, le 12 octobre 1929.*

Doc. — N° 75. Projet réamendé par la Chambre des représentants. N° 112. Rapport de M. Rolin sur le texte réamendé.

Ann. — Transmis (réamendé) par la Chambre des représentants, le 13 février 1935, p. 314. — Le projet est renvoyé à la commission des affaires étrangères.

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 580, 581.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 107 membres présents, p. 581 (24 mars 1936). — Le projet est soumis à la sanction royale.

UNION ÉCONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE. — V. plus haut : Commerce.

VÉHICULES AUTOMOBILES : DOUBLES IMPOSITIONS. — V. plus haut : Impôts.

VENEZUELA. — V. plus haut : Droit international public.

Affrètement fluvial. — V. Transports : Navigation intérieure.

Agents de change.

CAUTIONNEMENT OBLIGATOIRE. — V. Interpellations, au nom de M. Rolin.

RÈGLEMENTATION DE LA PROFESSION. — V. Bourse.

Agents des administrations publiques, officiers de réserve. — V. Administrations publiques.

Agriculture.

BAIL A FERME. — V. Droit civil : Bail.

CÉRÉALES : DROITS SPÉCIAUX A L'IMPORTATION. — V. Budgets : Budget des voies et moyens.

COMMISSIONS PARITAIRES AGRAIRES.

Proposition de loi portant création de commissions paritaires agraires.

Doc. — N° 81. Rapport de M. Mullie sur la recevabilité de cette proposition.

N° 84. Proposition de M. Calonne.

Ann. — Dépôt, par M. Mullie, du rapport sur la recevabilité de la proposition de loi, p. 321 (18 février 1936).

Motion d'ordre de M. Van Fleteren, qui demande, le groupe socialiste devant se réunir au moment où la prise en considération vient en ordre utile, que cette formalité soit remise à 3 heures, p. 366. — Discussion sur la prise en considération. Sont entendus : MM. Vinck (qui fait remarquer que le groupe socialiste ne se considère pas lié par l'initiative de M. Calonne), Calonne (qui maintient ses propositions de loi et déclare se retirer du groupe socialiste), Volckaert et Van Fleteren, p. 370. Vote et adoption de la prise en considération et renvoi à la commission de l'agriculture, p. 370.

CONSEILS DE PRUD'HOMMES AGRICOLES. — V. Organisation judiciaire : Prud'hommes.

REPRÉSENTATION ÉLECTIVE DE L'AGRICULTURE ET DES CLASSES AGRICOLES. — V. Lois électorales.

Alimentation et ravitaillement.

LAIT ET PRODUITS LAITIERS.

Projet de loi relatif à la prohibition des succédanés de certains produits laitiers.

Doc. — N° 130. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 131. Rapport de M. Mullie.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 569 (24 mars 1936). — Le projet est renvoyé à la commission de l'agriculture. Rapporteur : M. Mullie.

Discussion générale.

Discours de MM. Rolin (qui estime que le Sénat commettra une injustice en votant le projet et justifie sa manière de voir; déclare avoir la conviction que, en cette matière, l'intérêt agricole est en opposition avec l'intérêt général et souhaite

Alimentation et ravitaillement. LAIT ET PRODUITS LAITIERS. Projet de loi relatif à la prohibition des succédanés de certains produits laitiers. Discussion générale (suite)

que le Sénat rejette le projet de loi), Henricot (qui appuie le discours de M. Rolin et se rallie à ses conclusions), Mullie, rapp. (qui estime que le but du projet de loi est parfaitement justifié, développe ses motifs et espère que le Sénat, dans sa très grande majorité, suivra la Chambre dans sa décision), Beauduin (qui se rallie à l'avis du rapporteur et de la commission et engage le Sénat à voter le projet), De Schryver, m. a. (qui explique au Sénat le vote que lui demande le gouvernement et précise les buts du projet; prie le Sénat de ratifier le vote de la Chambre), Wauters (qui déclare que certains de ses collègues de la gauche socialiste voteront le projet qu'ils acceptent malgré ses imperfections), p. 576 à 579. — Observations de MM. Dierckx, Rolin, p. 577, 578. — M. Rolin pose une question au ministre au sujet des moyens de réprimer la fraude; M. De Schryver, m. a., déclare que le seul moyen efficace est l'interdiction, p. 579. — La discussion générale est close.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 579, 580.

Après avoir indiqué un certain nombre de projets sur lesquels le Sénat pourrait procéder à un vote d'ensemble, M. le président déclare qu'il sera fait exception pour ce projet, l'assemblée n'ayant pas été unanime au moment de la discussion, p. 581.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 94 voix contre 6 et 2 abstentions, p. 582 (24 mars 1936). — Se sont abstenus : MM. Dierckx et Digneffe, p. 582. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Amputés de la guerre. — V. Pensions : Pensions militaires.

Angleterre : Décès de S. M. Georges V. — V. Affaires étrangères : Angleterre.

Appointements des militaires. — V. Armée : Solde et appointements des militaires.

Arbitrage et règlement judiciaire : traités avec des pays étrangers. — V. Affaires étrangères : Droit international public.

Armée.

AVANCEMENT.

Médecins, pharmaciens, vétérinaires anciens combattants. — V. plus loin : Combattants.

AVIATION.

Accidents au cours du service. — V. Pensions : Pensions militaires : Aviation.

COMBATTANTS.

Médecins, pharmaciens, vétérinaires anciens combattants : Avancement. — *Projet de loi sur l'avancement des médecins, pharmaciens et vétérinaires, anciens combattants, classés après des officiers du service de santé et du service vétérinaire qui n'avaient pas la qualité militaire avant le 11 novembre 1918.*

Doc. — N° 76. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 151. Rapport de M. de Savoye.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 13 février 1936, p. 314. — Le projet est renvoyé à la commission de la défense nationale.

Dépôt du rapport par M. de Savoye, p. 609 (2 avril 1936).

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 628, 629.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 132 membres présents, p. 643 (8 avril 1936). — Le projet est soumis à la sanction royale.

CONTINGENT.

Projet de loi fixant le contingent pour 1936 et complétant l'article 52 de la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de service.

Doc. — N° 36. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 37. Rapport de M. F. Demets.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 19 décembre 1935, p. 100. — Le projet est renvoyé à la commission de la défense nationale.

Rapporteur : M. F. Demets.

Discussion générale :

Discours de M. F. Demets, rapp. (qui fait remarquer que dans le texte soumis à la commission, il n'était question que du contingent et non des modifications apportées à l'article 52 de la loi de milice; estime regrettable que le projet ait été déposé aussi tardivement), p. 102. — Discours de MM. Raport (qui proteste contre le dépôt tardif du projet, demande des renseignements au sujet de la formation du contingent et

Armée. CONTINGENT. Projet de loi fixant le contingent pour 1936 (suite)

notamment au sujet de l'article 57 de la loi de milice, en ce qui concerne les dispenses et sursis; Dujardin (annonce son adhésion au projet); Lindekens (qui estime que le gouvernement est devenu une dictature militariste, et que la loi en discussion désavantage les familles nombreuses); Wauters (au nom de la gauche socialiste, apporte son adhésion au projet), p. 103 à 105. — Discours de M. Devèze, m. d. n., qui répond aux observations présentées, p. 105.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 105.

M. le président propose de ne procéder qu'à un seul vote sur ce projet et sur le budget de la gendarmerie, p. 105. — Assentiment du Sénat.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 100 voix contre 3, p. 106 (20 décembre 1935). — Le projet est soumis à la sanction royale.

EXPROPRIATIONS DANS L'INTÉRÊT DE L'ORGANISATION DÉFENSIVE DU TERRITOIRE. — V. Expropriations.**FOURNITURES DESTINÉES A LA DÉFENSE NATIONALE : CRÉANCES SUR L'ÉTAT BELGE. — V. Finances : Comptabilité de l'Etat.****MILICE.**

Effectifs, prestations, rappels, exemptions, etc. — Proposition de loi modifiant les articles 10, 31, 52 et 57 des lois coordonnées sur la milice, le recrutement et les obligations de service.

Doc. — N° 80. Rapport de M. Crockaert sur la recevabilité de cette proposition de loi.

N° 83. Proposition de M. Calonne.

Ann. — Motion d'ordre de M. Van Fleteren (qui demande, le groupe socialiste devant se réunir au moment où la prise en considération vient en ordre utile, que cette formalité soit remise à 3 heures), p. 366. — Assentiment du Sénat.

Discussion sur la prise en considération : Sont entendus : MM. Vinck (qui fait remarquer que le groupe socialiste ne se considère pas lié par l'initiative de M. Calonne); Calonne (qui maintient ses propositions de loi et déclare se retirer du groupe socialiste); Volckaert et Van Fleteren, p. 370.

Vote et adoption de la prise en considération et renvoi à la commission de la défense nationale, p. 370.

Modifications diverses. — Projet de loi apportant des modifications à la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de service.

Doc. — N° 158. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 159. Rapport de M. Crockaert.

Ann. — Rapporteur : M. Crockaert.

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 626 à 628.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 117 voix contre 17, p. 642 (8 avril 1936). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Motion d'ordre de M. Digneffe (qui déclare que, s'il avait pu être présent la veille, lors du vote sur ce projet, il aurait émis un vote affirmatif), p. 648.

Rappels. — V. plus haut la sous-rubrique : Contingent.

OFFICIERS DE RÉSERVE.

Agents des administrations publiques, officiers de réserve : prestations. — V. Administrations publiques : Obligations des administrations publiques.

PENSIONS MILITAIRES. — V. Pensions.**RAPPELS. — V. plus haut : Contingent.****SOLDE ET APPOINTEMENTS DES MILITAIRES.**

Projet de loi ayant pour objet d'assimiler aux appointements des militaires les rémunérations des militaires à solde bonifiée, pour ce qui concerne la cessibilité et l'insaisissabilité.

Doc. — N° 73. Rapport de M. Crockaert.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 5 décembre 1935, p. 22. — Le projet est renvoyé à la commission de la défense nationale.

Rapporteur : M. Crockaert.

Dépôt du rapport par M. Waucquez, au nom de M. Crockaert, p. 309 (13 février 1936).

M. le président prie le Sénat d'accéder au désir de M. le ministre de la défense nationale, qui demande l'urgence pour ce projet, p. 320. — Assentiment du Sénat.

Discussion générale. Est entendu : M. Devèze, m. d. n., qui justifie le projet, p. 320.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 320.

Armée. SOLDE ET APPOINTEMENTS DES MILITAIRES. Projet de loi ayant pour objet d'assimiler aux appointements des militaires les rémunérations des militaires à solde bonifiée (suite)

M. Van Roosbroeck proteste contre le tour de faveur accordé à ce projet; M. le président fait remarquer que le Sénat a été d'accord sur la procédure adoptée, p. 320, 321.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 99 voix et une abstention, p. 321 (18 février 1936). — S'est abstenu : M. Van Roosbroeck, p. 321. — Le projet est soumis à la sanction royale.

SOUS-OFFICIERS.

Statut. — Projet de loi apportant des modifications à la loi du 27 juillet 1934 concernant le statut des sous-officiers.

Doc. — N° 155. Projet transmis par la Chambre des représentants, N° 160. Rapport de M. F. Demets.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 3 avril 1936, p. 623. — Le projet est renvoyé à la commission de la défense nationale.

Rapporteur : M. F. Demets.

Au début de la séance du mercredi 8 avril, M. le président propose de porter cet objet à l'ordre du jour de cette même séance, p. 624.

Discussion générale.

Discours de M. M. Crockaert (qui se déclare d'accord avec le ministre au sujet de certaines modifications qu'il propose, saisit cette occasion pour déplorer la façon dont les travaux du Sénat se déroulent, sans examen suffisant des projets, en commission; demande ensuite que le ministre précise l'interprétation qui sera donnée au projet); Devèze, m. d. n. (qui précise le but du projet élaboré d'accord avec les délégués des principaux groupes parlementaires; prie le Sénat d'adopter le projet tel qu'il lui est soumis); Dierckx (qui déclare qu'il votera les modifications proposées, sous réserve des retouches, qui s'avèreraient nécessaires ultérieurement et attire l'attention du ministre sur le statut des sous-officiers d'aviation), p. 629. — M. Devèze, m. d. n., déclare que le statut des sous-officiers aviateurs retiendra toute son attention; M. Crockaert formule encore diverses objections, p. 629, 630. — M. Devèze, m. d. n., déclare à nouveau qu'il sera d'accord pour améliorer le projet s'il est nécessaire, p. 630. — La discussion générale est close.

L'article unique est adopté sans observations, p. 631.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 132 membres présents, p. 643 (8 avril 1936). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Motion d'ordre de M. Digneffe (qui déclare que, s'il avait pu être présent, il aurait émis un vote affirmatif), p. 648.

Armes. — V. Droit pénal : Milices privées et armes.**Arts, sciences et lettres.****CINÉMA.**

Films ayant un caractère éducatif : circulation internationale. — V. Affaires étrangères : Arts, sciences et lettres.

Associations de communes : conversion des dettes intérieures. — V. Finances : Dette publique et emprunts : Rentes : Conversion.**Assurances sociales.****CHOMAGE.**

Politique du gouvernement en la matière. — V. Interpellations au nom de M. Mertens.

EMPLOYÉS.

Vieillesse et décès prématuré. — Projet de loi ayant pour objet de compléter la loi du 18 juin 1930, modifiée et complétée par celle du 3 mars 1933, relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés.

Doc. — N° 24. Rapport de M. Van Roosbroeck.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 5 décembre 1935, p. 22. — Le projet est renvoyé à la commission du travail et de la prévoyance sociale.

Dépôt du rapport par M. Van Roosbroeck, p. 45 (11 décembre 1935).

Pas de discussion générale.

L'article unique est adopté sans observations, p. 108.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 102 membres présents, p. 109 (20 décembre 1935). — Le projet est soumis à la sanction royale.

VIEILLESSE ET DÉCÈS PRÉMATURÉ. — V. plus haut : Employés.**Augmentation du nombre des sénateurs et représentants. — V. Droit public : Constitution.**

Automobiles.

DOUBLES IMPOSITIONS : CONVENTION AVEC LA FRANCE. — V. Affaires étrangères : Impôts.

OFFICE NATIONAL DES TRANSPORTS SUR ROUTE. — V. Transports.

Aviation. — V. Aéronautique.

Avocats près la Cour de cassation : Nomination. — V. Organisation judiciaire : Cour de cassation.

B

Bail. — V. Droit civil.

Bateaux d'intérieur. — V. Transports : Navigation intérieure.

Bâtiment : Accidents dans cette industrie. — V. Interpellations au nom de M. Hans.

Bâtiments de navigation intérieure : Contrat d'engagement. — V. Transports : Navigation intérieure.

Blessures et infirmités occasionnées par des accidents d'aviation au cours du service. — V. Pensions : Pensions militaires : Aviation.

Bourse.

AGENTS DE CHANGE. — *Cautionnement obligatoire : Dispense.* — V. Interpellations au nom de M. Rolin.

Réglementation de la profession. — *Projet de loi revisant les dispositions du titre V, livre I du Code de commerce et réglementant l'exercice de la profession d'agent de change.*

Doc. — N° 18. Rapport de M. Ligy.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Ligy, p. 31 (10 décembre 1935).

M. le président annonce que la commission propose le retrait de ce projet; M. Van Fleteren demande s'il n'y a pas lieu de procéder à un appel nominal; M. le président répond négativement et le Sénat décide le retrait du projet, p. 42.

Brecht : Arriérés dus au secrétaire communal. — V. Interpellations au nom de M. Godding.

Budgets.**EXAMEN ET VOTE DES BUDGETS POUR 1936.**

Ann. — M. le président Lippens rappelle l'accord qui existe entre le gouvernement et les deux Chambres au sujet du dépôt des budgets avant le 30 septembre de chaque année, attire l'attention sur la difficulté que la situation actuelle a créée au gouvernement, l'empêchant d'élaborer les budgets dans les délais fixés et indique les budgets dont le Sénat est déjà saisi et qu'il lui est possible d'examiner et de discuter dès à présent. M. le président annonce que le bureau propose d'appliquer à l'examen des budgets de 1936 les mesures qui ont été prises pour la discussion des budgets de 1935 et qui ont donné d'excellents résultats et rappelle ces mesures; insiste pour que les commissions et les rapporteurs déjà désignés fassent diligence afin que plusieurs budgets qu'il indique puissent être portés sans délai à l'ordre du jour, p. 10, 11. — M. Barnich demande à quel moment le budget des voies et moyens sera soumis au Sénat; M. le président déclare qu'il a insisté auprès de M. le président de la Chambre des représentants afin que ce budget soit transmis au Sénat le plus promptement possible; fait remarquer en outre que la commission des finances pourrait déjà s'occuper de ce budget, ce qui faciliterait l'examen en commission dès que le budget des voies et moyens sera transmis, p. 11.

A la fin de la séance du 20 décembre, M. le président fait remarquer qu'il reste dix-sept budgets à examiner sur lesquels un vote doit être émis avant la fin de février; M. le président prie les rapporteurs et les diverses commissions de faire diligence afin que les budgets puissent être discutés dès la rentrée de janvier, qu'il propose de fixer au 21, p. 110. — Observation de M. Van Fleteren, qui estime que le Sénat pourrait commencer l'examen des budgets dès le 14 janvier; M. le président maintient sa proposition de fixer la rentrée au 21 janvier, en indique la raison et le Sénat marque son accord, p. 110.

Au début de la séance du 10 mars, M. le président Lippens appelle l'attention du Sénat sur la nécessité d'examiner et de voter pendant cette même semaine les budgets dont la Chambre des représentants devra être saisie, indique les budgets qui seront à examiner et l'ordre dans lesquels la discussion et le vote devront avoir lieu, au besoin en prolongeant les séances, p. 391. — Observation de M. Van Overbergh au sujet de la fixation de la discussion du budget des finances, p. 391. — M. le président déclare être d'accord pour la fixation au jeudi, p. 391.

Budgets. EXAMEN ET VOTE DES BUDGETS POUR 1936 (suite)

Pendant la séance du 12 mars, M. le président Lippens attire l'attention du Sénat sur la nécessité de terminer l'examen du budget extraordinaire et de le voter le lendemain afin qu'il puisse être transmis à la Chambre des représentants et propose diverses mesures en conséquence, p. 460. — Observations diverses de MM. Van Belle, le président, Barnich, Van Fleteren, p. 460.

AFFAIRES ÉCONOMIQUES.*Exercice 1936.*

Doc. — N° 5-X. Projet du gouvernement.

N° 43. Rapport de M. F. Demets.

N° 51. Amendements du gouvernement.

N° 57. Amendements du gouvernement (2^e série).

Ann. — Rapporteur : M. F. Demets.

Au moment d'ouvrir la discussion générale, M. le président rappelle qu'une interpellation de M. Rogister, relative aux accidents dans la métallurgie, est jointe à ce budget, p. 148.

Discussion générale du budget des affaires économiques et de l'interpellation de M. Rogister sur les accidents qui se sont produits à la Métallurgie de Prayon, ainsi que sur la situation qui est faite aux ouvriers de l'industrie du zinc en ce qui concerne l'hygiène et la rémunération.

Discours de MM. Henricot (qui parle de l'amélioration de la situation mondiale, du progrès dans l'assainissement du marché des matières premières et des produits agricoles ainsi que de la reprise de l'activité industrielle; attire cependant l'attention sur les mesures énergiques qui doivent être prises pour développer et améliorer notre commerce extérieur et indique quelques-unes de ces mesures; parle de l'Orec et des inconvénients, pour les organismes officiels, de s'occuper de la création d'industries nouvelles; attire l'attention du ministre sur le dumping allemand et la concurrence étrangère ainsi que sur l'arrêté royal relatif à la commission des adjudications et s'occupe de l'industrie automobile nationale; demande enfin des mesures pour assurer l'amélioration du marché extérieur et le développement du marché intérieur); Rogister (qui développe son interpellation, suggère certaines mesures semblables à celles qui ont été prises à l'étranger; demande la création de commissions paritaires dans les usines à zinc et demande diverses améliorations en matière de conditions de travail, salaires, pensions, etc.); Van Coillie (qui parle de la situation économique du pays, notamment en ce qui concerne les importations et les exportations, des nombreux problèmes d'après-guerre ainsi que de la formation professionnelle et de l'apprentissage); Renard (qui présente des observations relatives à certains points du budget, notamment en ce qui concerne le crédit pour l'inspection de l'enseignement professionnel; parle de l'artisanat, des classes moyennes, de la question du gaz et de l'électricité ainsi que de la participation belge à l'Exposition de Paris), p. 148 à 160. — Discours de M. Van Isacker, m. a. éc. (qui répond aux différents orateurs, félicite et remercie le rapporteur et les membres qui ont collaboré à ce travail, puis répond à l'interpellation de M. Rogister), p. 160 à 164.

Reprise de la discussion du budget des affaires économiques.

Discours de MM. F. Demets, rapp. (qui estime que, dans son ensemble, la politique économique du gouvernement a l'approbation du pays; parle de l'industrie belge de la construction automobile et du traité de commerce belgo-américain; termine en s'occupant de la situation du personnel de ce département et rend hommage aux fonctionnaires qui l'ont documenté); Bologne (qui rend hommage au rapporteur et fait siennes les considérations générales qui figurent aux deux premières pages de son rapport; traite la question des contingents et celle des services frigorifiques); Godding (qui parle du discours prononcé la veille par M. Henricot; indique les points sur lesquels il est d'accord et ceux auxquels il formule des objections, notamment en ce qui concerne sa critique du traité de commerce belgo-américain; parle notamment de l'industrie automobile belge); Coole (qui parle des améliorations à apporter à l'industrie en général et de l'opportunité de créer des industries nouvelles dans la région frontalière en vue de donner du travail aux frontaliers qui ne sont plus admis en France); Loumaye (qui commence par répondre à M. Godding au sujet des exportations, puis traite la question du carburant national); Vande Moortele (qui parle de l'industrie du tabac), p. 166 à 172. — M. Rogister fait des observations en réponse au ministre en ce qui concerne son interpellation, p. 172. — M. Van Isacker, m. a. éc., répond à M. Vande Moortele au sujet de l'industrie du tabac, puis à M. Rogister et fait remarquer que la déclaration qui lui a été attribuée par le *Compte rendu analytique* le fut par erreur et que M. Delattre, m. i. t., lui répondra au moment de la discussion de son budget, p. 172. — La discussion générale est close.

Discussion des articles du budget.

L'article 1^{er} est adopté sans observations, p. 172.

Art. 2. M. le président donne lecture de cet article et indique l'amendement déposé par MM. Renard et consortis, p. 172.

Budgets. AFFAIRES ÉCONOMIQUES. Exercice 1936. Discussion des articles du budget (suite)

173. — Discours de M. Renard (qui défend l'amendement; affirme qu'il n'est nullement dirigé contre le gouvernement et déclare qu'il est disposé à le retirer, comme on le lui demande, à condition que les considérations que ses collègues et lui-même ont développées devant la commission soient retenues sous la forme d'un vœu tendant à voir les départements intéressés examiner de toute urgence la question de l'inspection de l'enseignement professionnel, industriel et ménager et lui donner une solution satisfaisante); M. Van Isacker, m. a. éc., déclare être d'accord pour transmettre ce vœu à la commission de la réforme administrative, p. 173. — Discours de M. Vandervelde (qui déclare qu'il parle non en son nom personnel, mais au nom de M. le premier ministre, absent du pays; affirme que, personnellement, il est partisan de l'amendement; que le gouvernement se préoccupe de la question, que l'étude en sera poursuivie et prie dans ces conditions M. Renard de retirer l'amendement, p. 173. — Observations de MM. Van Overbergh (qui fait les plus expresses réserves, au nom de la droite, quant au fond de la question, estimant nécessaire que le Sénat et le gouvernement sachent qu'ils ne sont pas d'accord sur l'amendement); Moyersoen, p. 173. — L'amendement de M. Renard est retiré et l'article 2 est adopté tel qu'il est présenté par le gouvernement, p. 173.

Art. 3 à 31 du budget. Adoptés avec les amendements du gouvernement, p. 173. — Voir l'annexe à la séance du 29 janvier, p. 180 à 183.

L'article unique du projet de loi est adopté sans observations, p. 174.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 107 membres présents, p. 174 (29 janvier 1936). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE EXTÉRIEUR.**Exercice 1936.**

Doc. — N° 5-V. Projet du gouvernement.

N° 27. Rapport de M. Segers.

Ann. — Communication de M. le président (qui annonce que, plusieurs orateurs mandatés dans la discussion de ce budget, qui était fixée au jeudi suivant, étant absents, la discussion sera reportée au 4 février), p. 153. — M. Volckaert demande si le ministre des affaires étrangères est d'accord et M. le président déclare qu'il lui sera fait part de la décision prise, p. 153. — Le Sénat marque son accord.

Rapporteur : M. Segers.

Discussion générale.

Discours de MM. Tschoffen (qui, au nom de ses amis de la démocratie chrétienne, expose leur point de vue touchant les problèmes internationaux, parle des sanctions vis-à-vis de l'Italie dans le conflit italo-éthiopien et justifie les mesures prises à cet égard par le gouvernement), p. 206 à 209. — Discours de M. van Zeeland, p. m., m. aff. ét. et c. e. (qui déclare qu'il désire consacrer l'exposé qu'il va faire à un examen de la politique commerciale du gouvernement et précise la situation de la Belgique, en cette matière, vis-à-vis des différents pays; parle ensuite des contingentements, de la question de l'Espierre, ainsi que de la situation de la Belgique vis-à-vis du conflit italo-éthiopien), p. 209 à 213. — Discours de MM. Forthomme (qui parle de la situation politique, de la nécessité absolue d'avoir une armée solide, du pacte de Locarno et des garanties qu'il promettait à la Belgique; attire également l'attention sur les avantages d'avoir des Belges établis à l'étranger); Nihoul (qui exprime diverses considérations intéressant l'agriculture, au sujet des relations commerciales avec l'étranger et parle des importations de bétail vivant), p. 213 à 216. — Discours de MM. Coenen (qui déclare qu'il votera le budget; se plaçant au point de vue juridique, émet certaines doutes en ce qui concerne la légalité des arrêtés royaux relatifs à l'application des sanctions à l'Italie); Segers, rapp (qui parle du conflit italo-éthiopien, en examine les divers aspects et invite la Belgique à la prudence en ce qui concerne les sanctions); Rolin (qui parle de la convention russo-belge et la commente; parle du conflit italo-éthiopien, en ce qui concerne les sanctions, qu'il approuve; estime que la Belgique doit rester fidèle à ses engagements), p. 218 à 226.

M. le président estime que le Sénat sera d'accord pour ne pas limiter à deux jours le débat sur ce budget, p. 226. — M. le président propose de pousser la discussion ce jour-là le plus loin possible, de l'épuiser à la séance du lendemain, d'examiner en même temps le projet relatif à la convention commerciale avec l'U. R. S. S. et de procéder au vote sur l'ensemble du budget des affaires étrangères, p. 226, 227. — M. Volckaert rappelle que le lendemain de nombreux sénateurs socialistes devront assister à une réunion importante du conseil général du parti et demande que l'on ne procède pas au vote sur ce budget, mais qu'il ait lieu le mardi suivant, p. 227. — Le Sénat décide de terminer le lendemain l'examen du budget et de remettre le vote au mardi, p. 227.

Reprise du débat.

Discours de M. Dens (qui se borne à quelques considérations d'ordre général concernant la situation politique internationale qu'il estime sérieuse et inquiétante; parle du commerce extérieur de la Belgique, du conflit italo-éthiopien ainsi que de la

Budgets. AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE EXTÉRIEUR. Exercice 1936. Discussion générale (suite)

nécessité de protéger et d'encourager l'établissement de Belges et d'intérêts belges à l'étranger), p. 227, 228. — M. le président annonce que M. Lafontaine, dont le tour de parole est arrivé, préfère ne pas parler en ce moment, l'assemblée lui semblant trop peu nombreuse; fait remarquer que ceci complique la tâche du président, puis prie le R. P. Rutten, qui accepte de prendre la parole, p. 228. — Discours du R. P. Rutten (qui parle des relations avec l'U. R. S. S., qu'il désapprouve, et déclare qu'il s'abstiendra au vote sur le projet); Gabriel (qui parle en ordre principal du port de Gand); le baron de Dorlodot (qui attire l'attention sur la gravité de la menace allemande), p. 228 à 230. — Observations de M. Van Fleteren, p. 228 à 230.

M. le président propose de remettre la suite du débat au lendemain et insiste sur la nécessité, pour les orateurs, de respecter leur tour de parole et de ne pas refuser de parler en fin de séance, p. 230.

Reprise de la discussion générale de ce budget et du projet de loi approuvant la convention commerciale provisoire conclue entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et l'U. R. S. S., le 5 septembre 1935.

Discours de M. Lafontaine (qui regrette que le Sénat soit si peu nombreux et que même le ministre des aff. étr. ne soit pas présent), p. 232. — M. Hymans, m. c. m., fait remarquer à M. Lafontaine qu'il remplace M. van Zeeland, empêché, p. 232. — M. Lafontaine reprend son discours; estime qu'il faudrait changer l'appellation du ministère des affaires étrangères en celle de ministère « des relations extérieures »; parle du rôle de la S. D. N., de ses pouvoirs et des difficultés internationales, p. 232 à 234. — Discours de MM. Coole (qui parle de la situation des ouvriers frontaliers qui ont perdu leur occupation en France); Barnich (qui parle du traité belgo-américain, notamment au point de vue de l'industrie de la construction automobile), p. 234 à 236. — M. le président fait remarquer à M. Barnich qu'il dépasse son temps de parole; observations de M. Barnich (qui demande que la suite de son discours soit inséré aux *Annales*), p. 236. — Suite du discours de M. Barnich, p. 237, 238.

Une discussion se produit au sujet du temps pendant lequel les orateurs ont parlé : Observations de MM. le président (qui rappelle les décisions prises au sujet de la limitation des discours à dix minutes et de la durée de l'examen des budgets et déclare qu'il appliquera strictement le règlement), Barnich (qui proteste contre ces décisions), Coole, p. 238.

Reprise du débat : Discours de MM. Digneffe (qui parle du danger que présente, pour la Belgique, la situation internationale; s'occupe du conflit italo-éthiopien; du développement de notre commerce avec l'étranger et déclare que, en ce qui concerne l'U. R. S. S., il ne pourra approuver le projet et en donne les motifs); Hanquet (qui parle de la convention provisoire avec l'U. R. S. S.; rappelle les termes dans lesquels elle a été annoncée par le gouvernement et met en doute que cette convention puisse améliorer notre situation économique; déclare qu'il ne la votera pas); Debersé (qui attire l'attention sur les ouvriers frontaliers du Borinage réduits au chômage; demande que des travaux urgents dans le Borinage soient entrepris afin de les occuper et parle des jeunes chômeurs de la région frontalière); Lammertyn (qui parle de l'exportation de chevaux belges vers la France, l'Allemagne et la Russie); le baron de Dorlodot (qui critique la convention belgo-russe au point de vue commercial, en montre les dangers, surtout en ce qui concerne l'article 3, et déclare qu'il votera contre la convention), p. 239 à 242. — M. van Zeeland, p. m., m. a. ét. et c. e., relève les critiques de M. le baron de Dorlodot, en ce qui concerne l'article 3 de la convention, et commente cet article; observation de M. le baron de Dorlodot, p. 242, 243. — La discussion générale est close.

Discussion des articles du budget.

Art. 1^{er}. Adopté sans observations, p. 243.

Art. 2. Discours de M. le baron de Dorlodot (qui pose une question au ministre au sujet du taux des indemnités des agents diplomatiques); M. van Zeeland, p. m., m. a. ét., répond à cette question, p. 243. — L'article 2 est adopté, p. 243.

Les articles 3 à 34 du budget sont adoptés sans observations, p. 243. — Voir l'annexe à la séance du 6 février 1936, p. 243 à 248.

L'article unique contenant le projet de loi est adopté, p. 243. L'ensemble du budget est adopté par 129 voix et 2 abstentions, p. 255 (11 février 1936). — Se sont abstenus MM. Calonne et le baron de Dorlodot, p. 255. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Motion d'ordre de M. Loumaye (qui déclare avoir émis un vote affirmatif qui n'a pas été acté aux *Annales parlementaires*), p. 277.

AGRICULTURE.**Exercice 1936.**

Doc. — N° 5-VIII. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 92. Rapport de M. Limaze.

Budgets. AGRICULTURE. Exercice 1936 (suite).

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 27 février 1936, p. 390. — Le projet est renvoyé à la commission de l'agriculture.

Rapporteur : M. Limage.

Au début de la séance du 11 mars, M. le président annonce que M. le ministre de l'agriculture sera obligé de quitter le Sénat vers 11 heures, prie les orateurs d'être, par conséquent, aussi brefs que possible et déclare que les orateurs qui le désirent pourront présenter leurs observations après le départ du ministre, p. 417. — M. de Sélvs Longchamps déclare, dans ces conditions, renoncer à la parole, p. 417.

Discussion générale.

Discours de MM. Limage, rapp. (qui ajoute quelques considérations à celles consignées dans son rapport, parle de l'insuffisance des crédits affectés à ce département ainsi que de la grande misère des organismes agricoles officiels, de la nécessité, pour le gouvernement, d'adopter une politique réaliste et efficace, puis fait quelques suggestions qui pourraient servir de base à une politique positive); Cleeze (qui estime que le parti clérical n'a jamais rien fait pour l'agriculture et que les causes du renchérissement de la vie sont les intermédiaires, les trusts, les monopoles et surtout la politique de licences, de droits de douanes et de contingentement; parle du monopole de l'électricité, de la nécessité d'encourager les cultivateurs à la création de laiteries coopératives, surtout dans les Ardennes; demande un crédit agricole mieux organisé dont les capitaux soient plus accessibles aux cultivateurs, surtout aux jeunes; s'occupe enfin de la pension de vieillesse des vieux cultivateurs); Nihoul (qui parle des mesures à prendre pour protéger l'agriculture, notamment de la valorisation du froment; attire l'attention sur le danger de la surproduction, puis parle du crédit agricole, du petit élevage); Wauters (qui estime pouvoir marquer son accord sur la plupart des points du programme de politique agricole indiqué par le rapporteur, rappelle le memorandum sur l'agriculture déposé par le groupe socialiste et les principes y contenus; parle de la valorisation des céréales, de la concentration capitaliste, des monopoles, des fermages au sujet desquels il annonce le dépôt d'une proposition de loi; s'occupe également de l'exploitation laitière, des pensions de vieillesse et des indemnités de chômage, de l'impôt foncier, de la création de prud'hommes agricoles, puis rappelle plusieurs propositions de loi qu'il présente); le baron Gilles de Pélichy (qui traite la question de l'importation et de l'exportation des fromages); le baron van Zuylen (qui parle de la question fruitière et de la question forestière); Beauduin (qui commence par annoncer que M. Criquelion, mandaté par le groupe libéral, prendra la parole au cours de la séance de l'après-midi pour exposer le programme agricole de ce groupe; déclare, tout en étant partisan de la prolongation des baux ruraux, ne pas être d'accord avec le terme de 18 ans préconisé par M. Wauters; parle de la culture du froment, des conflits entre propriétaires et locataires ruraux en matière de bail à ferme, de l'industrie sucrière, des waterings et de l'assèchement des terres de la Hesbaye par la ville de Liège; insiste sur la nécessité de l'exécution du barrage d'Eupen); Lammertyn (qui parle du chômage et de la pension des travailleurs agricoles, de l'industrie du lin, de l'élevage et de la situation malheureuse des pépiniéristes), p. 417 à 427. — Observations de MM. Ronvaux, Limage, Bologne, p. 425 à 427. — Discours de MM. Criquelion (qui souligne la nécessité, pour le gouvernement, d'avoir un programme général de défense de l'agriculture, déclare que celle-ci n'a pas profité de la dévaluation; parle de la valorisation des céréales, de la nécessité du contingentement du bétail étranger, de la production betteravière et de la commission paritaire instituée en cette matière; demande une politique maraîchère et fruitière, parle des pensions de vieillesse et des allocations familiales des travailleurs agricoles); le baron de Moffarts (qui estime que la situation de l'agriculture en général a été moins mauvaise en 1935 qu'en 1934, indique diverses mesures pour améliorer encore cette situation, notamment en matière de frais de transport, remèdes aux maladies des animaux et des plantes, et du petit élevage; parle du projet interdisant la vente de crème artificielle, de l'application des lois sociales aux cultivateurs); Ferminne (qui rend hommage au rapporteur, s'associe aux discours prononcés en faveur des intérêts de l'agriculture; demande au ministre de faire une déclaration, au nom du gouvernement, en ce qui concerne les producteurs de céréales puis demande que les cultivateurs ne soient plus exclus du bénéfice des lois sociales); Renard (qui pose une question au ministre au sujet des tueries privées et des abattoirs), p. 429 à 433. — Observations de M. De Schryver, m. a., p. 429, 433. — Discours de MM. Debersé (qui présente quelques observations relatives à certains crédits pour l'exercice 1936, parle des mesures en vue de combattre les maladies du cheptel, notamment dans leur répercussion sur la production laitière); Mullie (qui pose quelques questions au ministre, notamment en ce qui concerne l'exportation des chevaux vers la France, les accords commerciaux avec différents pays, l'emploi de produits indigènes, en particulier par le département de la défense nationale, puis justifie la protection dont bénéficie

Budgets. AGRICULTURE. Exercice 1936. Discussion générale (suite)

l'agriculture grâce aux droits de douane, aux contingentements et aux taxes de licence, détermine les causes de la crise agricole et examine la politique que le département de l'agriculture devrait suivre immédiatement), p. 434 à 437. — Discours de M. Léon Matagne (qui réclame une répartition équitable des subsides de l'Etat entre les cercles horticoles et motive sa demande), p. 439-440. — Discours de M. De Schryver, m. a. (qui commence par faire l'éloge des fonctionnaires de son département, puis répond aux différents orateurs; délimite ensuite la politique agricole du gouvernement), p. 440 à 444. — Observations de MM. Limage, Nihoul, Wauters, p. 441 à 444. — Discours de MM. Smits (qui parle de l'horticulture); le baron de Dorlodot (qui estime que le gouvernement a complètement échoué à donner au pays une véritable politique agricole, et déclare ne pouvoir voter le budget), p. 444 à 446. — La discussion générale est close.

Les articles du budget sont adoptés sans observations, p. 446. — Voir annexes aux *Annales parlementaires* de la Chambre des représentants, séance du 20 février 1936.

L'article unique du projet de loi est adopté sans observations, p. 446.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 113 voix contre une (M. Lindekens) et 5 abstentions, p. 460 (12 mars 1936). — Se sont abstenus : MM. le baron du Four, Ferminne, Nihoul, Smets et Smits, p. 461. — Le projet est soumis à la sanction royale.

COLONIES (Dépenses métropolitaines).**Exercice 1936.**

Doc. — N° 5-XII. Projet du gouvernement.

N° 86. Rapport de M. Leyniers.

Rapporteur : M. Leyniers.

Ann. — Au début de la séance du 10 mars, M. le président propose de discuter immédiatement les budgets coloniaux, d'en épuiser la discussion ce même jour et de les voter le lendemain, à 3 heures, p. 391. — Adhésion du Sénat.

V. plus loin, pour la discussion générale, la discussion du budget ordinaire du Congo belge et du Ruanda-Urundi.

Les articles du budget sont adoptés, p. 411. — V. annexe A à la séance du 10 mars 1936, p. 1 à 3.

L'article unique contenant le projet de loi est adopté sans observations, p. 411.

L'ensemble du budget est adopté par 123 voix contre une (M. Lindekens), p. 434 (11 mars 1936). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

CONGO BELGE ET RUANDA-URUNDI.

Règlements définitifs. — Congo belge : *Projet de loi arrêtant les comptes généraux de la colonie des années 1929 et 1930 et contenant le règlement définitif des budgets des exercices 1928 et 1929.*

Doc. — N° 185. Rapport de M. Leyniers.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 7 avril 1936, p. 623. — Le projet est renvoyé à la commission des colonies.

Dépôt du rapport par M. Leyniers, p. 649 (9 avril 1936). — M. le président annonce qu'il proposera l'urgence, p. 649. — M. Leyniers donne lecture de son rapport, p. 661. — M. Mullie donne lecture du texte flamand de ce rapport, p. 661.

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 696.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 127 membres présents, p. 707 (9 avril 1936). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Ruanda-Urundi. — *Projet de loi arrêtant les comptes généraux du Ruanda-Urundi des années 1929 et 1930 et contenant le règlement définitif des budgets des exercices 1928 et 1929.*

Doc. — N° 186. Rapport de M. Leyniers.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 7 avril 1936, p. 623. — Le projet est renvoyé à la commission des colonies.

Dépôt du rapport, par M. Leyniers, p. 649 (9 avril 1936). — M. le président annonce qu'il proposera l'urgence, p. 649.

M. Leyniers donne lecture de son rapport sur ce projet, p. 661. — M. Mullie donne lecture de ce rapport, en flamand, p. 661.

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 697 à 699.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 127 membres présents, p. 707 (9 avril 1936). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Exercice 1936.

Extraordinaire. — *Projet de loi contenant le budget des recettes et des dépenses extraordinaires du Congo belge et du vice-gouvernement général du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1936.*

Doc. — N° 56. Projet du gouvernement.

N° 97. Rapport de M. Godding.

N° 107. Amendements du gouvernement.

Budgets. CONGO BELGE ET RUANDA-URUNDI. Exercice 1936. Recettes et dépenses extraordinaires du Congo belge (suite)

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Rubbens, m. c., p. 151 (28 janvier 1936). — Le projet est renvoyé à la commission des colonies.

Rapporteur : M. Leyniers.
Pas de discussion générale.

Les articles du budget sont adoptés avec les amendements du gouvernement, p. 413. — V. l'annexe C à la séance du 10 mars 1936, p. 32 à 34.

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observations, p. 413, 414.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 123 voix contre une (M. Lindekens), p. 434 (11 mars 1936). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Ordinaire. — *Projet de loi contenant le budget ordinaire du Congo belge et du vice-gouvernement général du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1936.*

Doc. — N° 39. Projet du gouvernement.

N° 87. Rapport de M. Leyniers.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Rubbens, m. c., p. 110 (20 décembre 1935). — Le projet est renvoyé à la commission des colonies.

Rapporteur : M. Leyniers.

Discussion générale de ce budget et du budget métropolitain des colonies.

Discours de MM. Wauters (qui parle des revendications coloniales allemandes et estime que l'impunité dont a joui l'agresseur de l'Éthiopie a encouragé tous les impérialismes et toutes les convoitises; parle de la nouvelle doctrine coloniale allemande qui se dessine et en montre le danger; interrompt son discours au moment de la lecture de la déclaration gouvernementale), p. 391 à 393. — Reprend son discours, envisage le problème des matières premières et recherche les solutions possibles qui doivent être trouvées, à son avis, dans une atmosphère de solidarité internationale; déclare, en terminant, que la Belgique entière doit proclamer qu'un État, même dans le domaine colonial, n'a pas le droit de se faire justice lui-même). Discours de M. Leyniers, rapp. (qui estime que la politique catholique est, au Congo, indispensable à l'émancipation des noirs, et à la pacification de ses provinces, motive son opinion, puis étudie l'utilité des missions nationales au Congo, au point de vue économique; parle des subsides qui leur sont alloués et de leur emploi et de l'aide que le gouvernement doit leur accorder; estime que la Belgique doit prendre garde à ne pas laisser dominer dans sa colonie l'élément étranger; indique ensuite les mesures qu'il estime devoir être prises pour aider l'œuvre civilisatrice dans la colonie); Lindekens (qui s'occupe des droits linguistiques des Flamands dans la colonie; estime que la colonie devrait être divisée en deux régions : l'une soumise à l'influence française, l'autre à l'idée flamande; parle de la situation sanitaire dans la colonie; de la colonisation blanche et approuve les amendements du gouvernement en faveur du fonds d'émigration); Rolin (qui rend hommage au rapporteur, M. Leyniers; indique les points sur lesquels il est d'accord avec lui et ceux sur lesquels il diffère d'opinion; demande entre autres que des mesures soient prises pour que l'enseignement officiel ne soit pas exclusivement un enseignement confessionnel), p. 394 à 404. — Observations de MM. Rolin, Leyniers, rapp., p. 399, 404. — Discours de M. Rubbens, m. c. (qui répond aux différents orateurs; puis passe en revue les principaux problèmes soulevés en ce moment en matière de politique coloniale, p. 405 à 411.

Les articles du budget sont adoptés sans observations, p. 411. — V. annexes B à la séance du 10 mars 1936, p. 6 à 31.

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observations, p. 411 à 413.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 123 voix contre une (M. Lindekens), p. 434 (11 mars 1936). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

DÉFENSE NATIONALE.

Exercice 1936.

Doc. — N° 5-XIII. Projet du gouvernement.

N° 8. Rapport de M. F. Demets.

Ann. — Rapporteur : M. F. Demets.

Discussion générale.

Discours de MM. F. Demets, rapp. (qui parle de la défense contre les gaz en temps de guerre; des fonctionnaires mis en disponibilité; des primes de vol aux aviateurs et de l'organisation générale de l'armée); Catteau (qui traite la question de la défense passive des populations civiles contre les attaques aériennes); Calonne (qui déclare avoir eu l'intention d'intervenir dans la discussion de plusieurs budgets mais préfère donner une forme concrète aux questions qu'il comptait traiter, en présentant des propositions de loi); Rolin (qui estime que des sanctions internationales devraient être prises, en matière de bombardement aérien de la population civile, bien plutôt que de leur donner une sorte de consécration

Budgets. DÉFENSE NATIONALE. Exercice 1936. Discussion générale (suite)

officielle en prenant des mesures pour s'en garantir; déclare que des sommes importantes devraient être affectées à la défense aérienne et spécialement à l'aviation); Bologne (qui appuie les observations de M. Demets, rapp., relativement aux hôpitaux militaires; traite la question des indemnités pour prestations spéciales, qu'il estime devoir être supprimées en vue de donner du travail à ceux qui en manquent; parle des aumôniers militaires dont les fonctions, à son avis, pourraient être remplies par le clergé séculier), p. 38 à 42. — Interr. de MM. F. Demets, rapp., G. Rutten, Dierckx, Henricot, Renard et Jauniaux, p. 41, 42. — Discours de MM. Rogister (concernant la non-application de la loi des huit heures pour les travaux de fortification exécutés dans la région liégeoise et attire l'attention du ministre sur la question des minima de salaires); Gabriel (qui parle des effets de l'application de l'arrêté royal du 11 août 1933, en matière de pensions aux victimes de la guerre et à leurs ayants droit); Lindekens (qui s'élève contre la guerre, particulièrement la guerre des gaz; combat les amendements; parle de l'accord militaire franco-belge et de ses effets ainsi que des mesures vexatoires prises par la France à l'égard de l'industrie et du commerce belges; traite enfin la question des primes et indemnités et parle des gaspillages qui existent à l'armée); Raport (qui parle de la question des aumôniers et estime qu'il n'y a aucune plainte à exprimer à ce sujet; se réserve de traiter, au moment de la discussion du contingent, la question des dépenses de service; parle des plaintes des sous-officiers concernant le nouvel uniforme; des inquiétudes qui se manifestent au sujet des possibilités de guerre et demande s'il n'y aurait pas lieu d'examiner la question de placer, à côté du ministre de la défense nationale, un ministre qui, en temps de guerre, aurait la responsabilité entière de la conduite des opérations; examine les possibilités de défendre la paix et d'assurer la protection de la population civile, notamment contre les attaques aériennes; parle encore de la bonne organisation des transports militaires et déclare qu'il présentera le surplus de ses observations à l'occasion du contingent, pourvu que le ministre soit d'accord à ce sujet), p. 47 à 52. — Interruptions et observations de MM. Deveze, m. d. n., Carnoy, Lafontaine, p. 48 à 52. — Discours de M. Deveze, m. d. n. (qui rencontre les divers points développés par les différents orateurs), p. 52 à 54. — Observations de MM. Catteau, Raport, Carnoy, p. 53.

Les articles du budget sont adoptés sans observations, p. 54 (Voir l'annexe à la séance du 11 décembre, p. 57 à 64).

Les articles du projet de loi contenant le budget sont adoptés sans observations, p. 54, 55.

L'ensemble du budget est adopté par 113 voix contre 4 et une abstention, p. 69 (18 décembre 1936). — S'est abstenu : M. Vandeweerd, p. 69. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

DETTE PUBLIQUE.

Exercice 1936.

Doc. — N° 5-II. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 64. Rapport de M. Dierckx.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 13 décembre 1935, p. 66. — Le budget est renvoyé à la commission des finances.

Dépôt du rapport par M. Dierckx, p. 186 (30 janvier 1936).

Discussion générale.

Discours de M. Loumaye, qui, mandaté par le parti libéral, déclare qu'il parlera au nom d'une partie importante de l'opinion publique et surtout au nom de la jeunesse libérale; rend hommage au rapporteur, examine la situation mondiale et estime que la dévaluation fut un bien; recherche les causes de la crise et estime qu'une amélioration de la situation intérieure aura une répercussion favorable sur nos relations extérieures; demande quel sera l'emploi des quatre milliards de la dévaluation; parle du taux de la rente, des valeurs monétaires, de la fiscalité et demande la réduction des impôts, p. 366 à 369 et 371, 372. — Discours de F. Demets, qui estime que, les pensions étant actuellement toutes à la charge du budget de la Dette publique, il n'y a plus lieu d'en faire liquider par d'autres départements; cite des cas où des pensions ou allocations ont été octroyées à des personnes condamnées pour incivisme, p. 372, 373. — Discours de M. M.-L. Gérard, m. f., qui commence par répondre à M. Demets au sujet des pensions dont il a parlé; développe plusieurs points traités dans le rapport de M. Dierckx et répond au discours de M. Loumaye, p. 373 à 375. — Observations de M. Van Overbergh, qui attire notamment l'attention du ministre sur la nécessité de résoudre la question des traitements et des allocations familiales, p. 375. — La discussion générale est close.

Les articles 1^{er} à 62 du budget sont adoptés, p. 375. — V. annexe aux *Annales parlementaires* de la Chambre des représentants, séance du 13 décembre 1935.

L'article unique du projet de loi est adopté sans observations, p. 375.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 122 voix contre 1 (M. Lindekens), p. 383 (25 février 1936). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Budgets (suite)**DOTATIONS.***Exercice 1936.*

Doc. — N° 47. Rapport de M. Godding.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 19 décembre 1935, p. 100. — Le budget est renvoyé à la commission des finances.

Rapporteur : M. Godding.

Pas de discussion générale.

Les articles 1^{er} à 8 du budget sont adoptés sans observations p. 375. — V. l'annexe aux *Annales parlementaires* de la Chambre des représentants, séance du 18 décembre 1936.

L'article unique contenant le projet de loi est adopté sans observations, p. 375.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 122 voix contre une (M. Lindekens), p. 383 (25 février 1936). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Dotation sénatoriale. — V. Chambres législatives. — Sénat.

EXTRAORDINAIRE. — V. Recettes et dépenses extraordinaires.

FINANCES.*Exercice 1936.*

Doc. — N° 5-XV. Projet du gouvernement.

N° 44. Amendements du gouvernement.

N° 68. Amendements présentés par le gouvernement (2^e série).

N° 85. Amendements du gouvernement (3^e série).

N° 93. Rapport de M. Van Overbergh.

Ann. — Rapporteur : M. Van Overbergh.

*Discussion générale de ce budget
et du budget des non-valeurs et remboursements
pour 1936.*

Discours de MM. Barnich (qui déclare avoir déjà présenté ses observations devant la commission des finances et s'en tient principalement à la question des conditions dans lesquelles s'opèrent les recettes de l'Etat; parle de la simplification de la législation fiscale et de la réforme administrative; de la situation des contrôleurs et receveurs des contributions, des fraudes en matière de droits de douanes ainsi que des mesures urgentes à prendre pour améliorer les conditions dans lesquelles fonctionnent les services des chèques postaux); Volckaert (qui attire l'attention du ministre sur l'exploitation dont est l'objet une partie de son personnel); Van Overbergh, rapp. (qui examine la situation financière dans son ensemble, s'inquiète du sort qui sera réservé fin 1936 ou début 1937 à l'emprunt qui devra être émis; parle de la rente et de la diminution du loyer de l'argent); De Roo (qui s'occupe de la situation des douaniers et préconise certaines mesures en leur faveur; parle également des commis des receveurs des contributions et du cadastre); Misson (qui parle de la situation des receveurs et des candidats receveurs des contributions, ainsi que des stagiaires du cadastre et des améliorations à apporter à leur situation); Ohn (qui attire l'attention sur les mesures prises à l'égard des agents du trésor; parle des exonérations ou réductions, exagérées ou non fondées, d'impôts); Renard (qui attire l'attention du ministre sur une question qui relève de l'administration des contributions, en ce qui concerne un charbonnage du Borinage); Waucquez (qui plaide la cause des receveurs des contributions, douanes et accises et demande une déclaration substantielle et précise au sujet des mesures qui seront prises à cet égard); Becelaere (qui parle de la situation des receveurs des contributions, douanes et accises, puis des taxes exagérées qui frappent la fabrication de la margarine); Laboulle (qui pose une question au ministre au sujet d'une disposition prise par arrêté royal, quand il n'était pas encore membre du gouvernement, en ce qui concerne les amendes fiscales, lorsque le contribuable a établi sa bonne foi), p. 447 à 454.

M. le président annonce que MM. Vandewiele et Van Roosbroeck ont demandé à présenter leurs observations l'après-midi, p. 454.

Reprise de la discussion générale : Discours de MM. Van Roosbroeck (qui traite la question des locaux du personnel, notamment des employés des contributions; parle d'un conflit ayant surgi, à Bornhem, sur le point de savoir si les ouvriers vaniers doivent être considérés comme commerçants ou comme ouvriers; s'occupe ensuite de l'augmentation des traitements aux greffiers et commis greffiers des conseils de prud'hommes); Vandewiele (qui parle de la situation de l'industrie textile en matière de régime fiscal; rappelle ses diverses interventions en faveur des déportés civils de la guerre); Bologne (qui, mandaté par son groupe, parle du régime de certains impôts; demande notamment, comme il l'avait fait par amendement, la suppression de la taxe sur les cinémas et s'occupe enfin des droits de douane); Ronvaux (qui intervient en faveur des receveurs des contributions); Rutten, G. (qui attire l'attention

Budgets. FINANCES. Exercice 1936. Discussion générale (suite)

sur la situation des stagiaires des contributions et celle des employés temporaires; demande que les agents des douanes âgés de 55 ans ne soient plus astreints à des services de campagne et de nuit; parle du timbre de facture et du délai pendant lequel les commerçants sont en droit de réclamer le remboursement); Bossuyt (qui insiste au sujet de la situation malheureuse de nombreuses victimes civiles de la guerre, notamment les veuves, par suite du retrait de la pension), p. 455 à 460. — Discours de M. M.-L. Gérard, m. f., qui commence par exprimer brièvement ce qu'il pense pouvoir ajouter à ses déclarations antérieures dans le domaine des grandes questions dominant la politique financière du pays, puis répond aux observations présentées par les orateurs, p. 461 à 466. — Observations de MM. Van Overbergh, Volckaert, Van Roosbroeck, G. Rutten, p. 462, 465, 466.

Les articles du budget des finances sont adoptés sans observations, avec les amendements du gouvernement, p. 466. — V. l'annexe à la séance du 12 mars 1936.

L'article unique du projet de loi est adopté sans observations, p. 466.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 108 membres présents, p. 466 (12 mars 1936). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

GENDARMERIE.*Exercice 1936.*

Doc. — N° 5-XIV. Projet du gouvernement.

N° 9. Rapport de M. F. Demets.

Ann. — Rapporteur : M. F. Demets.

Discussion générale.

Discours : M. Volckaert parle de l'évasion récente qui s'est produite à la prison de Tournai; M. Devèze répond à M. Volckaert et fait l'éloge de la gendarmerie, p. 105, 106.

Les articles du budget sont adoptés sans observations, p. 106. (Voir l'annexe à la séance du 20 décembre 1935), p. 111 à 113.)

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observations, p. 106.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 97 voix contre 6, p. 106 (20 décembre 1935). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

INSTRUCTION PUBLIQUE.*Exercice 1936.*

Doc. — N° 5-VII. Projet du gouvernement.

N° 48. Rapport de M. Carnoy.

N° 62. Amendements du gouvernement.

N° 67. Amendements du gouvernement (2^e série).

N° 70. Amendements du gouvernement (3^e série).

N° 71. Amendements du gouvernement (4^e série).

Ann. — Rapporteur : M. Carnoy.

Discussion générale.

Discours de MM. Verbist (qui attire l'attention sur l'emploi des langues en matière d'enseignement, en particulier dans l'agglomération bruxelloise; parle de l'enseignement technique, agricole et industriel, des pensions du personnel enseignant et enfin des programmes scolaires); Van Roosbroeck (qui parle de la centralisation de tout l'enseignement au département de l'instruction publique, de la situation lamentable des écoles moyennes de l'Etat à Lierre, puis s'occupe de l'éducation physique), p. 250 à 255.

M. le président fait des observations au sujet de la suite de la discussion qui doit être terminée le lendemain, p. 256.

Reprise du débat : Discours de MM. Renard (qui donne quelques renseignements au sujet de la loi sur la prolongation de la scolarité, parle du manque de formation pédagogique du personnel enseignant des écoles professionnelles et industrielles, estime qu'il est inadmissible de maintenir au budget des affaires économiques le crédit relatif à l'inspection des écoles professionnelles, parle du contrôle en matière de subsides et demande des renseignements touchant le fonctionnement de l'Institut supérieur des arts décoratifs); G. Rutten (qui parle des admissions gratuites et à prix réduit dans les établissements d'enseignement moyen de l'Etat, de la création d'écoles spéciales de jour pour l'industrie hôtelière, ainsi que de la pension du personnel enseignant; s'occupe de la situation du personnel enseignant des classes d'anormaux; demande enfin des renseignements au sujet de l'accord conclu entre le gouvernement belge et le gouvernement allemand sur les achats et de l'amendement du gouvernement en cette matière : art. 49 du budget; attire enfin l'attention sur quelques considérations générales), p. 256 à 263. — Observations de MM. Bovesse, m. i. p. (qui répond au R. P. Rutten en ce qui concerne l'article 49 du budget), Van Overbergh, p. 262. — La suite du débat est remise au lendemain.

Budgets. INSTRUCTION PUBLIQUE. Exercice 1936 (suite)

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Lindekens (qui parle de la non-observance de la loi linguistique en matière d'enseignement, des classes surpeuplées, de la manière dont les Flamands sont écartés de l'administration, de l'insuffisance des crédits aux lettres flamandes et d'une nomination récente à l'université de Gand); Braconnier (qui parle de la responsabilité civile du personnel enseignant, de la question des traitements et pensions de ce personnel et des conditions plus avantageuses qu'il conviendrait de lui accorder); Mme Spaak (qui défend les droits des femmes en matière d'enseignement, signale qu'aucune femme ne fait partie des comités régionaux récemment constitués, parle de la prolongation de la scolarité, de la création de cours d'hygiène individuelle et professionnelle et d'infirmerie, s'occupe enfin de l'enseignement professionnel; un rapport du comité d'enseignement féminin est joint à ce discours); Lafontaine (qui parle de l'œuvre qui était établie au Palais mondial et de l'Institut international de bibliographie); Becelaere (qui s'occupe de l'enseignement antialcoolique); Edouard Claessens (qui s'occupe en ordre principal de l'éducation physique); Vandeweerd (qui rend hommage au rapport de M. Carnoy, parle de l'enseignement normal, du paiement des traitements au personnel enseignant professionnel et technique, de l'application de la loi linguistique à Bruxelles et à la frontière linguistique, de l'enseignement supérieur, en ce qui concerne les femmes, ainsi que des subsides à l'enseignement supérieur), p. 265 à 276. — Observations de MM. le président (qui fait observer à plusieurs reprises à Mme Spaak qu'elle dépasse le temps de parole, mais lui permet de continuer, le Sénat étant d'accord; demande cependant que le règlement soit respecté); Rutten (G.), (qui annonce qu'il a déposé, avec M. Vermeylen, un amendement relatif au subside aux lettres flamandes); Bovesse, m. i. p., p. 266, 269, 273. — Discours de MM. F. Demets (qui demande la révision de la situation des inspecteurs de l'enseignement primaire, ainsi que des mesures pour désencombrer les programmes de l'enseignement moyen); Huisman Van den Nest (qui examine divers aspects de la loi linguistique et de ses effets dans l'enseignement; parle de la prolongation de la scolarité, du quatrième degré, des améliorations et réformes à apporter à l'enseignement moyen, primaire et normal, du personnel enseignant et de sa situation tant matérielle que morale; parle enfin du cinéma et de l'enseignement qui pourrait être instauré dans ce domaine); Matagne, L. (qui parle du degré d'avancement des élèves des écoles primaires, puis des retardés pédagogiques); Carnoy (qui se préoccupe de la surpopulation des universités et du chômage des intellectuels, mais estime qu'il ne faut pas exagérer la situation et commente le rapport déposé par la commission chargée de l'examen de cette question; parle de l'enseignement de la seconde langue et des expositions d'art); Vermeylen (qui estime insuffisants les crédits alloués à l'encouragement des beaux-arts et des lettres; parle de l'affaire du grand dictionnaire de la langue néerlandaise et rappelle l'amendement qu'il a déposé avec le R. P. Rutten; de l'application de la loi linguistique dans l'enseignement primaire, notamment dans l'agglomération bruxelloise, déclare n'être pas hostile à la révision de la loi et propose de réunir une commission à cet effet; parle des classes surpeuplées, de la création d'écoles moyennes pour filles, de pensionnats officiels, ainsi que de la réforme des programmes; s'occupe enfin de l'enseignement supérieur); le baron de Dorlodot (qui parle des expositions d'art belge à l'étranger où l'art moderne aurait été favorisé au détriment de l'art classique); Gabriel (qui demande l'égalité pour les diverses formes de l'enseignement, qu'il soit libre ou officiel); Vandewiele (qui attire l'attention sur la nécessité de la création d'écoles moyennes dans diverses localités, critique l'application de la loi linguistique, notamment à Renaix); Van Cauwenbergh (qui demande la reconstruction de l'école moyenne pour garçons et de l'académie de dessin, à Lierre), p. 277 à 291. — Observations de MM. Bovesse, m. i. p., Carnoy, Rutten (qui pose une question à M. Vandewiele), p. 281, 287, 289. — Discours de MM. Debersé (qui plaide la cause du personnel enseignant); Huisman-Van den Nest (qui proteste contre les affirmations de MM. Lindekens et Vermeylen, qui estiment que la loi linguistique est violée par les administrations communales de Bruxelles et des faubourgs, justifie sa protestation, puis pose une question au ministre au sujet du diplôme d'architecte); R. P. Rutten (qui pose une question à M. Huisman Van den Nest au sujet de l'application de la loi linguistique à Bruxelles), p. 294, 295. — M. Huisman Van den Nest estime qu'il ne s'agit pas d'une simple question et M. le président fait la même remarque; le R. P. Rutten demande la parole, p. 295. — Discours de M. Vermeylen, qui justifie les observations qu'il a présentées dans son discours la veille, p. 295. — Observations de M. Huisman Van den Nest, p. 295. — Discours de R. P. Rutten, qui termine son exposé; M. Huisman Van den Nest répond au R. P. Rutten, p. 295. — Observations du R. P. Rutten, p. 296. — Discours de M. Bovesse, m. i. p., qui répond successivement aux divers points traités par les orateurs et déclare qu'il en retiendra les suggestions utiles, p. 295 à 309. — Observations de MM. Van Roosbroeck, Bra-

Budgets. INSTRUCTION PUBLIQUE. Exercice 1936 (suite)

connier, Mahieu, G. Rutten, Van Overbergh, Renard, Vermeylen, Loumaye, Rolin, Carnoy, p. 296 à 309. — La discussion générale est close.

Discussion des articles du budget.

Les articles 1 à 17 du budget sont adoptés sans observations avec les amendements du gouvernement, p. 309 (v. annexe). Art. 18. M. le président donne lecture de l'amendement de M. Van Roosbroeck relatif à l'éducation physique, p. 310. — Discours de M. Van Roosbroeck, qui défend son amendement, p. 311. — Observations de MM. Bovesse (qui prie M. Van Roosbroeck de ne pas insister), Van Roosbroeck (qui maintient son amendement), p. 311. — M. le président propose de remettre le vote au mardi suivant; M. Van Overbergh appuie cette proposition; M. G. Rutten estime qu'il est préférable de voter immédiatement et le Sénat partage cet avis, p. 311. — L'amendement est mis aux voix par assis et levé et n'est pas adopté, p. 311. — M. le président donne lecture de l'amendement de MM. Vermeylen et Rutten relatif au subside au dictionnaire de la langue néerlandaise; observations de MM. G. Rutten (qui motive son amendement) et Bovesse, m. i. p., p. 311. — L'amendement est mis aux voix par assis et levé et est adopté, p. 311. — M. le président donne lecture de l'amendement de Mme Spaak et consorts relatif à l'encouragement pour la propagande scolaire en faveur de la S. D. N.; M. Bovesse, m. i. p., demande qu'on n'insiste pas; M. Rolin motive et défend l'amendement; M. Verbist l'appuie également, p. 311, 312. — L'amendement est mis aux voix et est adopté, p. 312. — L'article 18, ainsi amendé, est adopté, p. 312. Les articles 19 à 52 sont adoptés avec les amendements du gouvernement, p. 312. (V. annexe à la séance du 13 février 1936.)

Vote en seconde lecture.

Art. 18. Définitivement adopté tel qu'il a été amendé au premier vote, p. 319.

A la proposition de M. le président, tous les amendements du gouvernement, admis en première lecture, sont définitivement adoptés, p. 319.

Les articles du projet de loi sont adoptés, p. 319.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 98 voix contre une et une abstention, p. 319 (18 février 1936). — S'est abstenu : M. Becelaere, p. 319. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Motion d'ordre de M. Verbist qui fait une rectification au Compte rendu analytique; déclare avoir prononcé en néerlandais son discours appuyant l'amendement de Mme Spaak, p. 315.

INTÉRIEUR.

Exercice 1936.

Doc. — N° 5-VI. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 110. Rapport de M. le baron Delvaux de Fenffe.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 20 février 1936, p. 378. — Le budget est renvoyé à la commission de l'intérieur.

Dépôt du rapport par M. le baron Delvaux de Fenffe, p. 401 (10 mars 1936).

A la fin de la séance du mardi 17 mars, M. le président propose d'aborder l'examen de ce budget à la séance du matin du jeudi suivant, p. 502.

Discussion générale.

Discours de MM. le baron Delvaux de Fenffe, rapp. (qui traite le problème de l'eau potable et demande que le Sénat insiste avec lui pour obtenir du gouvernement les mesures propres à tirer la Belgique de l'état d'infériorité lamentable dans lequel elle se trouve à ce point de vue); Vinck (qui parle de la situation précaire des communes, du fonds des communes, de l'exagération des retenues faites par le gouvernement pour frais de perception, des frais d'entretien des hospitalisés, de l'alimentation du fonds national de l'assistance publique; regrette les lenteurs administratives dans l'élaboration d'une politique positive de travaux; s'occupe des bénéfices des régies et développe cette question; demande l'unification de nos services de statistique; traite la question de l'hygiène du logement, puis se réjouit du projet concernant la pollution des ruisseaux, rivières et canaux); le chevalier Dessain (qui attire l'attention du ministre sur quelques anomalies dans le schéma de budget imposé aux provinces et aux communes, indique des modifications à apporter à la loi provinciale et à la loi communale et parle de la nécessité de l'institution d'une Cour du contentieux administratif); Edmond Claessens (qui parle du crédit prévu pour la constitution d'un fonds spécial à répartir entre les communes des cantons d'Eupen, Malmédy et Saint-Vith et de la nécessité d'aplanir au plus tôt le différend à ce sujet); Smets (qui parle de la lutte contre la tuberculose); Mme Spaak (qui se préoccupe de la santé des enfants, compromise par la crise; estime que le meilleur moyen à employer serait d'inscrire une somme importante au

Budgets. INTÉRIEUR. Exercice 1936. Discussion générale (suite)

budget extraordinaire en vue de rétablir la santé publique, surtout en ce qui concerne la jeunesse); le baron van Zuylen (qui intervient en faveur de certaines communes des arrondissements de Liège et de Verviers, classées arbitrairement comme flamandes); De Clercq, J.-J. (qui parle de l'œuvre nationale pour la lutte contre la tuberculose et proteste contre la manière dont sont traitées les institutions dues à l'initiative privée; expose la situation en cette matière); Bologne (qui traite la question des distributions d'eau, notamment en ce qui concerne la ville de Liège, puis parle de la situation financière des communes et des charges considérables que les communes ont à supporter), p. 535 à 555. — Observations de MM. le chevalier Dessain, G. Rutten, Debersé, p. 541 à 543. M. De Bruyn demande s'il ne faut pas procéder à ce moment au vote sur le budget du travail et de la prévoyance sociale; M. le président estime qu'il vaut mieux poursuivre l'examen du budget en discussion, le ministre devant bientôt quitter la séance et prie les sénateurs de rester en séance, p. 555.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Sasserath (qui, mandaté par le groupe libéral, fait diverses observations relatives à l'orientation générale qu'il convient de donner à la politique du pouvoir central envers les autorités subordonnées : provinces et communes, et spécialement à l'évolution de l'autonomie communale); Godding (qui s'associe aux observations de M. Bologne relativement aux charges énormes imposées aux communes et demande un peu plus de justice distributive dans la répartition des subsides); de Sélys Longchamps (qui appuie les observations du rapporteur au sujet du scandale de la pollution des cours d'eau; puis parle des distributions d'eau et se rallie aux observations du rapporteur à ce sujet); Renard (qui demande une meilleure organisation de l'importation des viandes abattues et des viandes sur pied, estime que, par suite de l'organisation défectueuse du contrôle, les abattoirs privés ne sont pas suffisamment contrôlés et demande dans quelles conditions le projet de loi en cette matière sera présenté); Laboulle (qui attire l'attention du ministre sur l'action des intercommunales dans le domaine des distributions d'eau, notamment en ce qui concerne la Compagnie intercommunale des eaux de l'agglomération liégeoise); F. Demets (qui parle de la défense passive des populations civiles contre les attaques aériennes, p. 549 à 558. — Observations de M. De Bruyn, p. 555. — Discours de M. du Bus de Warnaffe, n. i. (qui répond aux différents orateurs), p. 558 à 562. — Observations de MM. Bologne, Vinck, Mme Spaak, MM. Sasserath, le chevalier Dessain, p. 559 à 562. — La discussion générale est close.

Les articles du budget sont adoptés sans observations, p. 562. — Voir l'annexe I à la séance du 20 février 1936 des *Annales* de la Chambre des représentants.

L'article unique du projet de loi est adopté sans observations, p. 562.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 95 voix contre une (M. Lindekens) et 8 abstentions, p. 564 (19 mars 1936). — Se sont abstenus : MM. J.-J. De Clercq, baron du Four, Gabriel, baron Gillès de Pélichy, Smits, Verbist, Becelaere et Bernaerts, p. 564. — Le projet est soumis à la sanction royale.

JUSTICE.*Exercice 1936.*

Doc. — N° 5-IV. Projet du gouvernement.

N° 30. Rapport de M. le baron Meyers.

N° 50. Amendements du gouvernement.

N° 53. Amendements du gouvernement (2^e série).

Ann. — Dépôt du rapport par M. le baron Meyers, p. 69 (18 décembre 1935).

Discussion générale.

Discours de MM. Gillon (qui parle des conséquences parfois absurdes, en matière judiciaire, de la loi linguistique qu'il estime dangereuse pour l'unité nationale; se déclare partisan du bilinguisme; fait remarquer les difficultés que l'application de cette loi peut amener en cas de conflits surgissant dans un pays avec lequel la Belgique a passé une convention, puis fait observer les conséquences que peut entraîner l'application d'un texte voté par la Chambre et se rapportant à la nouvelle procédure en divorce); Tschoffen (qui parle de l'embarras des rôles devant les tribunaux répressifs); le baron Meyers, rapp. (qui parle de la convention, conclue entre la Belgique et la Hollande, d'après laquelle les décisions des cours et tribunaux rendues en matière civile ou commerciale dans l'un des deux Etats ont, dans l'autre, autorité de la chose jugée si elles réunissent les conditions prévues par la convention, puis parle des réformes indispensables pour activer l'action de la justice); Legrand (qui exprime la crainte de voir le gouvernement apporter, sous le couvert des pouvoirs spéciaux, des modifications au régime pénitentiaire; critique la suppression des prisons d'arrondissement; demande la diminution des frais de justice et parle du projet de suppression du corps des avoués); Janson (qui ne partage pas

Budgets. JUSTICE. Exercice 1936. Discussion générale (suite)

l'avis de M. Legrand au sujet du projet de suppression des avoués; estime que des mesures sont nécessaires pour assurer une publicité plus grande aux arrêtés-lois; demande la création d'un corps des médecins; parle de l'application de l'article 372 du Code pénal relatif aux attentats à la pudeur, et s'occupe enfin de la question des milices privées); Rolin (qui annonce le vote affirmatif du groupe socialiste; estime qu'il y a lieu de revoir la plupart des arrêtés-lois pris en matière juridique et en spécifie plusieurs; aborde le problème des réfugiés et critique enfin l'avant-projet de coopération internationale élaboré en vue de la répression des crimes politiques); Hanquet (qui parle de la nécessité d'abréger la procédure des jugements interlocutoires, des peines en matière d'affaires de mœurs, des inconvénients qui se présentent, en matière de procédure, par suite du vote de la loi linguistique; demande au Sénat d'adopter un amendement qu'il propose tendant à réduire le subsidé à l'œuvre des orphelins de la guerre); Van Hoestenbergh (qui parle des mesures à prendre pour activer l'action judiciaire et de l'insuffisance du nombre des magistrats); François (qui entretient le Sénat de l'organisation de l'assistance aux étrangers); Claessens, Edouard (qui parle de la convocation des témoins en justice); Rutten, G. (qui traite la question de l'adjonction, à la police, de quelques éléments féminins chargés de collaborer à la police des enfants et à celle des mœurs; parle des mesures à prendre en vue de mettre une entrave à l'entrée des publications ordurières venant de l'étranger, p. 118 à 130. — Observation de M. Soudan, m. j., p. 121.

M. le président annonce que M. Soudan, m. j., répondra aux orateurs au début de la séance du lendemain après-midi, que la discussion des articles sera abordée immédiatement après et que le vote aura probablement lieu vers 3 heures, p. 130.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Crokaert (qui signale certains vices et lacunes de la nouvelle loi linguistique; parle des avoués, de la procédure pénale qu'il estime devoir subir une réforme d'ensemble; critique la rédaction de certains arrêtés-lois et estime qu'ils devraient être soumis à l'examen préalable du comité de législation; parle en terminant de l'action individuelle des actionnaires, en matière de sociétés); Vinck (qui parle de l'interprétation à donner à l'article 89 de la loi organique de l'assistance publique au point de vue des finances communales); Rogister (qui traite la question des atteintes portées à la loi sur la liberté d'association), p. 132 à 135. — Discours de M. Soudan, m. j. (qui commence par appuyer l'hommage rendu par M. le baron Meyers, rapp., à la magistrature; rend hommage au rapporteur lui-même et le félicite, puis répond aux questions soulevées par les différents orateurs, p. 135 à 140. — Observations de M. Legrand, p. 138.

Discussion des articles du budget.

Les articles 1^{er} à 21 du budget sont adoptés sans observations, p. 140. — V. annexe à la séance du 23 janvier.

Art. 22. M. le président rappelle qu'un amendement de M. Hanquet se rattache à cet article : diminution du subsidé accordé à l'Œuvre des orphelins de la guerre, p. 140. — M. Soudan, m. j., attire l'attention sur la gravité de cet amendement et prie le Sénat de ne pas l'accepter; M. Hanquet défend son amendement et M. G. Rutten l'appuie, p. 140, 141. — M. Soudan, m. j., déclare être d'accord, jusqu'à un certain point, avec M. Hanquet, mais indique les motifs pour lesquels il maintient son point de vue; observations de MM. Branquart (qui estime qu'il n'est pas impossible de consacrer à l'Œuvre des orphelins du travail les sommes qui ne seraient pas utilisées pour l'Œuvre des orphelins de la guerre); Rolin (qui propose de réduire le subsidé à 50 p. c. de ce que propose M. Hanquet); Soudan, m. j. (qui accepte la proposition de M. Rolin); Moyersoen, p. 141. — M. le président précise le sous-amendement de M. Rolin à l'amendement de M. Hanquet, p. 141. — Observations de M. G. Rutten (qui indique sous quelles conditions il se rallie à l'amendement), p. 141. — M. le président demande si M. Hanquet maintient son amendement, tendant à réduire le crédit de 437,800 francs, et M. Hanquet déclare le maintenir, p. 141. — L'amendement de M. Hanquet est mis aux voix et n'est pas adopté, p. 142. — Le sous-amendement proposé par M. Rolin est adopté par assis et levé, p. 142.

Les articles 23 à 38 sont adoptés sans observations, p. 142. — V. annexe à la séance du 23 janvier 1936.

L'article unique contenant le projet de loi est adopté, p. 142.

L'ensemble du budget est adopté par 97 voix contre une et une abstention, p. 142 (23 janvier 1936). — S'est abstenue : M. le baron de Kerchove d'Exaerde, p. 142. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

NON-VALEURS ET REMBOURSEMENTS.*Exercice 1936.*

Doc. — N. 94. Rapport de M. Jos. De Clercq.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 13 décembre 1935, p. 66. — Le budget est renvoyé à la commission des finances.

Budgets. NON-VALEURS ET REMBOURSEMENTS. Exercice 1936 (suite)

Rapporteur : M. Jos. De Clercq.

La discussion de ce budget est jointe à la discussion du budget des finances. V. donc, sous la même rubrique, la sous-rubrique Finances.

Les articles du budget sont adoptés sans observations, p. 466. — V. l'annexe aux *Annales parlementaires* de la Chambre des représentants, séance du 13 décembre 1935.

L'article unique du projet de loi est adopté sans observations, p. 466.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 108 membres présents, p. 466 (12 mars 1936). — Le projet est soumis à la sanction royale.

POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES.

Exercice 1936.

Doc. — N° 5-XVII. Projet du gouvernement.
N° 10. Rapport de M. de Spot.

Ann. — Rapporteur : M. de Spot.

Discussion générale.

Discours de M. Becelaere (qui parle en ordre principal de l'insuffisance du nombre de postes émetteurs de radiophonie en pays flamand, du nombre d'heures accordées aux émissions flamandes par les postes nationaux, et indique les réformes que les catholiques flamands désirent voir introduire dans les services de l'I. N. R.); le baron van Zuylen (qui insiste pour l'emploi des bois indigènes, notamment de l'épicéa, et remercie le ministre de la mise en adjudication des billes de chemins de fer); De Bruyn (qui réclame la décentralisation du service de la distribution à Bruxelles et parle de la situation des facteurs et des autres agents de ce département); Lindekens (qui parle du nombre des bureaux des postes dans les provinces flamandes et dans les provinces wallonnes, des cantons de langue flamande dépendant de bureaux principaux de langue française, de l'application de la loi sur l'emploi des langues en matière administrative dans les divers services des P. T. T. et de l'organisation de l'I. N. R.); Rogister (qui s'occupe des inconvénients de l'érection de poteaux téléphoniques dans les agglomérations urbaines et de la nécessité de faciliter le débit des timbres-poste); Wauters (qui attire l'attention du ministre sur la tarification désavantageuse pour la Belgique, en ce qui concerne l'échange de périodiques entre la France et la Belgique), p. 22 à 27. — Discours de M. Spaak, m. t. et m. p. t. t. (qui commence par répondre aux questions posées par M. de Spot, rapp., dans son rapport, en ce qui concerne l'heure de la première distribution postale), p. 28. — Observations de M. G. Rutten, qui insiste pour obtenir que l'heure de la première distribution soit avancée, au Zoute, p. 28. — M. Spaak, m. t. et m. p. t. t., déclare que cette question sera examinée et reprend son discours; parle du vœu émis par la commission de voir la franchise postale accordée à toutes les administrations communales, vœu qu'il ne peut exaucer; des améliorations à apporter aux services des chèques postaux; de l'application des lois linguistiques; répond ensuite aux différents orateurs, notamment en ce qui est relatif à la radiodiffusion et aux questions intéressant le personnel, etc., p. 28 à 30. — La discussion générale est close. Les articles du budget sont adoptés, p. 30. — V. l'annexe à la séance du 10 décembre 1935, p. 33 à 36.

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observations, p. 30.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 117 voix contre 3, p. 30 (10 décembre 1935). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

RECETTES ET DÉPENSES EXTRAORDINAIRES.

Exercice 1936.

Doc. — N° 5-XIX. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 104. Rapport de M. Beauduin.

N° 106. Amendements du gouvernement.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 20 février 1936, p. 378. — Le budget est renvoyé à la commission du budget extraordinaire.

Rapporteur : M. Beauduin.

Pendant la séance du jeudi 12 mars, M. le président attire l'attention du Sénat sur la nécessité de terminer l'examen et de voter le lendemain le budget extraordinaire et propose des mesures en conséquence; une discussion se produit à ce sujet, p. 460. — Observations de MM. Van Belle, le président, Barnich, Van Flieteren, p. 460. — M. le président fait remarquer la nécessité de transmettre sans retard ce budget à la Chambre des représentants et propose de surseoir à la décision jusqu'à la fin de la séance, p. 460. — Assentiment du Sénat.

Avant de passer à l'examen des articles des budgets en discussion, M. le président annonce au Sénat que le vote sur le budget extraordinaire pourra être remis au mardi suivant, au début de la séance; propose donc au Sénat de voter ce

Budgets. RECETTES ET DÉPENSES EXTRAORDINAIRES. Exercice 1936 (suite)

jour même les budgets que le Sénat vient d'examiner puis d'entamer la discussion du budget extraordinaire, qui sera poursuivie et terminée le lendemain après-midi, p. 466. — Assentiment du Sénat.

Discussion générale de ce budget, auquel est jointe une interpellation de M. Leyniers au sujet de la carence chronique de la Société intercommunale des voies d'accès à l'aérodrome d'Evere, créée en 1931, et des conséquences de son inertie par les entraves qu'elle apporte à l'urbanisation de la région Nord-Est de Bruxelles.

Discours de M. Leyniers, qui développe son interpellation, p. 467 à 469. — Discours de M. Spaak, m. t. et m. p. t. t., qui répond à l'interpellation, p. 469, 470. — L'interpellation est close.

Reprise de la discussion générale du budget.

Discours de MM. Nihoul (qui parle de l'institution de la Société nationale de la petite propriété terrienne et croit devoir faire des réserves à ce sujet; regrette que cette institution n'ait pas fait l'objet des discussions au parlement); Barnich (qui parle du canal Albert, s'occupe des moyens de pourvoir à l'alimentation en eau du canal et des dangers que présente ce problème; demande qu'une commission soit instituée en cette matière); Moyersoen (qui signale l'importance croissante des budgets extraordinaires et exprime ses appréhensions au sujet des futurs emprunts qui devront être contractés; parle du crédit figurant à l'article 112 pour subsidie à la Société nationale de la petite propriété terrienne; indique les dangers de cette entreprise et demande très instamment au gouvernement de remettre sur le métier toute la question de la petite propriété terrienne); Beauduin, rapp. (qui parle de la petite propriété terrienne et estime que le crédit qui est accordé à la Société nationale est trop important), p. 472 à 477. — Discours de M. M.-L. Gérard, m. f., qui répond aux observations présentées par les orateurs, p. 477. — Discours de MM. Dierckx (qui indique ses motifs d'abstention); Debersé (qui constate avec satisfaction qu'un large crédit est prévu pour les travaux urgents à exécuter dans le Borinage, indique quelques travaux qu'il estime devoir être entamés sans délai, puis demande un examen attentif des moyens de transport); le vicomte Simonis (qui parle du subsidie pour les travaux dans le bassin de la Vesdre et estime que les premiers millions doivent servir au barrage d'Eupen); Renard (qui prie le ministre de s'intéresser aux grands travaux dans le Brabant, notamment aux canaux brabançons), p. 477 à 480. — Discours de M. de Man, m. t. p. et r. c., qui commence par faire remarquer que la majeure partie des observations présentées ne se rapportent pas à son département et qu'il y a été répondu par M. le ministre des finances, puis répond, en ce qui le concerne, aux discours prononcés, p. 480 à 482. — Observations de MM. Van Belle, Hans et Renard, p. 481. — Discours de MM. Hanquet (qui parle de la question du bois de Kinkempois); Spreutel (qui demande si les chômeurs du Borinage seront occupés en premier lieu, lorsque les grands travaux seront entamés dans cette région), p. 482. — M. de Man, m. t. p. et r. c., répond à M. Spreutel et déclare qu'il interviendra auprès du ministre compétent en vue d'obtenir des assurances dans le sens souhaité par M. Spreutel, p. 482. — La discussion générale est close.

Les articles du budget sont adoptés sans observations, avec les amendements du gouvernement, p. 482. — V. l'annexe à la séance du 13 mars 1936.

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observations, p. 482 à 484.

M. le président annonce que le vote sur l'ensemble aura lieu au début de la séance du mardi suivant afin que le budget puisse être immédiatement transmis à la Chambre des représentants, p. 484.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 107 voix contre 1 (M. Lindekens), et 4 abstentions, p. 486 (17 mars 1936). — Se sont abstenus : MM. Catteau, Huisman Van den Nest, Moyersoen et Nihoul, p. 486. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

RECETTES ET DÉPENSES POUR ORDRE.

Exercice 1936.

Doc. — N° 5-XX. Projet du gouvernement.

N° 42. Amendement du gouvernement.

N° 46. Rapport de M. Jos. De Clercq.

N° 69. Amendements du gouvernement (2^e série).

Ann. — Rapporteur : M. Jos. De Clercq.

Pas de discussion générale.

Les articles 1 à 176 du budget sont adoptés avec les amendements du gouvernement, p. 375. — V. l'annexe.

L'article unique contenant le projet de loi est adopté sans observations, p. 375.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 122 voix contre 1 (M. Lindekens), p. 383 (25 février 1936). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Budgets (suite)**TRANSPORTS.***Exercice 1936.*

Doc. — N° 5-XVI. Projet du gouvernement.

N° 58. Amendements du gouvernement.

N° 60. Rapport de M. Waucquez.

N° 122. Projet amendé par la Chambre des représentants.

N° 123. Rapport de M. Waucquez sur le texte amendé par la Chambre.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Waucquez, p. 153 (28 janvier 1936.)

Discussion générale.

Discours de M. De Bruyn (qui parle de la coordination des transports, de l'électrification du railway, se déclare partisan du métropolitain, proteste contre la suppression d'un grand nombre de trains sur la ligne Bruges-Knocke, s'occupe ensuite de la modification projetée dans l'administration du railway et de la situation du personnel, puis du service de la marine); Barnich (qui parle de la coordination des transports, demande une politique rationnelle des tarifs, et parle de la réglementation des différents modes de transports), p. 315 à 318. — Discours de MM. Catteau (qui entretient le Sénat de la coordination des transports, de l'électrification du réseau et de la jonction Nord-Midi, qu'il combat); Waucquez, rapp. (qui réfute les observations de M. Catteau et défend la jonction); Lalemand (qui intervient en vue d'obtenir des réductions sur les tarifs de transport en faveur des estropiés et mutilés); baron du Four (qui proteste au sujet de la lenteur du trafic entre la capitale et la Campine, puis demande que les concessionnaires de transports par automobiles soient obligés de pouvoir leurs voitures de glaces incassables), p. 321 à 330. — Observations de MM. Waucquez, Spaak, m. t. et m., p. t. t., Vinck, Henricot, p. 324 à 328. — Discours de MM. Henricot (qui, étant enrôlé, prie le président d'autoriser M. Dierckx à donner lecture de son discours à sa place); Dierckx (qui donne lecture du discours de M. Henricot, lequel traite les questions de la marine, de l'aéronautique, de la propagande touristique et surtout de la coordination des transports; s'occupe également de la jonction, de l'électrification du réseau qu'il n'approuve pas absolument et critique le rapport de M. Waucquez; M. Dierckx mêle au discours de M. Henricot certaines observations personnelles, puis reprend la lecture du discours de M. Henricot et demande la parole pour lui-même), p. 331 à 334. — Observations de M. Waucquez, p. 333, 334. — Discours de M. Dierckx (qui parle du projet de coordination des transports et montre les inconvénients du système envisagé); le baron van Zuylen (qui attire l'attention sur les obligations de la S. N. C. F. B. en ce qui concerne notamment l'emploi et le transport de produits nationaux, puis fait d'expresses réserves au sujet de l'électrification du réseau); Forthomme (qui s'occupe de la coordination des transports et défend les mesures projetées en cette matière; critique cependant l'article 6 du projet nouveau et demande qu'il ne soit pas adopté sans mure réflexion, puis parle de la commission d'appel); Vandewiele (qui, en vue de résorber le chômage, signale des travaux urgents, notamment ressortissant à la S. N. C. F. B., demande certaines améliorations des correspondances ferroviaires, parle en faveur des ouvriers de la S. N. C. F. B. et demande la réduction des tarifs de transport des marchandises, tarifs qui semblent plus élevés pour la ville de Renaix que pour d'autres localités); Mattagne Aug. (parle de la question de la coordination des transports, se fait l'écho de certaines plaintes au sujet de la nécessité d'une voie spéciale de déchargement des marchandises au point d'arrêt de Malaise et de communications insuffisantes sur la ligne Braine-le-Comte à Braine-l'Alleud; demande également des conditions spéciales d'abonnement pour les jeunes employés); Demets, F. (qui demande si les mesures nécessaires sont prises pour munir le personnel de matériel anti-gaz le jour où il pourrait être obligé de transporter des troupes vers la frontière); Volckaert (qui réclame une meilleure propagande touristique et demande quel sera l'emploi des subsides affectés à ce poste); Verachtert (qui parle notamment du trafic ferroviaire dans la Campine et de l'insuffisance du chauffage dans les trains); Ferminne (qui signale la situation désavantageuse faite aux producteurs de céréales indigènes, par suite des tarifs spéciaux accordés au transport de céréales venant du port d'Anvers); Vinck (qui demande des améliorations dans les conditions de transport des voyageurs, notamment pendant les voyages de nuit), p. 334 à 341. — Observations de MM. Dierckx, 337. — Discours de M. Spaak, m. t. et m. p. t. t. (qui répond aux orateurs, notamment en ce qui concerne la jonction, la coordination des transports et l'électrification du réseau), 341 à 347. — Observations de MM. Lalemand, Catteau, Volckaert, p. 342, 345, 347. — La discussion générale est close.

Les articles du budget sont adoptés avec les amendements du gouvernement, p. 352. — V. l'annexe A à la séance du 19 février, p. 355 à 359.

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observations, p. 352, 353.

Budgets. TRANSPORTS. Exercice 1936. Discussion générale (suite)

L'ensemble du budget est adopté par 104 voix contre 1 et 5 abstentions, p. 370 (20 février 1936). — Se sont abstenus : MM. Catteau, Dierckx, Gillon, Godding et Huisman Van den Nest, p. 370. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Texte amendé par la Chambre.

Pendant la discussion du budget de l'intérieur, M. le président annonce que ce budget, amendé, va être transmis par la Chambre et déclare que la commission des transports est d'accord pour recommander au Sénat l'adoption des modifications votées par la Chambre, p. 555. — M. le président annonce que la Chambre des représentants renvoie ce projet amendé, p. 562. — M. Waucquez demande à pouvoir déposer le rapport sur ce projet et prie le Sénat de déclarer l'urgence, p. 562. — Observations de MM. Volckaert (qui demande la remise au mardi); le président (qui fait remarquer que la modification proposée par la Chambre n'est pas importante); Quinchon (qui appuie la remise au mardi); De Bruyn; Waucquez, rapp. (qui insiste), p. 562. — Le Sénat décide l'urgence. L'urgence étant déclarée, M. Waucquez donne lecture de son rapport, qui conclut à l'adoption du projet, p. 562.

Discussion générale.

Sont entendus MM. Volckaert (qui présente des observations au sujet de l'augmentation des crédits pour la propagande touristique et demande quelques explications); De Bruyn (qui répond aux observations de M. Volckaert et demande au Sénat d'émettre un vote affirmatif); Sasserath (qui appuie les amendements proposés), p. 562, 563. — La discussion générale est close.

Les articles du budget sont adoptés sans observations, p. 563. — Voir l'annexe aux *Annales parlementaires* de la Chambre des représentants, séance du jeudi 19 mars 1936.

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observations, p. 563.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 103 voix contre 2, p. 565 (19 mars 1936). — Le projet est soumis à la sanction royale.

TRAVAIL ET PRÉVOYANCE SOCIALE.*Exercice 1936.*

Doc. — N° 5-XI. Projet du gouvernement.

N° 109. Rapport de M. J.-J. De Clercq.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 13 février 1936, p. 314. — Le budget est renvoyé à la commission du travail et de la prévoyance sociale.

Dépôt du rapport par M. J.-J. De Clercq, p. 396 (10 mars 1936).

Discussion générale de ce budget auquel est jointe une interpellation de M. Hans au sujet des accidents du travail dans l'industrie du bâtiment.

Discours de MM. Mertens (qui demande à présenter d'abord quelques observations préliminaires, n'ayant pas eu l'occasion de discuter le rapport en commission et d'y faire insérer des réserves qu'il estime essentielles; déclare ne pas être d'accord au sujet du statut légal des syndicats, revendique pour le parti socialiste l'initiative de la législation sociale, énumère ensuite une série de revendications que le gouvernement pourrait, à son avis, réaliser et qui sont relatives au chômage, aux lois sociales et à leur application; parle ensuite des conventions internationales en matière de travail); Digneffe (qui fait remarquer que ce budget est l'un des postes les plus considérables du budget général de l'Etat et discute certaines dépenses; parle des lois sociales, dont le parti socialiste s'attribue le mérite, et réserve son opinion sur les moyens mis en œuvre pour remédier aux maux dont souffre la classe ouvrière; discute successivement l'application de diverses lois qu'il passe en revue, puis parle de la loi des huit heures et critique la façon dont elle est appliquée); Bossuyt (qui félicite le rapporteur, puis parle du chômage, au point de vue de l'assurance, de l'intervention de l'Etat dans les allocations et du règlement des conflits en cette matière; s'occupe ensuite de la répartition des allocations de chômage et de l'application de l'article 54bis y relatif, des chômeurs colombophiles et de la question des pensions de vieillesse), p. 486 à 498. — Observations de MM. J.-J. De Clercq, rapp., Van Overbergh, Bossuyt, Temmerman, G. Rutten, Digneffe, F. Demets, Hans, Volckaert, Casterman, le président (au sujet des interruptions), Mertens, Coole, p. 486 à 496. — Discours de MM. Hans (qui développe son interpellation); Catteau (qui commence par exprimer, au nom de M. Henricot, empêché, ses remerciements au ministre pour les mesures prises, notamment en instituant l'Office national du placement et du chômage, et déclare qu'il aurait repris, s'il avait pu être présent, les critiques formulées à la Chambre contre les mesures d'ostracisme dont certaines mutualités industrielles sont menacées; en son nom personnel, regrette le dépôt tardif du rapport, parle à son tour de l'Office national du placement et du chômage et demande le rétablissement du contrôle communal); Coole (qui commence par critiquer la façon dont on discute les budgets; s'occupe ensuite

Budgets. TRAVAIL ET PRÉVOYANCE SOCIALE. Exercice 1936. Discussion générale de ce budget auquel est jointe une interpellation de M. Hans (*suite*)

des lois sociales et critique leur application), p. 498 à 502. — Observation de M. Delattre, m. t. et p. s., p. 500.

M. le président fait diverses propositions au sujet de la suite de la discussion. — Adhésion du Sénat, p. 502.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Jauniaux (qui fait la critique du rapport; parle des lois sociales et de leur application, indique les directives qu'il estime devoir être suivies dans ce domaine); Demoulin (qui adresse ses remerciements au ministre au sujet des mesures qu'il a prises déjà en matière de rentes de veuves, d'allocations d'orphelins et d'estropiés et de pensions de vieillesse et fait deux suggestions qui complèteraient heureusement ce qui a déjà été réalisé en cette matière; s'élève contre l'injustice dont sont victimes les petits cultivateurs, notamment en matière de pensions de vieillesse); Becelaere (qui parle des estropiés et invalides civils et intervient en leur faveur); Lammertyn (qui défend les petits cultivateurs et ouvriers agricoles); Debersé (qui parle de l'accord de réciprocité en matière de pensions de vieillesse conclu entre la Belgique et la France et demande quelques précisions à ce sujet; signale des anomalies existant encore dans la loi de pensions des mineurs et parle du Fonds national de retraite des mineurs; s'occupe aussi de la situation des ouvriers mineurs travaillant au Congo, puis des vieux cultivateurs); Nihoul (qui proteste contre la mauvaise application des lois sociales aux populations rurales et demande qu'une solution équitable soit trouvée); Rogister (qui demande que l'on examine et fasse respecter l'arrêté royal relatif à l'hygiène de l'industrie du zinc; rappelle son interpellation à ce sujet; traite la question des pensions des ouvriers des industries à zinc et demande la création de commissions paritaires dans ces industries; parle également en faveur des industries à domicile, particulièrement de l'industrie armurière; s'occupe ensuite des indemnités de chômage et du certificat d'assurabilité); Lalemand (qui rend hommage au ministre pour les mesures déjà prises en ce qui concerne les estropiés et mutilés et en préconise d'autres; intervient en faveur des vieux chômeurs de 65 ans, exclus du droit aux indemnités et n'ayant pas encore obtenu la pension de vieillesse; rappelle diverses questions concernant l'application des lois sociales en ce qui concerne les travaux à charge de ce département); Ohn (qui appuie l'interpellation de M. Hans en ce qui concerne les accidents dans l'industrie du bâtiment, demande une application plus stricte de l'inspection du travail, parle des violations de la loi des huit heures); Gabriel (qui parle des lois sociales, notamment en matière de pensions de vieillesse, du fonds des estropiés et mutilés et des mutualités); Ferminne (qui s'associe aux observations présentées par M. Nihoul, surtout en ce qui concerne l'extension du bénéfice des lois sociales à un plus grand nombre de travailleurs de la terre, notamment en matière de pensions de vieillesse; déclare que, s'il ne reçoit pas une assurance formelle à ce sujet, ni lui ni ses amis ne pourront émettre un vote affirmatif sur le budget), p. 503 à 513. — Observations de MM. J.-J. De Clercq, rapp., Bologne, Delattre, m. t. et p. s., Van Belle, le président, Van Fleteren, p. 505 à 513. — Discours de MM. Broeckx (qui déclare que ses amis attendent avec impatience l'examen et le vote de la proposition de loi de M. Heyman relative à l'organisation professionnelle, défend et développe cette proposition; parle des commissions paritaires et des accords collectifs de travail); J.-J. De Clercq, rapp. (qui déclare faire un inventaire du droit social; développe cette idée et indique trois questions spécialement intéressantes: l'assurance sociale, la politique familiale vis-à-vis des problèmes sociaux et la technique de notre législation sociale; termine en rendant hommage au ministre pour l'empressement avec lequel il a répondu aux questions de la commission); G. Rutten (qui félicite le rapporteur, regrette l'insuffisance de nos statistiques, particulièrement en matière d'assurances sociales; parle des conseils de prud'hommes, de la législation sur les pensions, de l'inspection du travail, des allocations familiales, des maladies professionnelles, des transgressions du repos dominical, des allocations de chômage et termine en déclarant que dans tous les partis des hommes d'initiative et de dévouement se sont intéressés à la classe ouvrière), p. 515 à 524. — Erratum au discours de M. J.-J. De Clercq, p. 620. — Observations de MM. Edouard Claessens, De Roo, le président, Jauniaux, p. 515 à 519. — Discours de M. Delattre, m. t. et p. s., qui répond aux observations présentées, p. 524 à 530. — Observations de MM. Bossuyt, Nihoul, J.-J. De Clercq, Jauniaux, Cateau, Debersé, Orban, Ohn, Digneffe, G. Rutten, p. 524 à 530. — Discours de MM. Dewaele (qui parle des allocations de chômage, notamment en ce qui concerne son arrondissement; puis intervient en faveur des amateurs colombophiles); Casterman (qui revient sur certains points qui ont été soulevés au cours du présent débat, notamment celui de la semaine de quarante heures; puis parle des allocations de chômage); Dujardin (qui parle des pensions de vieillesse); Orban (qui parle de la nécessité d'une bonne coordination des lois sociales; signale également une lacune existant dans la législation relative aux conseils de prud'hommes et attire l'attention sur une différence existant entre

Budgets. TRAVAIL ET PRÉVOYANCE SOCIALE. Exercice 1936. Reprise de la discussion générale (suite)

le conseil de prud'hommes de Bruxelles et celui d'Anvers en matière de traitements, p. 530 à 532. — La discussion générale est close.

Les articles du budget sont adoptés sans observations, p. 532. — Voir annexe aux *Annales parlementaires* de la Chambre, séance du 13 février 1936.

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observations, p. 533, 534.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 103 voix contre une (M. Lindekens) et une abstention, p. 564 (19 mars 1935). — S'est abstenu: M. Misson, p. 564. — Le projet est soumis à la sanction royale.

TRAVAUX PUBLICS ET RÉSORPTION DU CHOMAGE.

Exercice 1936.

Doc. — N° 49. Rapport de M. Van Belle.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 19 décembre 1935, p. 100. — Le budget est renvoyé à la commission des travaux publics.

Rapporteur: M. Van Belle.

Discussion générale.

Discours de MM. Lammertijn (qui attire l'attention sur le mauvais état de la plupart des routes cyclables); le baron Boël (qui, en sa qualité de président de la commission des travaux publics, donne quelques renseignements sur le projet d'enquête parlementaire déposé par M. Van Belle; traite ensuite la question des passages à niveau de La Louvière et de Saint-Ghislain); Lalemand (qui se fait l'interprète des vœux et doléances des patrons et des ouvriers de l'industrie de la pierre blanche; parle des ouvriers sculpteurs-décorateurs, puis demande au ministre une enquête au sujet de divers travaux qui ont été récemment mis en adjudication); le baron de Kerchove d'Exaerde (qui insiste au sujet des travaux urgents intéressant l'arrondissement de Gand-Eccloo, et pose une question au ministre sur l'augmentation ou la diminution des accidents d'autos, depuis l'application de l'arrêté royal du 12 novembre 1935, sur la police du roulage); le baron de Mévius (qui signale divers travaux urgents dans la province de Namur; annonce que plusieurs communes de la région vont adresser au département des demandes de subsides pour la création de nouvelles routes et insiste pour que ces demandes soient accueillies avec bienveillance; parle de la protection des sites abîmés par la publicité); Gabriel (qui parle du danger d'inondations dans la Flandre orientale et des travaux de canalisation et d'endiguement dans cette province); le baron van Zuylen (qui traite la question des réserves nationales dans nos régions touristiques; prie le ministre d'engager le gouvernement à reprendre la politique forestière d'avant-guerre et demande qu'une commission chargée de veiller aux plantations des routes soit constituée dans chaque province), p. 174 à 179.

Reprise de la discussion générale de ce budget auquel est jointe une interpellation de M. Van Cauwenbergh au sujet des travaux projetés entre le canal Albert et la Basse-Nèthe et la sauvegarde des intérêts importants de la ville de Lierre.

Discours de M. Mullie (qui parle de l'industrie du lin), p. 186, 187.

M. le président propose de décider que cette discussion sera épuisée ce jour-là, même en prolongeant au besoin la séance, quitte à remettre le vote sur le budget au mardi suivant, p. 187. — Assentiment du Sénat.

Reprise de l'ensemble du débat.

Discours de MM. G. Rutten (qui demande si le Palais de l'habitation, érigé provisoirement au parc du Cinquantenaire, à Bruxelles, ne pourrait être démoli); Bernard (intervient dans le débat au nom du groupe socialiste; félicite le rapporteur et déclare que son groupe soutient la politique nouvelle pratiquée par le gouvernement; traite ensuite divers points qui l'intéressent particulièrement: la voirie vicinale, l'emploi des chômeurs pour l'entretien des berges des cours d'eau, l'aménagement des canaux désaffectés, la résorption du chômage, la surveillance des travaux, les matériaux à employer et le système des adjudications); Ohn (qui parle du redressement de la route de Jerviers à Liège, sur le territoire de Cornesse, et de la plantation d'arbres le long des routes); Hans (traite des points particuliers qui intéressent les ouvriers du bâtiment et les paveurs); Van Belle, rapp. (qui donne quelques explications au président de la commission au sujet de la proposition relative à la commission d'enquête; traite la question des routes, notamment au point de vue du reclassement et celle des travaux à entreprendre pour résorber le chômage); Digneffe (qui parle des travaux intéressant le pays de Liège); Van Cauwenbergh (qui développe son interpellation); Van Roosbroeck (qui parle des besoins de la ville de Lierre, au point de vue de la facilité des communications et des mesures

Budgets. TRAVAUX PUBLICS ET RÉSORPTION DU CHOMAGE. Exercice 1936. Reprise de l'ensemble du débat (suite)

à prendre pour prévenir les inondations), le comte de Brouchoven de Bergeyck (qui estime que la construction de l'autostrade projeté occuperait un nombre considérable de chômeurs, parle de la question de la reprise des routes de grande communication qui n'appartiennent pas à l'Etat, ainsi que du péage exigé des véhicules automobiles pour le passage du tunnel sous l'Escaut à Anvers); Toch (qui rappelle la nécessité d'élargir l'écluse de Terneuzen, demande que l'on établisse un pont sur la chaussée Gand-Bruxelles et parle de divers points intéressants la localité de Gentbrugge); Debersé (qui traite l'importante question des travaux au Borinage), p. 187 à 198. — Discours de M. de Man, m. t. p. et r. c., qui borne sa réponse à quelques problèmes d'intérêt général; répond à une question de M. Van Overbergh relative à l'Espierre, ainsi qu'à plusieurs orateurs; répond enfin à l'interpellation de M. Van Cauwenbergh, p. 198, 199. — Discours de MM. le baron d'Huart (qui se fait l'écho des plaintes émanant des usagers des pistes cyclables et demande la suppression de nombreux passages à niveau); Joachim (qui parle de l'entretien des routes, puis de la construction d'une caserne de gendarmerie à Waremmes); de Savoye (qui demande que la préférence soit donnée à la pierre belge dans les travaux à entreprendre); Clesse (qui parle de la non-application de la loi des huit heures dans de nombreux cas, de l'insuffisance de contrôle de l'application des lois sociales, sur les chantiers des travaux publics, des minima de salaires, du reclassement et de l'entretien des routes), p. 199 à 202. — La discussion générale est close.

M. le président annonce que M. Van Belle retire sa proposition tendant à la constitution d'une commission d'enquête, p. 203.

Les articles du budget sont adoptés sans observations, p. 203.

V. l'annexe aux *Annales parlementaires* de la Chambre des représentants, séance du 18 décembre 1935.

L'article unique du projet de loi est adopté, p. 203.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 122 voix contre une (M. Lindakens), p. 209 (4 février 1936). — Le projet est soumis à la sanction royale.

VOIES ET MOYENS.**Exercice 1936.**

Projet de loi contenant le budget des voies et moyens pour l'exercice 1936 et des dispositions relatives à la garantie d'un emprunt de la Ligue des familles nombreuses, à la loi du 25 novembre 1889 concernant les frais de greffe, à la comptabilisation des droits spéciaux qui frappent les céréales à l'importation et à l'emprunt 6 1/2 p. c. de 30,000,000 L. S. émis aux Etats-Unis.

Doc. — N° 25. Rapport de M. Barnich.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 13 décembre 1935, p. 66. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Rapporteur : M. Barnich.

M. le président attire l'attention du Sénat sur la nécessité de voter ce budget avant le 1^{er} janvier et indique les mesures utiles pour arriver à ce résultat, p. 67. — Adhésion du Sénat.

Discussion générale :

Discours de M. Moyersoen (qui parle de la dévaluation qu'il estime avoir été un bien dans divers domaines; déclare que la plus grande prudence s'impose dans la politique financière du gouvernement; parle des charges excessives des pensions; estime que trop d'emprunts sont émis et que les charges fiscales doivent être réduites); Barnich, rapp. (qui fait remarquer que le budget de 1936 se présente dans des conditions très différentes de ceux qui l'ont précédé; parle de l'équilibre du budget, de la politique financière que le gouvernement devra suivre, ainsi que du rôle difficile du ministre des finances, de la situation précaire des fonctionnaires chargés de la taxation et de la perception des impôts; de la simplification nécessaire du régime fiscal, du développement du commerce tant intérieur qu'extérieur, et convie le Sénat à voter le budget tel qu'il est proposé); le baron de Dorlodot (qui parle des conséquences probables de la dévaluation et indique les motifs du vote négatif qu'il émettra); Dierckx (qui attire l'attention du gouvernement sur quelques aspects de la situation financière et exprime ses inquiétudes; déclare qu'il votera le budget ordinaire mais qu'il ne peut assurer son concours pour le budget extraordinaire ni pour les moyens financiers destinés à y faire face; termine en déclarant avoir la conviction que le gouvernement actuel est la seule formule gouvernementale possible dans les circonstances présentes); Wauters (qui apporte l'adhésion du groupe socialiste à la politique du gouvernement et son vote affirmatif sur le budget des voies et moyens; parle des abus qui peuvent mettre en péril l'équilibre budgétaire, notamment dans le domaine fiscal; fait appel au centre libéral et à la droite catholique pour mettre fin à ces abus; traite la question des bourses du travail, des indemnités de chômage, insiste sur la réadaptation des salaires selon la promesse faite lors de la constitution du gouvernement actuel; parle de l'agriculture, des moyens de combattre la hausse du prix de la vie,

Budgets. VOIES ET MOYENS. Exercice 1936. Discussion générale (suite)

de la nécessité d'appliquer strictement la journée de huit heures et de l'esprit dans lequel son groupe fait confiance au gouvernement); Van Coillie (qui exprime la déception des classes moyennes parce qu'aucun dégrèvement fiscal n'est en vue et parle des desiderata de cette partie de la population; demande aussi une plus grande cohésion entre les mesures prises par les divers départements, surtout en matière fiscale; se préoccupe enfin du régime fiscal des sociétés et recommande à la bienveillance du ministre les intérêts des classes moyennes); Nihoul (qui précise la portée et les motifs de son vote et exprime ses appréhensions sur la politique économique du gouvernement en matière agricole), p. 67 à 82.

M. le président déclare que la discussion sera reprise le lendemain après-midi, que le Sénat passera ensuite à l'examen des articles et votera sur le budget, quelle que soit l'heure, p. 82. — Adhésion du Sénat.

Reprise de la discussion générale :

Discours de M. M.-L. Gérard, m. f. (qui fait l'éloge du rapport de M. Barnich et répond aux observations présentées par les différents orateurs, notamment en matière d'impôts, de réformes administratives, de pensions; insiste sur le fait que c'est assurer le sort du budget extraordinaire que d'assurer celui du budget ordinaire et remercie d'avance les membres de l'assemblée, comptant sur leur quasi-unanimité), p. 84 à 87. — Discours de M. Godding (qui s'associe aux craintes qui ont été exprimées au sujet des majorations de rendement escomptées de certains impôts; aborde les problèmes que la nouvelle dévaluation de la monnaie a posés en cette matière et fait des réserves en ce qui concerne la partie du rapport qui traite de l'intervention de l'Etat pour provoquer la création d'industries nouvelles; parle ensuite de l'article 102 du budget, concernant la fusion des caisses de pension des veuves et orphelins; déclare que, tout en étant disposé à voter l'ensemble du budget, il ne votera pas cet article et estime que ceux de ses collègues qui sont hostiles à la mesure proposée peuvent voter l'amendement que M. Huisman Van den Nest et lui-même ont proposés à l'article 102); Lindakens (qui exprime sa défiance envers le gouvernement actuel, parle de la dévaluation et de ses effets, demande la réadaptation des salaires au coût de la vie et critique la politique financière du gouvernement, notamment en ce qui concerne la classe agricole et les classes moyennes); Legrand (qui suppose que de nombreux parlementaires voteront, comme lui, sans enthousiasme le budget en discussion, parle de la charge écrasante des impôts, du problème de la compression des dépenses, déplore la carence du gouvernement en matière de régime de l'alcool, exprime les craintes que lui inspire le budget extraordinaire et estime que le gouvernement devrait intervenir en matière de dépenses pour la voirie communale, en vue d'aider à la résorption du chômage); Braconnier (qui motive son vote affirmatif et celui de plusieurs de ses amis, notamment MM. L. Matagne et Renard, mais fait des réserves au sujet de l'article 102 du budget relatif à la fusion des caisses des veuves et orphelins); G. Rutten (qui parle de la politique du gouvernement en matière de résorption du chômage, du travail des femmes dans l'industrie, termine en attirant l'attention sur la nécessité d'adapter les rémunérations du personnel de l'Etat au coût actuel de la vie); Wauquez (qui parle des mesures nécessaires pour assurer la bonne perception des impôts, et attire l'attention du ministre sur la nécessité d'examiner d'urgence la situation défavorable faite aux receveurs des contributions et des douanes, lésés par l'arrêté organique de 1920, en matière de péréquation), p. 84 à 94. — Observations de M. Van Fleteeren, p. 94. — Discours de M. van Zeeland, p. m., m. a. ét. et c. e. (qui donne au Sénat quelques explications au sujet de l'article 102 relatif au projet de reprise des caisses de pension des veuves et orphelins, justifie la mesure projetée et pose la question de confiance), p. 94, 95. — M. Renard demande si M. Godding retire son amendement à l'article 102; M. Huisman-Van den Nest défend l'amendement qu'il présente avec M. Godding, déclare qu'il lui est impossible de le retirer et s'étonne que le gouvernement ait posé la question de confiance; M. Van Overbergh déclare que plusieurs de ses amis ne partagent pas l'avis du gouvernement au sujet de la fusion des caisses de pension et que, si le vote avait été libre, ils auraient voté l'amendement de MM. Godding et Huisman-Van den Nest, mais que, le gouvernement posant la question de confiance, ils repousseront l'amendement et émettront un vote politique, ne voulant pas renverser le gouvernement, p. 95. — M. De Bruyn demande si l'on discute en ce moment l'article 102, et M. le président répondant négativement, déclare qu'il demandera la parole sur cet article; M. le président estime qu'il serait préférable que M. De Bruyn présentât immédiatement ses observations, p. 95. — Discours de M. De Bruyn (qui déclare que le groupe socialiste votera contre l'amendement de M. Godding mais que ce vote ne signifie pas l'approbation des projets du gouvernement en matière de fusion des caisses des veuves et

Budgets. VOIES ET MOYENS. Exercice 1936. Reprise de la discussion générale (suite)

orphelins, puis fait diverses observations à ce sujet; demande notamment que, avant de prendre une décision, le gouvernement consulte les délégués des organisations syndicales; M. M.-L. Gérard, m. f., déclare que le gouvernement désire donner satisfaction à toutes les revendications légitimes et que ses intentions se limitent actuellement à la reprise des caisses des veuves et orphelins, p. 95. — M. le baron de Dorlodot déclare qu'il votera l'amendement; observations de MM. le baron du Four, van Zeeland, p. m., m. a. ét. et c. e., Godding, p. 96.

Reprise de l'ensemble du débat.

Discours de MM. le baron de Moffarts (qui motive son vote affirmatif); Hanquet (qui parle de la remise décennale de la taxe foncière à ceux qui ont construit une habitation à bon marché); Misson (qui fait une déclaration en son nom et au nom de plusieurs de ses collègues, déclare qu'ils avaient l'intention de s'abstenir mais que, à la suite des récentes déclarations gouvernementales en matière agricole et fiscale, ils émettront un vote affirmatif); Van Eyndonck (qui parle des permis de pêche); Mertens (qui intervient, en tant que secrétaire général de la commission syndicale de Belgique, et relève plusieurs points traités par le R. P. Rutten, notamment en matière de classement de communes au point de vue des indemnités-chômage), p. 96 à 98.

Discussion des articles du budget :

Les articles 1 à 101 du budget sont adoptés sans observations, p. 98. (Voir annexe aux *Annales parlementaires* de la Chambre des représentants, séance du 13 décembre 1935.)

Article 102 du budget : M. le président rappelle l'amendement de MM. Godding et Huisman Van den Nest; l'appel nominal est demandé et l'amendement est rejeté par 90 voix contre 18 et 3 abstentions, p. 98. — Se sont abstenus : MM. le comte de Brouchoven de Bergeyck, le baron du Four et le baron Gillès de Pélichy, p. 98. — L'article est adopté.

Articles 103 à 152 du budget : Adoptés sans observations, p. 98. (Voir la même annexe que ci-dessus.)

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observations, p. 98, 99.

L'ensemble du projet de loi contenant le budget est adopté par 103 voix contre 2 et 5 abstentions, p. 99 (19 décembre 1936). — Se sont abstenus : MM. Criquelion, comte de Brouchoven de Bergeyck, Nihoul, Van Coillie et Verbist, p. 99. — Le projet est soumis à la sanction royale.

CRÉDITS PROVISOIRES.

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1936.

Doc. — N° 26. Rapport de M. le baron Houtart.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 18 décembre 1935, p. 82. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 107, 108.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 102 membres présents, p. 109 (20 décembre 1935). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Projet de loi allouant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1936.

Doc. — N° 88. Rapport de M. Mullie.

Ann. — Rapporteur : M. Mullie.

Communication de M. le président, qui annonce que ce projet vient d'être voté par la Chambre et propose d'en fixer la discussion au mardi suivant 25 février, p. 375. — Adhésion du Sénat.

M. Mullie, rapp., demande l'urgence; l'urgence est déclarée et M. Mullie donne lecture de son rapport qui conclut à l'adoption du projet, p. 378.

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 378, 379.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 122 voix contre une (M. Lindekens), p. 383 (25 février 1936). — Le projet est soumis à la sanction royale.

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES : RÉGULARISATIONS : TRANSFERTS.

Colonies. — Projet de loi portant approbation de l'arrêté royal du 28 octobre 1935 ordonnant des virements de crédits au budget des dépenses ordinaires du Congo belge pour l'exercice 1934.

Doc. — N° 40. Projet du gouvernement.

N° 96. Rapport de M. Godding.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Rubbens, m. c., p. 110 (20 décembre 1935). — Le projet est renvoyé à la commission des colonies.

Budgets. CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES : RÉGULARISATIONS : TRANSFERTS. Colonies (suite)

Rapporteur : M. Godding.

Pas de discussion générale.

L'article unique est adopté sans observations, p. 415.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 123 voix contre une (M. Lindekens), p. 134 (11 mars 1936). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Projet de loi rattachant des recettes exceptionnelles supplémentaires et allouant des crédits supplémentaires au budget ordinaire du Congo belge pour l'exercice 1935.

Doc. — N° 41. Projet du gouvernement.

N° 103. Rapport de M. Godding.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Rubbens, m. c., p. 110 (20 décembre 1935). — Le projet est renvoyé à la commission des colonies.

Rapporteur : M. Godding.

Pas de discussion générale.

Les articles du budget (tableaux A et B) sont adoptés sans observations, p. 415. — Voir l'annexe D à la séance du 10 mars 1936.

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observations, p. 415.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 123 voix contre une (M. Lindekens), p. 434 (11 mars 1936). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Projet de loi portant approbation de l'arrêté royal du 30 mars 1935 ordonnant des virements de crédits au budget des dépenses ordinaires du vice-gouvernement général du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1934.

Doc. — N° 95. Rapport de M. Godding.

Ann. — Rapporteur : M. Godding.

Pas de discussion générale.

L'article unique est adopté sans observations, p. 414.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 123 voix contre une (M. Lindekens), p. 433 (11 mars 1936). — Le projet est renvoyé à la Chambre des représentants.

Exercices 1934 et antérieurs, 1935 et 1936. — Projet de loi autorisant des régularisations et des transferts et allouant des crédits supplémentaires pour des dépenses se rapportant aux exercices 1934 et antérieurs, à l'exercice 1935 et à l'exercice 1936.

Doc. — N° 154. Projet transmis par la Chambre des représentants, N° 170. Rapport de M. Bologne.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 3 avril 1936, p. 623. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Dépôt du rapport par M. Bologne, p. 631 (8 avril 1936).

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 687 à 695.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 127 membres présents, p. 707 (9 avril 1936). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Bureau définitif. — V. Chambres législatives : Sénat.

C

Caisse d'Épargne et de Retraite. — V. Finances.

Capitaines de ports. — V. Marine.

Carrières : emploi des femmes dans les minières et carrières. — V. Travail : Travail des femmes.

Cautionnement des agents de change. — V. Interpellations au nom de M. Rolin.

Cessibilité et saisissabilité des rémunérations des militaires. — V. : Armée : Soldes et appointements.

Cessions et délégations de créances sur l'État belge. — V. Finances : Comptabilité de l'État.

Chambres législatives-Sénat.

AJOURNEMENT DU SÉNAT.

Ann. — A la fin de la séance du 20 décembre, M. le président fait diverses observations au sujet des travaux du Sénat et propose à l'assemblée de se réunir le 21 janvier, date choisie également par la Chambre pour la reprise de ses travaux, p. 110. — Adhésion du Sénat.

Chambres législatives-Sénat. AJOURNEMENT DU SÉNAT (suite)

L'ordre du jour étant épuisé, à la fin de la séance du 25 février, M. le président annonce que le Sénat ne se réunira pas la semaine suivante, mais sera convoqué dès que les travaux pourront être repris, p. 388.

A la fin de la séance du 25 mars, l'ordre du jour étant épuisé, le Sénat s'ajourne jusqu'à convocation ultérieure, p. 597.

L'ordre du jour étant épuisé, le 9 avril, le Sénat s'ajourne jusqu'à convocation ultérieure, p. 708.

*Allocution de M. le président
au moment de l'ajournement du Sénat avant les élections.*

Ann. — M. le président Lippens fait diverses observations au sujet des moyens qu'il juge nécessaires pour maintenir et fortifier le prestige dont jouit le Sénat et pour défendre le parlementarisme en général; M. le président parle notamment des mesures à prendre en ce qui concerne l'ordre des travaux, la discussion des budgets, fait diverses suggestions et énonce quelques règles de nature à relever encore la tenue des séances, p. 707, 708. — M. Vinck, en sa qualité de plus ancien membre de l'assemblée, tient à présenter le premier à M. le président Lippens les félicitations et les remerciements du Sénat; M. Segers, au nom de ses amis, Verbist, au nom du groupe flamand, et F. Demets, au nom du groupe libéral du Sénat, s'associent à l'hommage mérité qui vient d'être rendu à M. le président, p. 708. — Le Sénat s'ajourne jusqu'à convocation ultérieure.

BUREAU DÉFINITIF.

Ann. — M. De Bruyn estime être l'interprète de l'assemblée en proposant de réélire, par acclamation, les membres sortants du bureau; M. De Bruyn propose en outre d'élire, par acclamations, M. Mullie comme secrétaire et cette proposition est unanimement admise, p. 4.

Sont proclamés élus, par acclamations :

Président : M. Lippens;

Premier vice-président : M. Vinck;

Deuxième vice-président : M. Van Overbergh;

Troisième vice-président : M. le baron d'Huart, p. 4.

MM. Van Roosbroeck, Ligy, Huisman-Van den Nest, Leyniers, Matagne (Léon) et Mullie sont proclamés, par acclamations, secrétaires du Sénat, p. 4.

COMMISSIONS.

Ann. — Composition, pour 1936, des commissions : justice, intérieur et hygiène, instruction publique, finances, agriculture, travaux publics, défense nationale, affaires étrangères, transports, postes, télégraphes et téléphones, affaires économiques, colonies, travail et prévoyance sociale, pétitions, naturalisations, p. 19, 20.

Mutations.

M. Becelaere passe de la commission des colonies à celle de l'instruction publique; M. Raport passe de la commission de l'instruction publique à celle des colonies, p. 30.

M. le président annonce que M. Chaudron est proposé pour faire partie des commissions de l'instruction publique et de l'intérieur, en remplacement de M. Braconnier, décédé, p. 624. — Adhésion du Sénat.

DÉCÈS.

Ann. — Annonce du décès de MM. Hicquet, questeur du Sénat, Lebon, secrétaire du Sénat, Armand Huysmans et Beosier, sénateurs. Discours de M. le président, p. 7, 8. — Discours de M. Vandervelde. m. c. m., au nom de M. van Zeeland, p. m., p. 8.

Notification du décès de M. Dufrane, ancien sénateur, p. 9.

Discours de M. le président, qui annonce au Sénat le décès de M. le baron Tibbaut, ancien président de la Chambre des représentants et fait l'éloge funèbre du défunt, p. 102.

Notification du décès de M. Claeys-Boûtiart, ancien sénateur, p. 391.

Annonce du décès de M. Mousty, sénateur de Charleroi-Thuin. Discours de M. le président, p. 514.

Annonce du décès de M. Braconnier, sénateur de Charleroi-Thuin. Discours de M. le président, p. 600.

DÉMISSIONS.

Ann. — Communication de M. le président, qui donne lecture au Sénat de la lettre par laquelle M. Ingenbleek, nommé aux fonctions de gouverneur de la Flandre orientale, donne sa démission de membre de la Haute Assemblée, p. 9.

SÉNAT. — TABLE DE LA SESSION ORDINAIRE 1935-1936.

Chambres législatives-Sénat (suite)**DOTATION SÉNATORIALE.**

Dotation sénatoriale pour l'exercice 1936.

Dcc. — N° 7. Rapport des questeurs : MM. Volckaert, J. De Clercq, baron Delvaux de Fenffe, Van Belle et baron Boël.

Ann. — Le Sénat se constitue en comité secret, pour l'examen de son budget, de 15 h. 55 à 16 h. 25, le 10 décembre 1935, p. 30.

V. aussi : Budgets : Budget des dotations.

FIXATION DE L'ORDRE DU JOUR.

Ann. — M. le président Lippens fait une communication au Sénat en ce qui concerne notamment l'examen des budgets, rappelle la décision prise l'année précédente en ce qui concerne l'examen des budgets et déclare que le bureau propose, à l'unanimité, au Sénat d'appliquer ces dispositions à l'examen des budgets de 1936, M. le président rappelle que le gouvernement présidé par M. van Zeeland a des pouvoirs spéciaux dont il peut user jusqu'au 1^{er} avril et estime que les membres du parlement ont le devoir d'aider le gouvernement dans l'accomplissement de sa tâche, prie donc les commissions d'examiner les budgets déjà déposés le plus promptement possible, p. 10, 11. — V. pour le surplus la rubrique : Budgets : Procédure à suivre pour l'examen des budgets de 1936.

Communication de M. le président, qui propose, vu l'heure avancée, de remettre au mardi suivant l'examen du budget des dotations, p. 18. — Observation de M. Van Fleteren, p. 19. — M. le président estime qu'il est préférable de remettre la suite des débats à la semaine suivante et prie les présidents et rapporteurs des différentes commissions de hâter leur travail, afin que les travaux du Sénat puissent se poursuivre de façon régulière dès le mardi suivant, p. 19.

Séance du 18 décembre 1935 : M. le président attire l'attention du Sénat sur la nécessité de voter, avant le 1^{er} janvier, le budget des voies et moyens, le projet sur le contingent et le projet relatif aux crédits provisoires; indique les mesures à prendre pour arriver à ce résultat et propose des séances supplémentaires, p. 67. — Adhésion du Sénat.

M. le président fait diverses observations et propositions au sujet de la reprise des travaux du Sénat, après les vacances du jour de l'an, p. 110. — Observations de MM. Volckaert et Van Fleteren, p. 110.

Observations et propositions de M. le président quant à la discussion des budgets de la dette publique, des recettes et des dépenses pour ordre, et des dotations, ainsi que de divers projets de loi, p. 353.

Observations et propositions de M. le président au sujet de la discussion et du vote des budgets restant à examiner avant leur transmission à la Chambre des représentants, p. 391.

Séance du mardi 24 mars 1936 : Observations de MM. le président et Van Belle, au sujet de la suite des débats, p. 582. — A la fin de cette même séance, une discussion se produit au sujet de la suite des travaux du Sénat. Sont entendus : MM. le président (qui rappelle le projet de loi relatif à l'urbanisation et la proposition sur l'emploi des langues en matière administrative); Dierckx (qui propose d'aborder le lendemain, en premier lieu, la question de l'emploi des langues en matière administrative et insiste à ce sujet); Vinck (qui demande que la décision prise de discuter en premier lieu la proposition de loi relative à l'urbanisation soit maintenue); Orban (qui estime que, après l'examen de la proposition de loi relative à l'urbanisation, il sera possible d'aborder la question de l'emploi des langues), p. 590. — M. Dierckx déclare que, dans ces conditions, il est d'accord, pour aborder en premier lieu la question de l'urbanisation, se réservant, si ce débat n'est pas terminé à 3 heures, de le suspendre pour aborder la question linguistique, p. 590.

Propositions et observations de M. le président au sujet de l'ordre des travaux du Sénat pour la fin de la session tant au point de vue des réunions publiques que du travail en commission, p. 617.

Pendant la séance du 8 avril, une discussion se produit au sujet de l'ordre des travaux restant encore à exécuter par le Sénat, ainsi que sur l'ordre de ces travaux. Observations diverses de MM. le président Lippens, Segers, Vinck, Dierckx, Moyer-soen, Janson, Gillon, p. 624 à 626. — M. Segers fait la proposition de discuter les projets d'ordre électoral le lendemain à 2 heures et de fixer le débat sur le rapport relatif aux pouvoirs spéciaux le mercredi et les jours suivants s'il y a lieu, p. 625, 626. — Cette proposition est adoptée, par assis et levé. — V. pour le surplus le projet de loi relatif aux questions électorales et la déclaration du gouvernement à l'occasion du projet accordant les pouvoirs spéciaux.

INCIDENTS.

Ann. — Pendant la déclaration du gouvernement relative à la violation du pacte de Locarno par l'Allemagne, M. le baron de Dordodot demande la parole pour une motion d'ordre, un

Chambres législatives-Sénat. INCIDENTS (suite)

orateur ayant été interrompu pour la lecture de cette déclaration; M. le président Lippens estime que la demande de M. de Dorlodot n'est pas fondée, l'orateur ayant été d'accord; M. de Dorlodot insiste, en invoquant l'article 25 du règlement; M. le président donne lecture de cet article, estime qu'aucune de ses dispositions ne justifie la demande de M. de Dorlodot, puis, M. de Dorlodot insistant, déclare que si ce genre d'interruption continue, il demandera l'application de l'article 36 du règlement prévoyant le rappel à l'ordre du membre qui trouble l'ordre des travaux, p. 393, 394.

LISTES.

- Doc.** — N° 1. Liste alphabétique des membres du Sénat.
N° 2. Liste des membres du Sénat et de leurs suppléants.
N° 3. Liste des projets et propositions de loi dont le Sénat est saisi.
N° 4. Listes des commissions permanentes.
N° 6. Liste des candidats présentés par la Cour de cassation aux places de conseiller à la dite Cour devenus disponibles en vertu de la loi du 15 juin 1935.
Pour la discussion aux *Annales* au sujet de cette dernière liste voir la rubrique : Organisation judiciaire : Cour de cassation.

OUVERTURE DE LA SESSION.

Ann. — M. le président Ligy, doyen d'âge, déclare ouverte la session 1935-1936, p. 3.

PÉTITIONS.

Doc. — N° 117. Feuilleton n° 1.
N° 138. Feuilleton n° 2.

PROCÉDURE PARLEMENTAIRE.

Procédure à suivre pour l'examen des budgets de 1936.

Ann. — A la fin de la séance du mercredi 13 novembre, M. le président Lippens rappelle au Sénat qu'un accord existe depuis plusieurs années entre le gouvernement et le parlement, afin que les budgets soient déposés au plus tard le 30 septembre de chaque année, qu'il a rappelé cet accord à M. le premier ministre, que celui-ci lui a répondu au début d'octobre que les circonstances du moment n'ont pas permis de terminer l'œuvre dans les délais prévus; M. le président indique ensuite au Sénat les budgets déjà présentés devant la Haute Assemblée, ainsi que ceux présentés à la Chambre, déclare que ceci permet au Sénat d'entamer immédiatement l'examen des budgets et propose de suivre pour l'examen des budgets de 1936 les règles admises pour la session précédente; rappelle que le gouvernement ayant des pouvoirs spéciaux jusqu'au 1^{er} avril, il est du devoir du parlement d'aider le gouvernement dans l'accomplissement de sa tâche ardue, p. 11. — M. Barnich pose une question en ce qui concerne le budget des voies et moyens et M. le président Lippens estime que la commission des finances pourrait suivre les débats à la Chambre des représentants, de façon à déblayer le terrain, dès que ce budget sera transmis au Sénat, p. 11.

Voir aussi la rubrique : Budgets.

Retrait de projets de loi.

Ann. — La commission proposant de retirer de l'ordre du jour trois projets de loi qui y figurent; M. Van Fleteren demande s'il n'y a pas lieu de procéder à un vote par appel nominal sur ce retrait; M. le président déclare que ce n'est pas nécessaire, puisqu'il s'agit simplement d'un retrait, p. 42.

QUESTEURS DU SÉNAT.

Ann. — M. De Bruyn estime être l'interprète de l'assemblée en proposant de réélire, par acclamations, les questeurs sortants et de nommer comme questeur, M. Boël, p. 4. — Cette proposition est unanimement admise et MM. Volckaert, De Clercq (Joseph), le baron Delvaux de Fenffe, Van Belle et le baron Boël sont proclamés, par acclamations, questeurs du Sénat, p. 4.

RÈGLEMENT DU SÉNAT.

Ann. — Articles 25 et 36. Un incident se produit entre M. le président Lippens et M. le baron de Dorlodot, au sujet de l'application de ces articles, p. 393, 394. — V. pour le surplus la rubrique : Politique du gouvernement : Déclaration au sujet de la violation du pacte de Locarno par l'Allemagne.

TRAVAUX DU SÉNAT.

Ann. — Pendant la séance du 13 novembre, M. le président fait diverses observations au sujet des travaux à exécuter par le Sénat, notamment en ce qui concerne l'examen des budgets, propose d'appliquer à cet examen les mesures qui ont été prises en 1935 et qui ont donné satisfaction, p. 10, 11. — Observations de MM. Barnich et Van Fleteren, p. 11.

A la fin de la séance du 20 décembre, M. le président fait des observations au sujet des travaux que le Sénat devra entamer

Chambres législatives-Sénat. TRAVAUX DU SÉNAT (suite)

dès la rentrée; propose de fixer cette rentrée au 21 janvier et indique les motifs de sa proposition; observation de M. Van Fleteren, p. 110.

Fin de la session : M. le président Lippens fait diverses propositions au sujet de l'ordre des travaux du Sénat pour la dernière séance de la session, p. 671. — Le Sénat marque son accord.

V. aussi plus haut : Fixation de l'ordre du jour.

VACANCES DU SÉNAT.

Ann. — A la fin de la séance du 20 décembre, M. le président propose au Sénat de s'ajourner au 21 janvier; M. Van Fleteren estime que le Sénat pourrait reprendre ses travaux dès le 14 janvier; M. le président maintient sa proposition et la motive, p. 110. — Le Sénat décide de reprendre ses travaux le 21 janvier.

V. plus haut : Ajournement du Sénat.

VALIDATION DE POUVOIRS.

Ann. — Validation des pouvoirs de M. Sasserath, sénateur suppléant de l'arrondissement de Namur et Dinant-Philippeville, appelé à faire partie du Sénat à titre effectif, en remplacement de M. Hicquet, décédé. M. le baron de Kerchove donne lecture de son rapport, qui conclut à la validation des pouvoirs de M. Sasserath, p. 3. — Les conclusions du rapport sont adoptées et M. Sasserath est proclamé membre du Sénat, p. 3. — Prestation de serment de M. Sasserath, p. 3.

Vérification des pouvoirs de M. Paul-Emile Janson, élu sénateur coopté par suite de la démission de M. Ingenbleeck. M. le comte de Brouchoven de Bergeyck donne lecture de son rapport qui conclut à l'admission de M. P.-E. Janson, p. 16. — Les conclusions du rapport sont admises et M. P.-E. Janson est proclamé membre du Sénat, p. 16. — Prestation de serment de M. Janson, p. 16.

Validation des pouvoirs de M. Bernaerts, appelé à faire partie du Sénat comme sénateur provincial d'Anvers, en remplacement de M. Lebon, décédé. M. Carpentier donne lecture de son rapport, qui conclut à l'admission de M. Bernaerts, p. 16. — Les conclusions du rapport sont adoptées et M. Bernaerts est proclamé membre du Sénat, p. 16. — Prestation de serment de M. Bernaerts, p. 16.

Vérification des pouvoirs de M. Lafontaine, appelé à faire partie du Sénat en qualité de sénateur provincial du Brabant, en remplacement de M. Beosier, décédé. M. le baron de Kerchove d'Exaerde donne lecture de son rapport qui conclut à l'admission de M. Lafontaine, p. 16. — Les conclusions du rapport sont admises et M. Lafontaine est proclamé membre du Sénat, p. 16. — Prestation de serment de M. Lafontaine, p. 16.

Validation des pouvoirs de M. Loumaye, appelé à faire partie du Sénat en qualité de sénateur provincial du Brabant, en remplacement de M. Huysmans, décédé. M. Volckaert donne lecture de son rapport qui conclut à l'admission de M. Loumaye, p. 17. — Les conclusions du rapport sont adoptées et M. Loumaye est proclamé membre du Sénat, p. 17. — Prestation de serment de M. Loumaye, p. 17.

Vérification des pouvoirs de M. Chaudron, sénateur suppléant de Charleroi-Thuin, appelé à faire partie du Sénat à titre effectif, en remplacement de M. Mousty, décédé. M. Demets donne lecture de son rapport qui conclut à la validation des pouvoirs, p. 569. — Les conclusions du rapport sont adoptées et M. Chaudron est proclamé membre du Sénat, p. 569. — Prestation de serment de M. Chaudron, p. 569.

Vérification complémentaire des pouvoirs de M. Cambier, sénateur suppléant de Charleroi-Thuin, appelé à faire partie du Sénat, à titre effectif, en remplacement de M. Braconnier, décédé. Dépôt et lecture, par M. F. Demets, du rapport sur cette validation de pouvoirs, p. 624. — Les conclusions du rapport sont adoptées et M. Cambier est proclamé membre du Sénat, p. 624. — Prestation de serment de M. Cambier, p. 624.

Chasse.**DÉLITS DE CHASSE.**

Projet de loi complétant la loi du 28 février 1882 sur la chasse, modifiée par la loi du 4 avril 1900.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 3 avril 1936, p. 623. — Le projet est renvoyé à la commission de la justice.

Chemins de fer. — V. Transports.**Chômage.**

EXPROPRIATIONS EN VUE DE TRAVAUX POUR OCCUPER LES CHOMEURS. — V. Expropriations.

POLITIQUE DU GOUVERNEMENT EN CETTE MATIÈRE. — V. Interpellations, au nom de M. Mertens.

Cinéma : circulation internationale des films éducatifs. — V. Affaires étrangères : Arts, sciences et lettres.

Circulation des véhicules automobiles : Convention relative aux impositions. — V. Affaires étrangères : Impôts.

Circulation routière. — V. Roulage.

Code civil. — V. Droit civil.

Code de commerce. — V. Droit commercial.

Code électoral. — V. Lois électorales.

Code pénal. — V. Droit pénal.

Colonies.

BUDGETS. — V. Budgets : a) Congo belge et Ruanda-Urundi; b) Colonies (Dépenses métropolitaines).

CONSEIL COLONIAL.

Ann. — Communication de M. le ministre des colonies (qui informe le Sénat que le mandat de membre du conseil colonial conféré à M. Ch. De Lannoy a pris fin le 15 décembre 1935), p. 15. — M. le président propose de procéder à l'élection du conseiller colonial au cours de sa séance du 11 décembre, p. 15. — Assentiment du Sénat.

Aucune candidature nouvelle n'étant présentée, le Sénat décide qu'il n'y a pas lieu de procéder à un scrutin et M. De Lannoy est réélu membre du conseil colonial, p. 42.

DÉCRETS.

Projets de décrets déposés sur le bureau pendant trente jours de session, conformément à l'article 15 de la loi sur le gouvernement du Congo belge.

Projet de décret approuvant une convention conclue le 18 juillet 1935 entre la colonie et les Compagnies réunies des Huileries du Congo belge et Savonneries Lever frères (Huilever), qui a pour objet de reporter au 31 décembre 1944 l'expiration du délai au cours duquel devra être effectué le bornage définitif des terres concédées à la dite société par convention du 14 avril 1911, modifiée par celle du 1^{er} mai 1929. — *Ann.* — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 9.

Projet de décret prorogeant de deux années les droits de recherches minières accordés à la Société minière de Muhinga et de Kingali. — *Ann.* — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 10.

Projet de décret renouvelant et prorogeant de deux années les droits de recherches minières dont bénéficie le Syndicat minier africain. — *Ann.* — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 10.

Projet de décret approuvant une convention conclue le 3 octobre 1935 entre la colonie, d'une part, le Comité national du Kivu, de seconde part, et la Compagnie des chemins de fer du Congo supérieur aux Grands Lacs africains. Cette convention a pour objet de modifier des conventions antérieures intervenues entre les mêmes parties. — *Ann.* — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 10.

Projet de décret prorogeant de deux années les droits de recherches minières accordés à la Société minière du Congo septentrional. — *Ann.* — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 10.

Projet de décret approuvant une convention intervenue, le 17 juin 1935, entre la colonie et l'American Congo Company, comportant la cession, au profit de la colonie, d'un terrain de 12 hectares 50 ares, situé à la rive du fleuve Congo, à Kimpoko, et dérogeant aux termes de l'article 4 de la convention du 9 juillet 1929 approuvée par un décret du 18 janvier 1920. — *Ann.* — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 10.

Projet de décret approuvant une convention conclue le 21 mars 1935 entre la colonie et la Société anonyme de Cultures au Congo belge dans le but de permettre à celle-ci de différer jusqu'au 31 décembre 1942 le bornage définitif des terres qu'elle tient à bail, conformément à la convention du 20 décembre 1913, modifiée par le décret du 4 mars 1920. — *Ann.* — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 10.

Projet de décret prorogeant de deux ans les droits de recherches minières dont bénéficie la Compagnie minière du Congo belge. — *Ann.* — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 15.

Projets de décret du 13 juin et du 11 juillet 1935, approuvant la délivrance d'un certain nombre de permis spéciaux de recherches minières par la Compagnie des chemins de fer du Congo supérieur aux Grands Lacs africains. — *Ann.* — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 15.

Projets de décret du 13 juin et du 11 juillet 1935 approuvant le renouvellement d'un certain nombre de permis spéciaux de recherches minières par la Compagnie des chemins de fer du Congo supérieur aux Grands Lacs africains. — *Ann.* — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 15.

Projet de décret approuvant une convention conclue le 30 septembre 1935 entre la colonie et la Société des chemins de fer vicinaux du Congo dans le but d'autoriser cette dernière à

Colonies. DÉCRETS. Projets de décrets déposés sur le bureau pendant trente jours de session (suite)

effectuer des coupes de bois nécessaires à l'exploitation du chemin de fer dans les réserves forestières situées le long des lignes, à désigner par le gouverneur général. — *Ann.* — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 22.

Projet de décret approuvant quatre concessions minières octroyées par le Comité spécial du Katanga à MM. le colonel Muller, Gaston Duwez, ingénieur; Robert-J. de Leener, ingénieur-géologue; Eugène Grandry, ancien directeur de la Compagnie des chemins de fer du Congo supérieur aux Grands Lacs africains. — *Ann.* — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 22.

Projets de décret : approuvant une convention conclue le 14 août 1935 entre la colonie et la Société auxiliaire agricole du Kivu; approuvant la délivrance d'un certain nombre de permis spéciaux de recherches minières par la Compagnie des chemins de fer du Congo supérieur aux Grands Lacs africains; approuvant le renouvellement d'un certain nombre de permis spéciaux de recherches minières par la Compagnie des chemins de fer du Congo supérieur aux Grands Lacs africains. — *Ann.* — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 314.

Projets de décret : 1° approuvant le renouvellement de concessions minières octroyées par le Comité spécial du Katanga respectivement à MM. de Miomandre, Paté, Wangermée et à la Société cotonnière coloniale « Colocoton »; 2° approuvant des conventions conclues entre le Comité spécial du Katanga et MM. E. Grandry et Grégoire Delecourt. — *Ann.* — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 390.

Projet de décret approuvant une convention conclue entre le Comité spécial du Katanga, l'Union minière du Haut-Katanga et la Société de Recherches minières du Sud-Katanga. — *Ann.* — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 601.

Projet de décret approuvant une convention conclue, le 28 décembre 1935, entre la colonie et la société Exploitation forestière du Kasai. — *Ann.* — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 601.

Projet de décret approuvant la convention conclue le 17 mars 1936 entre le gouvernement de la colonie, la Compagnie des chemins de fer du Congo supérieur aux Grands Lacs africains et la Compagnie minière des Grands Lacs africains. — *Ann.* — Transmis par M. le ministre des colonies, p. 601. — M. Leyniers déclare ne pouvoir se rallier, ni quant au fond ni quant à la forme, à ce projet de décret; motive son opposition et demande que ce projet soit renvoyé à la commission des colonies, qui ferait rapport; insiste, à cette occasion, pour que le greffe du Sénat demande au ministère des colonies que le dossier complet relatif aux projets de décrets soit communiqué au Sénat, p. 601. — M. le président déclare, le Sénat étant unanime, que le projet sera renvoyé à la commission des colonies, p. 601.

PROPOSITIONS FAITES AU PARLEMENT ANGLAIS AU SUJET D'UN PARTAGE ÉVENTUEL DU CONGO BELGE. — V. Interpellations, au nom de M. le baron de Dorlodot.

Combattants. — V. Armée.

Commerce et industrie.

AGENTS DE CHANGE : RÉGLEMENTATION DE LA PROFESSION. — V. Bourse : Agents de change.

ARMES. — V. Droit pénal : Milices privées et Armes.

COMMISSIONS PARITAIRES AGRAIRES. — V. Agriculture.

CONTRATS D'EMPLOI. — V. Travail.

EMPLOYÉS. — V. 1° Assurances sociales; 2° Travail : Contrats d'emploi, etc.

IMPORTATION, EXPORTATION ET TRANSIT DE MARCHANDISES. — V. plus loin : Licences.

INDUSTRIE HOTELIÈRE.

Grivèlerie. — V. Droit pénal : Grivèlerie.

LAIT ET PRODUITS LAITIERS. — V. Alimentation et ravitaillement.

LICENCES.

Ratification des arrêtés royaux par les Chambres législatives. — *Projet de loi portant ratification d'un certain nombre d'arrêtés royaux pris en vertu de la loi du 30 juillet 1934 modificative de la loi du 30 juin 1931, relative à l'importation, l'exportation et le transit des marchandises (1934-1935).*

Doc. — N° 115. Rapport de M. Mullie.

Projet de loi portant ratification d'un certain nombre d'arrêtés royaux pris en vertu de la loi du 30 juillet 1934, modificative de la loi du 30 juin 1931 relative à l'importation, l'exportation et le transit des marchandises (1935-1936).

Doc. — N° 91. Projet de gouvernement.

N° 116. Rapport de M. Mullie.

Ann. — Dépôt, par M. Mullie, du rapport sur ces deux projets de loi, p. 492 (17 mars 1936).

Commerce et industrie. LICENCES. *Projet de loi portant ratification d'un certain nombre d'arrêtés royaux pris en vertu de la loi du 30 juillet 1934 (suite)*

M. le président estime que le Sénat jugera bon de fusionner ces deux projets similaires, p. 587. — Assentiment du Sénat.

Discussion générale.

Sont entendus : MM. Mullie, rapp. (qui attire l'attention du ministre sur les réserves formulées par les deux commissions du Sénat pour que, à l'avenir, les arrêtés soumis à la ratification soient présentés par un projet de loi spécial, et demande que le ministre veuille bien marquer son accord sur ce point); Van Isacker, m. a. éc. (qui se déclare d'accord sur les suggestions du rapporteur); Wauters (qui fait certaines réserves sur l'opportunité des pouvoirs spéciaux, mais engage cependant ses amis politiques à voter les projets), p. 587. — La discussion générale est close.

L'article unique du projet de loi relatif à la session 1934-1935 est adopté sans observations, p. 588.

L'article unique du projet de loi relatif à la session 1935-1936 est adopté sans observations, p. 590.

Le Sénat décide de ne procéder qu'à un seul vote sur l'ensemble des deux projets de loi, p. 597.

L'ensemble des deux projets de loi est adopté par 105 voix et 7 abstentions, p. 597 (25 mars 1936). — Se sont abstenus : MM. Catteau, Coenen, Demets (F.), baron de Moffarts, Dierckx, Lindekens et Loumaye, p. 597. — Les projets sont transmis à la Chambre.

Projet de loi portant ratification d'un certain nombre d'arrêtés royaux pris en exécution de la loi du 30 juillet 1934, modificative de celle du 30 juin 1931 sur l'importation, l'exportation et le transit des marchandises.

Doc. — N° 172. Rapport de M. Mullie.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 3 avril 1936, p. 623. — Le projet est renvoyé aux commissions réunies des affaires économiques et de l'agriculture.

Dépôt du rapport par M. Mullie, p. 642 (8 avril 1936).

Pas de discussion générale.

L'article unique est adopté sans observations, p. 687.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 127 membres présents, p. 707 (9 avril 1936). — Le projet est soumis à la sanction royale.

MARCHANDISES : IMPORTATION, EXPORTATION ET TRANSIT. — V. plus haut : Licences.

MINIÈRES ET CARRIÈRES.

Emploi des femmes. — V. Travail : Travail des femmes.

PRUD'HOMMES. — V. Organisation judiciaire.

PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES : INTERDICTION A L'ENTRÉE. — V. Droit pénal : Bonnes mœurs.

SALAIRES DES OUVRIERS. — V. Travail : Salaires.

SOCIÉTÉS ANONYMES : DROIT DE VOTE PRIVILÉGIÉ. — V. Droit commercial : Sociétés anonymes.

SOCIÉTÉS BELGES EXPLOITANT EN RUSSIE. — V. 1° Droit commercial : Sociétés; 2° Impôts : Impôts indirects.

TRAITÉS AVEC DES PAYS ÉTRANGERS. — V. Affaires étrangères : Commerce.

TRAVAIL DES FEMMES ET DES ENFANTS. — V. Travail : Travail des femmes et des enfants.

VERRERIES. — V. Travail.

VOYAGEURS ET REPRÉSENTANTS DE COMMERCE : PROTECTION ET DROITS. — V. Travail : Contrat de travail, etc.

ZINC : ACCIDENTS A L'USINE DU PRAYON ET SITUATION DES OUVRIERS. — V. Interpellations au nom de M. Rogister.

Commissions permanentes. — V. Chambres législatives-Sénat : Listes.

Commissions paritaires agraires. — V. Agriculture.

Communes.

AGENTS DES ADMINISTRATIONS COMMUNALES, OFFICIERS DE RÉSERVE : PRESTATIONS. — V. Administrations publiques : Obligations de ces administrations à l'égard de leurs agents, officiers de réserve.

BRECHT. — *Arrière-dus au secrétaire communal.* — V. Interpellations au nom de M. Godding.

CONVERSION DES DETTES INTÉRIEURES. — V. Finances : Dette publique et emprunts : Rentes.

GAND. — V. plus loin : Territoires : Flandre orientale.

Communes (suite)

FISCALITÉ PROVINCIALE ET COMMUNALE. — V. Impôts.

LIÈRGE. — *Sauvegarde des intérêts de la ville, à l'occasion de l'exécution de certains travaux.* — V. Interpellations au nom de M. Van Cauwenbergh.

MONT-SAINT-AMAND. — V. plus loin : Territoires : Flandre orientale.

OOSTACKER. — V. plus loin : Territoires : Flandre orientale.

TERRITOIRES.

Flandre orientale. — *Projet de loi modifiant les limites séparatives de la ville de Gand et des communes de Mont-Saint-Amand et d'Oostacker.*

Doc. — N° 89. Rapport de M. le baron de Kerchove d'Exaerde.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 5 décembre 1935, p. 22. — Le projet est renvoyé à la commission de l'intérieur.

Dépôt du rapport par M. le baron de Kerchove d'Exaerde, p. 387 (25 février 1936).

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 580.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 107 membres présents, p. 581 (24 mars 1936). — Le projet est soumis à la sanction royale.

URBANISATION. — V. Travaux publics.

Comptabilisation des droits spéciaux frappant les céréales à l'importation. — V. Budgets : Budget des voies et moyens.

Comptabilité de l'Etat. — V. Finances.

Conciliation. — V. Droit civil : Divorce.

Condamnation conditionnelle. — V. Droit pénal.

Congo belge. — V. Colonie.

Conseil colonial. — V. Colonies.

Conseils de prud'hommes. — V. 1° Organisation judiciaire : Prud'hommes. — 2° Interpellations au nom de M. Van Roosbroeck.

Conseils provinciaux. — V. Lois électorales : Elections provinciales.

Constitution. — V. Droit public.

Contingent. — V. Armée.

Contrat d'emploi. — V. Travail.

Contrat d'engagement pour le service de navigation intérieure. — V. Transports : Navigation intérieure.

Conventions avec des pays étrangers. — V. Affaires étrangères, aux différentes rubriques qui intéressent ces conventions.

Conversion des dettes intérieures du « Crédit communal », des provinces et des communes. — V. Finances : Dette publique et emprunts.

Cour de cassation.

NOMINATION D'AVOCATS. — V. Organisation judiciaire : Cour de cassation.

PRÉSENTATION DE CANDIDATS AUX PLACES DE CONSEILLER. — V. 1° Chambres législatives : Sénat : Listes. — 2° Organisation judiciaire : Cour de cassation.

Cour des comptes.

DISSENTIMENTS ENTRE LA COUR DES COMPTES ET DES DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS.

Ann. — Exposé d'un dissentiment entre la Cour des comptes et le département de la justice, au sujet du calcul d'une pension. Transmis par M. le premier président de la Cour des comptes, p. 15.

Exposé du dissentiment qui s'est produit entre le collège de la Cour des comptes et le département des travaux publics, en ce qui concerne les minima des salaires. Transmis par M. le premier président de la Cour des comptes, p. 66.

Créances sur l'Etat belge. — V. Finances : Comptabilité de l'Etat.

Créanciers privilégiés. — V. Droit civil : Privilèges et hypothèques.

Crédits provisoires. — V. Budgets.

Crédits supplémentaires. — V. Budgets.

Crème artificielle. — V. Alimentation et ravitaillement : Lait, etc.

D

Date des élections législatives et provinciales. — V. Lois électorales : Elections, etc.

Décès de S. M. la Reine Astrid. — V. Roi et Famille royale.

Décès de S. M. Georges V, Roi de Grande-Bretagne. — V. Affaires étrangères : Angleterre.

Décès de membres du Sénat. — V. Chambres législatives-Sénat.

Décès prématuré. — V. Assurances sociales : Employés.

Décrets (Projets de). — V. Colonies.

Défense nationale. — V. Armée.

Défense du territoire. — V. Expropriations.

Délégations de créances sur l'Etat belge. — V. Finances : Comptabilité de l'Etat.

Délits de chasse. — V. Chasse.

Délit de grivèlerie. — V. Droit pénal : Grivèlerie.

Démissions. — V. Chambres législatives-Sénat

Destrée.

ANCIEN MINISTRE DES SCIENCES ET DES ARTS, MEMBRE DE LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Ann. — M. le président Lippens prononce l'éloge funèbre à la mémoire de M. Jules Destrée, ancien ministre des sciences et des arts, membre de la Chambre des représentants, p. 118.

Dettes intérieures de divers organismes. — V. Finances : Dette publique et emprunts.

Dette publique et emprunts. — V. Finances.

Dissentiments entre la Cour des comptes et des départements ministériels. — V. Cour des comptes.

Distributions d'énergie électrique. — V. Electricité.

Divorce. — V. Droit civil.

Dommages causés par des aéronefs aux tiers à la surface. — V. Affaires étrangères : Droit international privé : Aéronautique.

Dotation sénatoriale. — V. Chambres législatives-Sénat.

Douanes. — V. Impôts : Douanes et accises.

Doubles impositions fiscales en ce qui concerne la circulation des véhicules automobiles. — V. Affaires étrangères : Impôts.

Droit civil.

ARTICLES 286 ET 287 : MODIFICATION. — V. plus loin : Divorce.

BAIL.

Bail à ferme. — *Proposition de loi modifiant la loi du 7 mars 1929 sur le bail à ferme* (due à l'initiative de M. Wauters).

Doc. — N° 126. Rapport de M. Ligy sur la recevabilité de cette proposition.

N° 134. Proposition de M. Wauters.

Ann. — Vote et adoption de la prise en considération et renvoi aux commissions réunies de la justice et de l'agriculture, p. 569.

DIVORCE.

Projet de loi modifiant les articles 286 et 287 du Titre VI, Livre I, du Code civil.

Doc. — N° 98. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 121. Rapport de M. de Sélys Longchamps.

Droit civil. DIVORCE. *Projet de loi modifiant les articles 286 et 287 du Titre VI, Livre I, du Code civil (suite)*

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 5 mars 1936, p. 390. — Le projet est renvoyé à la commission de la justice.

Rapporteur : M. de Sélys Longchamps.

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 570.

M. le président proposant de ne procéder qu'à un seul vote sur plusieurs projets, M. G. Rutten demande qu'il soit fait exception pour ce projet, plusieurs membres n'ayant pas assisté à la discussion, et désirant d'autre part motiver son vote, p. 581. — Le Sénat décide de voter ce projet séparément, p. 581.

M. G. Rutten motive son vote négatif et déclare qu'il s'agit d'une question de principe; invite ses amis de la droite à voter contre le projet ou à s'abstenir, p. 582.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 57 voix contre 50, p. 582 (24 mars 1936). — Le projet est soumis à la sanction royale.

EXÉCUTION RÉCIPROQUE DES JUGEMENTS. — V. Affaires étrangères : Droit international privé.

PRIVILÈGES.

Personnes accidentées. — *Projet de loi créant un privilège au profit des personnes accidentées.*

Doc. — N° 144. Projet transmis par la Chambre des représentants.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 26 mars 1936, p. 601. — Le projet est renvoyé à la commission de la justice.

Droit commercial.

CODE DE COMMERCE.

Livre 1^{er}, titre V : Réglementation de la profession d'agent de change. — V. Bourse : Agents de change.

SOCIÉTÉS ANONYMES.

Droit de vote privilégié. — *Projet de loi sur le droit de vote privilégié dans les sociétés anonymes.*

Doc. — N° 19. Rapport de M. Rolin.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Rolin, p. 31 (10 décembre 1935).

M. le président annonce que la commission propose le retrait de ce projet; M. Van Fleteren demande s'il n'y a pas lieu de procéder à un appel nominal sur cette question; M. le président répond négativement et le Sénat décide le retrait du projet, p. 42.

SOCIÉTÉS.

Sociétés belges exploitant en Russie. — *Projet de loi prorogeant les lois des 9 janvier 1926, 11 avril 1927 et 27 décembre 1930 relatives aux sociétés belges exploitant en Russie.*

Doc. — N° 13. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 16. Rapport de M. Godding.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 5 décembre 1935, p. 22. — Le projet est renvoyé à la commission des finances. — M. le président fait remarquer l'urgence du projet, p. 22.

Pas de discussion générale.

L'article unique est adopté sans observations, p. 42.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 106 membres présents, p. 42 (11 décembre 1935). — Le projet est soumis à la sanction royale.

V. aussi : Impôts : Impôts indirects : Opérations de bourse : Sociétés belges en Russie.

Droit de vote privilégié dans les sociétés anonymes. — V. Droit commercial : Sociétés anonymes.

Droit électoral. — V. Lois électorales.

Droit international. — V. Affaires étrangères.

Droit pénal.

ARTICLES 420 ET 420bis. — V. plus loin : Peines et sanctions.

ARTICLE 386bis. — V. plus loin : Bonnes mœurs.

BONNES MŒURS.

Images, objets indécents. — *Projet de loi modifiant l'article 386bis du Code pénal.*

Doc. — N° 102. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 120. Rapport de M. Gillon.

Droit pénal. BONNES MŒURS. Images, objets indécents (suite)

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 5 mars 1936, p. 390. — Le projet est renvoyé à la commission de la justice.

Dépôt du rapport par M. Gillon, p. 522 (18 mars 1936).

Pas de discussion générale.

L'article unique est adopté sans observations, p. 570.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 107 membres présents, p. 581 (24 mars 1936). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Publications étrangères. — *Projet de loi permettant au gouvernement d'interdire l'entrée en Belgique de certaines publications étrangères.*

Doc. — N° 141. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 149. Rapport de M. Misson.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 26 mars 1936, p. 601. — Le projet est renvoyé à la commission de l'intérieur.

Dépôt du rapport par M. Misson, p. 607 (2 avril 1936). — M. Misson demande l'urgence pour ce projet, p. 607. — M. Misson donne lecture de son rapport, qui conclut à l'adoption du projet, p. 609 (2 avril 1936). — M. le chevalier Dessain donne lecture du texte flamand de ce rapport, p. 609.

Discussion générale.

Discours de MM. G. Rutten (qui estime que la nécessité de voter ce projet est évidente, mais désire dissiper certains malentendus; précise le but du projet, désire rencontrer les objections faites au sujet de la censure qu'il serait question d'établir et fait diverses observations au sujet de la commission qui serait éventuellement instituée en cette matière; conjure tous les membres du Sénat de voter ce projet); Cateau (qui estime qu'il conviendrait d'amender le texte soumis aux délibérations du Sénat et discute les termes contenus dans le projet, qu'il combat; déclare qu'il ne votera pas le projet); Janson (qui défend le projet et demande qu'il soit voté en vue de défendre la jeunesse, surtout la jeunesse ouvrière); Rolin (qui fait diverses objections; craint les abus en cette matière et parle de la commission qu'il est question de créer; puis dépose un amendement dont il donne lecture et déclare que si le Sénat veut bien substituer ce texte à l'article 1^{er}, il votera le projet); Soudan, m. j. (qui fait une brève déclaration, défend le projet et désire qu'il rallie l'unanimité des suffrages); Dierckx (qui estime qu'il n'y a pas urgence et indique les raisons pour lesquelles il ne votera pas le projet, notamment à cause des conditions dans lesquelles le Sénat est forcé de le discuter); le président (qui proteste contre les paroles de M. Dierckx et fait remarquer que le Sénat a décidé la discussion d'urgence; estime qu'il n'y a pas sujet à critique lorsque les décisions prises par l'assemblée sont appliquées), p. 609 à 616. — Observations de MM. Van Fleteren, Huisman Van den Nest, Orban, Janson, G. Rutten, Dierckx (qui maintient sa manière de voir), p. 610 à 616. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 1^{er}. M. le président rappelle un amendement de M. Rolin et en donne lecture; l'amendement est mis aux voix par assis et levé et n'est pas adopté, p. 616. — L'article 1^{er} est adopté, p. 616.

Art. 2 et 3. Adoptés sans observations, p. 616.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 98 voix contre 29, p. 619 (2 avril 1936). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Motion d'ordre du R. P. Rutten, qui fait une rectification au *Compte rendu analytique* en ce qui concerne le discours qu'il a prononcé et dans lequel des mots ont été omis, p. 624.

CONDAMNATION CONDITIONNELLE.

Projet de loi portant modification à l'article 9 de la loi du 31 mai 1888 sur la condamnation conditionnelle.

Doc. — N° 108. Amendements du gouvernement.

DÉLITS DE CHASSE. — V. Chasse.**GRIVÉLERIE.**

Projet de loi concernant la répression du délit de grivèlerie.

Doc. — N° 28. Rapport de M. Disière.

N° 52. Amendement du gouvernement.

Ann. — Rapporteur : M. Disière.

Discussion générale.

M. Van Fleteren propose le renvoi du projet à la commission, afin de permettre d'examiner le nouveau texte du gouvernement, p. 142. — M. le président fait remarquer que deux amendements sont présentés à ce projet : l'un proposé par le gouvernement, l'autre par la commission; estime que le renvoi à la commission ne s'impose pas et que le Sénat pourrait poursuivre la discussion; M. Soudan, m. j., déclare qu'il

Droit pénal. GRIVÉLERIE. Projet de loi concernant la répression du délit de grivèlerie. Discussion générale (suite)

s'agit, en effet, d'une simple question de forme, mais ne voit nul inconvénient à ce que la commission réexamine le texte, à condition qu'elle se réunisse cette même semaine; M. Disière, rapp., estime que la commission ne sera pas d'accord sur le texte proposé et préfère discuter en commission plutôt qu'en séance publique; M. G. Rutten appuie la demande de renvoi en commission, à condition que la discussion soit fixée à la semaine suivante, p. 142. — Observations de MM. Soudan, m. j., Disière, rapp., le président, p. 143. — M. Disière, rapp., indique la divergence de vues entre le ministre et la commission; observations de M. Soudan, m. j., p. 143. — M. le président prie le ministre de s'expliquer immédiatement, afin d'éviter le renvoi en commission, p. 143. — Discours de MM. Soudan, m. j. (qui traite la question des frais de justice et estime impossible d'accepter le texte de la commission de la justice; donne lecture du texte proposé par le gouvernement, le motif et déclare accepter le chiffre maximum de 1,500 francs proposé par la commission); Disière, rapp. (qui défend le texte de la commission, en ce qui concerne les frais de justice); Rolin (qui défend également ce texte), p. 143. — Observations de M. Soudan, m. j., qui indique le texte de l'amendement, p. 143, 144. — M. le président indique le texte qui devrait être admis pour le quatrième alinéa; M. Soudan, m. j., indique une légère modification à ce texte, et M. Rolin déclare être d'accord, p. 143. — Discussion au sujet du texte qui sera soumis au vote. Sont entendus : MM. Disière, rapp., Soudan, m. j., Rolin, J. De Clercq, p. 144. — M. le président donne lecture du texte proposé par le gouvernement, avec l'amendement qui y a été apporté et ce texte est adopté, p. 144.

L'article unique, ainsi amendé, est remis aux voix et est définitivement adopté, p. 144.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 106 voix et 1 abstention, p. 153 (28 janvier 1936). — S'est abstenu : M. Van Fleteren, p. 153. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

MILICES PRIVÉES, ARMES.

Projet de loi complétant la loi du 29 juillet 1934 qui interdit les milices privées et modifiant la loi du 3 janvier 1933 sur les armes.

Doc. — N° 156. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 183. Rapport de M. Jos De Clercq.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 3 avril 1936, p. 623. — Le projet est renvoyé à la commission de la justice.

Dépôt, par M. J.-J. De Clercq, du rapport sur ce projet de loi, p. 661 (9 avril 1936). — M. J.-J. De Clercq donne lecture en français et en flamand de ce rapport, p. 661.

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 702, 703.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 127 membres présents, p. 707 (9 avril 1936). — Le projet est soumis à la sanction royale.

PEINES ET SANCTIONS.

Projet de loi modifiant les articles 420 et 420bis du Code pénal.

Doc. — N° 119. Rapport de M. Jos. De Clercq.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 5 mars 1936, p. 390. — Le projet est renvoyé à la commission de la justice.

Rapporteur : M. Jos. De Clercq.

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 570.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 107 membres présents, p. 581 (24 mars 1936). — Le projet est soumis à la sanction royale.

TRAITE DES BLANCHES : CONVENTION INTERNATIONALE. — V. Affaires étrangères : Traite des blanches.

Droit public.**CONSTITUTION.**

Nombre des députés et sénateurs. Projet de loi fixant le nombre des membres des Chambres législatives et portant répartition des sièges conformément aux résultats du recensement général de la population au 31 décembre 1930.

Doc. — N° 152. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 161. Rapport de M. le baron Delvaux de Fenffe.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 7 avril 1936, p. 623. Le projet est renvoyé à la commission de l'intérieur.

A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, le mercredi 8 avril, M. le président Lippens propose de porter cet objet à l'ordre du jour du lendemain matin, p. 624. — M. Segers fait diverses observations au sujet des travaux encore à l'ordre du jour; fait remarquer l'importance du projet relatif aux questions électorales, estime que cette discussion doit se dérouler dans le calme, dans l'intérêt même de la dignité du

Droit public. CONSTITUTION. Nombre des députés et sénateurs (suite)

Sénat et demande, au nom de la droite, que ce projet ne vienne en discussion qu'au début de la séance de l'après-midi, p. 624. M. Vinck insiste pour que cette discussion soit commencée le lendemain matin; M. Segers renouvelle sa proposition de fixer ce débat au début de l'après-midi, p. 625, 626. — Cette dernière proposition, mise aux voix par assis et levé, n'est pas adoptée, p. 626.

Dépôt, par M. le baron Delvaux de Fenffe, du rapport sur ce projet de loi, p. 626 (8 avril 1936).

Discussion générale.

Discours de MM. le baron Delvaux de Fenffe (qui rectifie quelques erreurs d'impression dans les documents relatifs à ce projet, notamment en ce qui concerne les n^{os} 161, 162 et 165; estime nécessaire que le rapporteur précise, au début de ce débat, la position prise par la commission de l'intérieur; rappelle ensuite les incertitudes de la Chambre et justifie l'attitude prise par la commission; présente au ministre de l'intérieur quelques remarques, en ce qui concerne le projet du gouvernement; déclare que la commission a le désir formel de voir, en des moments calmes et normaux, reprendre l'examen de la loi électorale qu'il estime défectueuse; demande au parlement et au gouvernement de reprendre, après les prochaines élections, l'étude d'une loi plus adaptée aux désirs et aux vœux de la nation et fait remarquer que si la commission a adopté le chiffre 202, c'est uniquement parce qu'elle n'a pas voulu, à la veille d'une dissolution, mettre le Sénat en opposition avec l'autre assemblée); Gillon (à titre tout à fait impartial, se borne à développer quelques considérations qui motivent son vote; regrette que des questions de cette nature soient discutées dans la fièvre d'une fin de session; rappelle les suggestions qu'il a faites en commission concernant la réforme du régime électoral, déplore l'intervention de la question linguistique en cette matière, estime que, seul, le gouvernement pourra donner à ce vaste problème la solution qui convient, puis défend le régime parlementaire); Waucquez (qui rend hommage au rapporteur, examine les données du problème soulevé par le projet, rappelle que les membres du parlement représentent la nation et non une province ou un arrondissement, puis estime qu'en reprenant, sous forme d'amendement, le projet du gouvernement, tant dans son chiffre que dans son tableau de répartition, il suggérera à l'assemblée une mesure sage et prudente); le baron d'Huart (qui déclare ne pouvoir donner son adhésion au projet voté par la Chambre des représentants; estime qu'une augmentation du nombre des parlementaires ne se justifie pas); Verbist (qui présente ses observations au nom des membres du groupe catholique flamand du Sénat, fait remarquer qu'il s'agit de deux questions distinctes : celle du nombre de sièges et celle de leur répartition, puis développe ces deux points); Orban (qui rend hommage au rapporteur et estime, ainsi que plusieurs de ses amis flamands, que la répartition des sièges est l'essentiel de la question à envisager); Hanquet (qui traduit le sentiment de plusieurs de ses amis politiques des départements wallons, regrette que ce projet vienne si tardivement en discussion, estime qu'il serait désirable de conserver le *statu quo* non seulement au point de vue du chiffre des élus, mais également au point de vue de leur répartition et développe sa manière de voir; demande une solution envisageant, peut-être dans un avenir prochain, la révision de notre pacte constitutionnel; exprime le désir de ne pas voir augmenter le chiffre des effectifs et se rallie à l'amendement déposé par MM. Waucquez et consorts; motive enfin son opposition au projet et demande que les chiffres fixés par le ministre de l'intérieur soient adoptés); Catteau (qui rencontre les observations formulées par M. Waucquez, estime qu'une réforme électorale est nécessaire, défend le travail parlementaire et approuve le projet); Wauters (qui estime que le projet adopté par la Chambre trouvera au Sénat une majorité importante; au nom d'un grand nombre de ses amis, déclare qu'ils le voteront et motive ce vote; parle de la réforme de la structure politique, de l'extension du contrôle parlementaire, de la nécessité d'une collaboration étroite entre le pouvoir législatif et l'organisation syndicale et demande que, au lendemain des élections, on aborde la question de la réforme du régime parlementaire); Crokaert (qui combat certaines idées développées par M. Wauters, critique l'usage qui a été fait des pleins pouvoirs, notamment en matière de réforme de la procédure civile, estime que la question de l'augmentation du nombre des députés a une importance énorme, puis défend l'amendement qu'il présente avec MM. Waucquez et Van Overbergh); Janson (qui constate que l'on semble d'accord pour modifier le chiffre actuel de parlementaires, surtout en ce qui concerne la répartition des sièges et convie le Sénat à adopter le chiffre admis par la Chambre des représentants), p. 648 à 656. — Observations de MM. Van Fleteren, Godding, Dierckx, p. 651 à 654. — Discours de M. du Bus de Warnaffe, m. i., qui déclare que le projet en discussion est celui du ministre de l'intérieur, amendé par la Chambre des représentants; déclare que le chiffre 180 a ses préférences; s'oppose à un amendement de M. Verbrugge tendant à transférer un des trois sièges sénatoriaux de l'arrondissement de Roulers-Thielt à l'arrondissement de Courtrai-Ypres, puis rencontre les observations présentées

Droit public. CONSTITUTION. Nombre des députés et sénateurs. Discussion générale (suite)

par plusieurs orateurs, p. 657, 658. — Observations de MM. Forthomme, Catteau, Crokaert, p. 658. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Article 1^{er}. M. le président donne lecture de cet article et de l'amendement présenté par MM. Waucquez et consorts, p. 678. — L'appel nominal est demandé sur cet amendement qui est rejeté par 91 voix contre 48 et 3 abstentions, p. 673. — Se sont abstenus : MM. le baron Delvaux de Fenffe, Rutten, Jos., et Van Cauwenbergh, p. 678. — M. le président fait remarquer que, l'amendement de MM. Waucquez et consorts ayant été repoussé, les autres amendements déposés aux articles 2 et 3 viennent à tomber, p. 678. — Assentiment du Sénat. — L'article 1^{er} est adopté tel qu'il a été primitivement proposé par le gouvernement, p. 678.

Article 2. M. le président donne lecture de cet article, ainsi que de l'amendement y présenté par M. Verbrugge, p. 680. — Discours de MM. Verbrugge (qui défend son amendement); Gillon (qui prie le Sénat, malgré sa sympathie personnelle pour l'amendement, de le rejeter), p. 680, 681. — L'amendement, mis aux voix par assis et levé, n'est pas adopté, p. 681. — L'article 2 est adopté, p. 681.

Article 3. Adopté sans observations, p. 681.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 84 voix contre 52 et 6 abstentions, p. 706 (9 avril 1936). — Se sont abstenus : MM. Jcs. De Clercq, baron Delvaux de Fenffe, Mullie, Raport, Rutten, G., et Verbrugge, p. 706. — Le projet est soumis à la sanction royale.

E

Ecoles. — V. Enseignement.

Effectifs militaires. — V. Armée : a) Contingent; b) Milice.

Elections. — V. 1^o Lois électorales. — 2^o Droit public : Constitution.

Electricité.

DISTRIBUTION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE.

Projet de loi complétant la loi du 10 mars 1925 sur les distributions d'énergie électrique.

Doc. — N^o 168. Rapport de M. Van Belle.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 3 avril 1936, p. 623. — Le projet est renvoyé à la commission des travaux publics.

Rapporteur : M. Van Belle.

Pas de discussion générale.

L'article unique est adopté sans observations, p. 639.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 132 membres présents, p. 643 (8 avril 1936). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Emoluments des huissiers pour les protêts. — V. Procédure civile : Huissiers.

Emploi des langues. — V. Organisation administrative : Langues.

Employés. — V. 1^o Assurances sociales : Employés. — 2^o Travail : Contrat d'emploi.

Emprisonnement. — V. Droit pénal : a) Condamnation conditionnelle; b) Peines et sanctions.

Emprunts. — V. 1^o Finances : Dette publique et emprunts. — 2^o Transports : Chemins de fer.

Energie électrique. — V. Electricité.

Enfance (Protection).

Objets et publications contraires aux bonnes mœurs. — V. Droit pénal : Bonnes mœurs.

Enfants (Travail des). — V. Travail : Travail des femmes et des enfants.

Enseignement.

FILMS ÉDUCATIFS : CIRCULATION INTERNATIONALE. — V. Affaires étrangères : Arts, sciences et lettres.

PENSIONS. — V. Pensions : Personnel enseignant.

Examen des budgets. — V. Budgets.

Exécution réciproque des jugements. — V. Affaires étrangères : Droit international privé.

Exemption de service. — V. Armée : Milice.

Exportation de marchandises. — V. Commerce et industrie : Licences.

Expropriation.

ORGANISATION DÉFENSIVE DU TERRITOIRE.

Projet de loi prorogeant le délai de validité de la loi du 3 janvier 1934 sur l'expropriation dans l'intérêt de l'organisation défensive du territoire.

Doc. — N° 114. Rapport de M. F. Demets.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 5 mars 1936, p. 390. — Le projet est renvoyé à la commission de la défense nationale.

Dépôt du rapport par M. F. Demets, p. 474 (13 mars 1936).

Pas de discussion générale.

L'article unique est adopté sans observations, p. 581.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 107 membres présents, p. 581 (24 mars 1936). — Le projet est soumis à la sanction royale.

TRAVAUX EXÉCUTÉS POUR OCCUPER LES CHOMEURS.

Projet de loi complétant les lois sur l'expropriation pour cause d'utilité publique et applicable aux travaux exécutés pour occuper les ouvriers chômeurs.

Doc. — N° 140. Rapport de M. Disière.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 5 mars 1936, p. 390. — Le projet est renvoyé à la commission de la justice. Rapporteur : M. Disière.

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 618.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 117 voix et une abstention, p. 620 (2 avril 1936). — S'est abstenu : M. le baron de Dorlodot, p. 620. — Le projet est soumis à la sanction royale.

F

Femmes et enfants (Travail des). — V. Travail : Travail des femmes et des enfants.

Fermages. — V. Droit civil : Bail : Bail à ferme.

Films éducatifs : Circulation internationale. — V. Affaires étrangères : Arts, sciences et lettres.

Finances.

BUDGETS. — V. cette rubrique spéciale.

CAISSE D'ÉPARGNE ET DE RETRAITE.

Compte rendu des opérations de la Caisse générale d'Épargne et de Retraite pour l'année 1934.

Ann. — Transmis par M. le ministre des finances, p. 15.

COMPTABILITÉ DE L'ÉTAT.

Créances sur l'Etat belge. — Projet de loi relatif aux cessions et aux délégations de créances sur l'Etat belge en matière de travaux effectués pour compte de l'Etat ou de fournitures destinées à la défense nationale.

Doc. — N° 150. Rapport de M. Crokaert et intitulé proposé par la commission : *Projet de loi complétant le décret du 26 Pluviôse, an II, et étendant son application aux travaux effectués pour compte des provinces, des communes, des associations de communes et des établissements publics.*

COUR DES COMPTES. — V. la rubrique spéciale.

DETTE PUBLIQUE ET EMPRUNTS.

Emprunt de la Ligue des familles nombreuses. — V. Budgets : Budget des voies et moyens.

Emprunts de la S. N. des Chemins de fer. — V. Transports : Chemins de fer.

Emprunt 6 ½ p. c. émis aux Etats-Unis. — V. Budgets : Budget des voies et moyens.

Rentes : Conversion. — Projet de loi concernant la conversion des dettes intérieures de la société anonyme du « Crédit communal de Belgique », des provinces, des communes, des associations de communes et des établissements publics.

Doc. — N° 11. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 20. Rapport de M. le chevalier Dessain.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 5 décembre 1935, p. 22. — Le projet est renvoyé aux commissions réunies de l'intérieur et des finances.

Dépôt du rapport par M. le chevalier Dessain, p. 31 (10 décembre 1935).

Finances. DETTE PUBLIQUE ET EMPRUNTS. Rentes : Conversion (suite)

Pendant la séance du 11 décembre, M. du Bus de Warnaffe, m. i., demande l'urgence pour ce projet et le Sénat décide d'interrompre la discussion du budget de la défense nationale, pour examiner ce projet, p. 43.

Discussion générale.

Discours de M. du Bus de Warnaffe, m. i. (qui indique le but et la portée du projet); le baron de Dorlodot (qui s'étonne de la discussion hâtive de ce projet, déclare qu'il ne le votera pas, l'estimant contraire à l'honnêteté); Moyersoen (qui, bien que décidé à ne pas voter le projet, ne s'associe pas à l'argumentation de M. le baron de Dorlodot, mais se préoccupe surtout du sort réservé aux emprunts futurs qui seront émis); Loumaye (qui parle de la complexité de la question des conventions, du problème des finances communales, du taux de l'intérêt et rend hommage à l'effort du gouvernement); Dierckx (qui intervient en faveur des porteurs de rente; déclare qu'il votera le projet et en indique les motifs); le chevalier Dessain (qui prie ses amis de la droite de ne considérer en tout ceci que l'intérêt des provinces et des communes et estime qu'un intérêt de 4 p. c. est raisonnable), p. 45 à 47. — Observations de MM. Van Fleteren, Ohn, Vinck, Moyersoen, le baron de Dorlodot, Jos. De Clercq, Bologne, p. 44 à 46.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 47.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 78 voix contre 11 et 4 abstentions, p. 47. (11 décembre 1935.) — Se sont abstenus : MM. le baron de Kerchove d'Exaerde, Hanquet, le vicomte Simonis et Temmerman, p. 47. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Fonds d'amortissement. — Compte des opérations du fonds d'amortissement de la dette publique pour l'année 1934.

Ann. — Transmis par M. le premier président de la Cour des comptes, p. 102.

DOUANES ET ACCISES.

Droits spéciaux sur les céréales à l'importation. — V. Budgets : Budget des voies et moyens.

FISCALITÉ PROVINCIALE ET COMMUNALE. — V. Impôts.

IMPOTS. — V. la rubrique spéciale.

Flamand.

Langues (emploi) en matière administrative. — V. Organisation administrative.

Flandre orientale. — V. Communes : Territoires.

Fonds d'amortissement de la Dette publique. — V. Finances : Dette publique et emprunts.

Frais de greffe. — V. Budgets : Budget des voies et moyens.

Françqui (Emile).

DÉCÈS.

Ann. — M. le président prononce un discours afin de rendre hommage à la mémoire de M. Françqui, ministre d'Etat, décédé, p. 14.

G

Gand : modification des limites séparatives. — V. Communes : Territoires : Flandre orientale.

Garantie du gouvernement pour certains emprunts. — V. 1° Finances : Dette publique et emprunt. — 2° Budgets : Budget des voies et moyens.

Grande-Bretagne. — V. Affaires étrangères : Angleterre.

Greffiers. — V. Organisation judiciaire : Justices de paix.

Grivèlerie. — V. Droit pénal.

Guerre.

AMPUTÉS DE LA GUERRE : INDEMNITÉS. — V. Pensions : Pensions militaires.

COMBATTANTS (ANCIENS). — V. Armée.

ŒUVRE NATIONALE DES ORPHELINS DE LA GUERRE.

Proposition de loi modifiant la loi du 15 juin 1919 instituant l'Œuvre nationale des orphelins de la guerre.

Doc. — N° 111. Rapport de M. Ligy sur la recevabilité de la proposition de loi.

N° 113. Proposition de M. F. Demets.

Guerre. ŒUVRE NATIONALE DES ORPHELINS DE LA GUERRE. Proposition de loi modifiant la loi du 15 juin 1919 instituant l'Œuvre nationale des orphelins de la guerre (suite)

Ann. — Vote et adoption de la prise en considération et renvoi à la commission de la justice, p. 471.

TRANSPORTS AUTOMOBILES SUR ROUTE. — V. Transports : Office national des transports automobiles sur route.

H

Habitations et logements à bon marché.

Rapport du conseil d'administration de la Société nationale des habitations et logements à bon marché sur les opérations de l'exercice social 1934.

Ann. — Transmis par M. le ministre des finances, p. 10.

Hôteliers et restaurateurs : Grivèlerie. — V. Droit pénal : Grivèlerie.

Huissiers. — V. Procédure civile.

I

Importation, exportation et transit de marchandises. — V. Commerce et industrie : Licences.

Impôts.

AUTOMOBILES. — V. Affaires étrangères : Impôts.

DOUANES ET ACCISES.

Projet de loi relatif au tarif des douanes.

Doc. — N° 12. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 31. Rapport de M. Mullie.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 5 décembre 1935, p. 22. — Le projet est renvoyé à la commission des finances. — M. le président fait remarquer l'urgence du projet, p. 22. Rapporteur : M. Mullie.

Discussion générale :

Sont entendus : MM. le baron de Moffarts (qui refuse son adhésion au projet) et M. M.-L. Gérard, m. f. (qui déclare que le gouvernement tiendra compte des observations de M. le baron de Moffarts), p. 109.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 109.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 102 voix et 2 abstentions, p. 109 (20 décembre 1935). — Se sont abstenus : MM. le baron de Moffarts et G. Rutten, p. 109. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Projet de loi relatif au tarif des douanes.

Doc. — N° 171. Rapport de M. le comte de Brouchoven de Bergeyck.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 3 avril 1936, p. 623. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Dépôt du rapport par M. le comte de Brouchoven de Bergeyck, p. 626 (8 avril 1936).

Pas de discussion générale.

L'article unique est adopté sans observations, p. 695.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 127 membres présents, p. 707 (9 avril 1936). — Le projet est soumis à la sanction royale.

FISCALITÉ PROVINCIALE ET COMMUNALE

Projet de loi modifiant, pour 1936, certaines dispositions qui intéressent la fiscalité provinciale et communale.

Doc. — N° 175. Rapport de M. Mullie.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 8 avril 1936, p. 648. — Le projet est renvoyé aux commissions réunies de l'intérieur et des finances.

Dépôt par M. Mullie du rapport sur ce projet de loi, p. 661 (9 avril 1936). — M. Mullie donne lecture de son rapport en français et en flamand, p. 661.

Pas de discussion générale.

L'article unique est adopté sans observations, p. 699.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 127 membres présents, p. 707 (9 avril 1936). — Le projet est soumis à la sanction royale.

IMPÔTS DIRECTS.

Automobiles : Convention avec la France. — V. Affaires étrangères : Impôts.

VÉNAT. — TABLE DE LA SESSION ORDINAIRE 1935-1936.

Impôts. IMPÔTS DIRECTS (suite)

Revenus. — Proposition de loi tendant à modifier l'article 10 de la loi du 13 juillet 1930 (article 13, § 1^{er} des lois coordonnées relatives aux impôts sur les revenus).

Doc. — N° 32. Rapport de M. Moyersoen sur la recevabilité de cette proposition de loi.

N° 35. Proposition de M. Godding.

N° 59. Rapport de M. Moyersoen.

N° 142. Projet amendé par la Chambre des représentants.

N° 146. Rapport de M. Moyersoen sur le texte amendé.

Ann. — Dépôt, par M. Moyersoen, du rapport sur la recevabilité de cette proposition de loi, p. 66.

Vote et adoption de la prise en considération et renvoi à la commission des finances, p. 84.

Dépôt du rapport par M. Moyersoen, p. 515 (28 janvier 1936).

M. le président demande si le Sénat entend aborder encore au cours de cette séance (20 février) l'examen de cette proposition de loi; M. Godding estime qu'il est préférable de remettre au mardi suivant; M. Volckaert appuie cette proposition, qui est admise, p. 375, 376.

Discussion générale :

Discours de MM. Godding (qui défend sa proposition, en indiquant le but et la portée); M.-L. Gérard, m. f. (qui déclare admettre la manière de voir des auteurs de la proposition mais non pas le système qu'ils proposent; développe son raisonnement en cette matière puis demande si le moment ne serait pas venu de simplifier le fonctionnement de la machine administrative en simplifiant les opérations auxquelles elle doit faire face en matière d'impôts et indique les mesures qu'il estime devoir être prises), p. 379 à 382. — Observations de MM. Moyersoen, Van Fleteren, Coenen, Godding, p. 380 à 382. — Discours de MM. Godding (qui est surpris de l'opposition manifestée par le ministre des finances et combat les arguments qu'il a invoqués) Van Fleteren (qui appuie le discours de M. Godding et défend la proposition de loi); Coenen (qui insiste sur le caractère interprétatif de la proposition de loi, qu'il appuie, estime que le parlement doit exercer son contrôle puis montre les inconvénients de la manière actuelle d'établir l'impôt foncier et les autres impôts; estime que, dans l'intérêt général, il y a lieu de voter cette proposition), p. 384 à 386. — Observations de MM. Moyersoen, M.-L. Gérard, m. f. (qui déclare avoir défendu son opinion personnelle et ne permet pas qu'on mette en cause les fonctionnaires de son département); Bologne, p. 384 à 386. — La discussion générale est close.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 386, 387.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 76 voix contre 26, p. 387 (25 février 1936). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Renvoyé, amendé, par la Chambre des représentants, le 2 avril 1936, p. 601. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

A la demande de M. le ministre des finances, le Sénat décide de donner un tour de faveur à ce projet, p. 602.

Discussion générale :

Est entendu : M. M.-L. Gérard, m. f., qui déclare ne plus combattre ce projet et en indique les motifs; estime cependant que le vote de ce projet ne mettra pas entièrement fin aux controverses qui se sont produites autour de la question et élève certaines objections quant au fond de la question, p. 602. — La discussion générale est close, p. 602.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 602.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 117 voix et une abstention, p. 620 (2 avril 1936). — S'est abstenu : M. le baron de Dorlodot, p. 620. — Le projet est soumis à la sanction royale.

IMPÔTS INDIRECTS.

Droits de succession. — Proposition de loi modifiant l'article 20 de la loi du 2 juillet 1930 en matière de droits de succession.

Doc. — N° 45. Rapport de M. Moyersoen sur la recevabilité de cette proposition.

N° 54. Proposition de M. Coenen.

Ann. — Vote et adoption de la prise en considération et renvoi à la commission des finances, p. 118.

Opérations de bourse : sociétés belges exploitant en Russie. — Projet de loi prorogeant les lois des 9 janvier 1926, 11 avril 1927 et 27 décembre 1930 relatives aux sociétés belges exploitant en Russie.

Doc. — N° 13. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 16. Rapport de M. Godding.

Impôts. IMPOTS INDIRECTS. Opérations de bourse : sociétés belges exploitant en Russie (suite)

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, 15 décembre 1935, p. 22. — Le projet est renvoyé à la commission des finances. M. le président fait remarquer l'urgence du projet, p. 22.

Pas de discussion générale.

L'article unique est adopté sans observations, p. 42.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 106 membres présents, p. 42 (11 décembre 1935). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Indemnités aux amputés de la guerre. — V. Pensions : Pensions militaires.

Industrie. — V. Commerce et industrie.

I. N. R. — V. Télégraphes et téléphones.

Instituteurs : pensions. — V. Pensions : Personnel enseignant.

Interpellations.

de Dorlodot (baron).

Ann. — Adressée à M. le premier ministre par M. le baron de Dorlodot, sur les mesures que le gouvernement a prises ou compte prendre pour répondre aux inqualifiables propositions faites au parlement anglais par un ancien premier ministre et par un ancien chef du parti travailliste quant au partage du Congo belge. Demande d'interpellation, p. 2550.

Motion d'ordre de M. le baron de Dorlodot, qui annonce qu'il s'est mis d'accord avec M. le premier ministre pour que la discussion de son interpellation soit abordée à cette même séance, p. 378. — Assentiment du Sénat.

M. le baron de Dorlodot développe son interpellation, p. 387, 388. — M. van Zeeland, p. m. et m. a. ét. c. e., répond brièvement à l'interpellation, p. 388. — L'interpellation est close.

Godding.

Ann. — Adressée à M. le ministre de l'intérieur par M. Godding sur les mesures qu'il compte prendre pour faire respecter par l'autorité communale de Brecht les décisions de l'autorité supérieure et pour faire obtenir au secrétaire communal de cette localité le paiement de plus de 50,000 francs d'arriérés d'appointements qui lui sont dus. Demande d'interpellation, p. 118. — L'interpellation sera jointe au budget de l'intérieur, p. 118.

Hans.

Ann. — Adressée à M. le ministre du travail et de la prévoyance sociale par M. Hans au sujet des accidents du travail dans l'industrie du bâtiment. Demande d'interpellation, p. 401. — L'interpellation sera jointe à la discussion du budget du travail et de la prévoyance sociale, p. 401. — M. Hans développe son interpellation pendant la discussion du budget du travail et de la prévoyance sociale, p. 498.

Leyniers.

Ann. — Adressée à MM. les ministres de l'intérieur et des travaux publics par M. Leyniers, au sujet de la carence chronique de la Société intercommunale des voies d'accès de l'aérodrome d'Evere, créée en 1931, et des conséquences de son inertie par les entraves qu'elle apporte à l'urbanisation de la région nord-est de Bruxelles. Demande d'interpellation, p. 66. — M. Leyniers indique la portée de son interpellation et fait remarquer qu'elle s'adresse en fait à quatre départements, mais qu'il ne voit aucun inconvénient à ce qu'elle soit rattachée à la discussion du budget de l'intérieur, si M. le ministre de l'intérieur veut bien se mettre d'accord avec ses collègues, p. 66. — Discours de M. Leyniers, qui développe son interpellation au début de la discussion du budget extraordinaire, p. 467 à 469. — Discours de M. Spaak, m. t. et m. p. t. t., qui répond à l'interpellation, p. 469, 470. — L'interpellation est close.

Loumaye.

Ann. — Adressée à M. le ministre de l'intérieur par M. Loumaye, vu le fait nouveau constitué par la gravité de la situation extérieure, prie M. le ministre de l'intérieur, après s'être mis d'accord avec M. le bourgmestre de Bruxelles, d'intendre les manifestations des 22 mars et 5 avril. M. Loumaye demande l'urgence pour son interpellation, motive sa demande et déclare que cette interpellation ne prendra que quelques minutes, p. 391. — M. le président déclare que, M. Loumaye n'ayant pas consulté le ministre intéressé, il n'est pas possible d'accueillir sa demande; M. Hymans, m. c. m., fait remarquer que cette interpellation, qui intéresse le bourgmestre de Bruxelles, touche également à des questions qui seront évoquées par M. le premier ministre à son retour de Genève et prie M. Loumaye d'ajourner son interpellation, p. 391. — M. Loumaye insiste; M. le président déclare à nouveau que, en

Interpellations. Loumaye (suite)

l'absence du ministre, il est impossible de prendre une décision et propose de renvoyer l'interpellation à une date ultérieure; M. Loumaye se déclare d'accord, p. 391.

Mertens.

Ann. — Adressée à M. le ministre du travail et de la prévoyance sociale par M. Mertens sur la politique sociale du gouvernement en matière d'assurance-chômage. Demande d'interpellation, p. 10.

Register.

Ann. — Adressée à MM. les ministres des affaires économiques et du travail et de la prévoyance sociale par M. Register, sur les accidents qui se sont produits à la métallurgie du Prayon, ainsi que sur la situation qui est faite aux ouvriers de l'industrie du zinc, en ce qui concerne l'hygiène, et leur rémunération. Voyez pour la demande d'interpellation la page 704 des *Annales parlementaires*, session 1934-1935, ou la page 32 de la table. — Au moment de l'ouverture de la discussion sur le budget des affaires économiques, M. le président rappelle que cette interpellation est jointe à l'examen de ce budget, p. 148. — M. Register développe son interpellation, p. 151 à 153. — M. Van Isacker, m. a. ét., répond à l'interpellation, p. 163, 164. — M. Register fait encore diverses observations en réponse au ministre, p. 172. — M. Van Isacker déclare que c'est par erreur que le *Compte rendu analytique* lui a attribué une déclaration au sujet de cette interpellation, déclare que M. Delattre, m. t. p. s., est plus compétent que lui-même et répondra à M. Register lors de la discussion de son budget, p. 172. — Voyez aussi le budget des affaires économiques.

Rolin.

Ann. — Adressée à M. le ministre des finances et à M. le ministre de la justice par M. Rolin sur les graves inconvénients résultant de la dispense générale du cautionnement accordée par la Commission de la Bourse aux agents de change inscrits au moment de l'entrée en vigueur de l'arrêté royal du 30 janvier 1935 en violation manifeste des dispositions du dit arrêté. Demande d'interpellation, p. 597. — A la fin de la séance du jeudi 2 avril, M. le président annonce que M. Rolin s'est mis d'accord avec le ministre pour reporter cette interpellation au mardi suivant, à 4 heures, p. 620. — M. Rolin développe son interpellation, p. 643 à 645. — M. M.-L. Gérard, m. t., répond à l'interpellation, p. 645, 646. — Observations de M. Dierckx, p. 644. — L'interpellation est close.

Van Cauwenbergh.

Ann. — Adressée à M. le ministre des travaux publics et de la résorption du chômage par M. Van Cauwenbergh au sujet des travaux projetés entre le canal Albert et la Basse-Nette et la sauvegarde des intérêts importants de la ville de Liège. Demande d'interpellation, p. 15. — A la demande de M. Van Cauwenbergh l'interpellation sera jointe à la discussion du budget extraordinaire, p. 15. — L'interpellation est jointe au budget des travaux publics et de la résorption du chômage. M. Van Cauwenbergh développe son interpellation, p. 194, 195. — Discours de M. Van Roosbroeck, p. 195, 196. — M. de Man, m. t. p. et t. c., répond à l'interpellation, p. 199. — Voir éventuellement la discussion générale du budget des travaux publics et de la résorption du chômage.

Van Roosbroeck.

Ann. — Adressée à M. le ministre du travail et de la prévoyance sociale, par M. Van Roosbroeck, sur le maintien ou la suppression du conseil des prud'hommes. Demande d'interpellation, p. 15. — A la demande de M. Van Roosbroeck, cette interpellation est jointe à la discussion du budget du travail et de la prévoyance sociale, p. 15. — Au moment de la discussion du budget du travail et de la prévoyance sociale, M. le président annonce que M. Van Roosbroeck, retenu à l'étranger, demande que cette interpellation soit reportée à une séance ultérieure, p. 486.

Invalides de la guerre : Pensions. — V. Pensions : Pensions militaires.

Invalidité des aviateurs militaires. — V. Pensions : Pensions militaires ; Aviation.

J

Jonction Nord-Midi. — V. Transports : Chemins de fer.

Jugements : Exécution réciproque. — V. Affaires étrangères : Droit international privé ; Exécution réciproque des jugements.

Justices de paix. — V. Organisation judiciaire.

L

Lait et produits laitiers. — V. Alimentation et ravitaillement.

Langues (Emploi des). — V. Organisation administrative.

Lettres. — V. Arts, sciences et lettres.

Licences d'importation, d'exportation et de transit. — V. Commerce et industrie.

Lierre : Sauvegarde des intérêts de la ville à l'occasion de l'exécution de certains travaux. — V. Interpellations, au nom de M. Van Cauwenbergh.

Ligue des Familles nombreuses : Emprunt : Garantie. — V. Budgets : Budget des voies et moyens.

Listes. — V. Chambres législatives. — Sénat.

Locarno : Violation du pacte par l'Allemagne. — V. Politique du gouvernement : Déclaration à ce sujet.

Lois électorales.

CODE ÉLECTORAL. — V. plus loin : a) Elections provinciales; b) Représentation proportionnelle.

ELECTIONS LÉGISLATIVES.

Projet de loi fixant le nombre des membres des Chambres législatives et portant répartition des sièges conformément aux résultats du recensement général de la population au 31 décembre 1930. — V. Droit public : Constitution.

ELECTIONS LÉGISLATIVES ET PROVINCIALES.

Date des élections. — *Projet de loi modifiant pour 1936 la date des élections législatives et provinciales.*

Doc. — N° 77. *Projet transmis par la Chambre des représentants.* N° 82. *Rapport de M. Catteau.*

Ann. — *Transmis par la Chambre des représentants, le 13 février 1936, p. 314.* — *Le projet est renvoyé à la commission de l'intérieur.*

Dépôt du rapport par M. Catteau, p. 321 (18 février 1936).

A la fin de la séance du 20 février, M. le président consulte le Sénat sur le point de savoir si ce projet sera abordé immédiatement; M. du Bus de Warnaffe, m. i., déclare ne pas y voir d'inconvénient, p. 375, 376.

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 376.

Le Sénat ayant décidé de voter sur un certain nombre de projets par un seul appel nominal, M. le baron de Moffarts demande que le vote sur ce projet se fasse séparément, et cette demande est admise, p. 383.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 111 voix contre 3 et 2 abstentions, p. 383 (25 février 1936). — *Se sont abstenus : MM. le baron de Dorlodot et le baron Delvaux de Fenffe, p. 383.* — *Le projet est soumis à la sanction royale.*

ELECTIONS PROVINCIALES.

Conseils provinciaux. — *Projet de loi concernant la formation de la liste des électeurs pour les conseils provinciaux.*

Doc. — N° 163. *Projet transmis par la Chambre des représentants.* N° 165. *Rapport de M. le baron Delvaux de Fenffe.*

Ann. — *Transmis par la Chambre des représentants, le 7 avril 1936, p. 623.* — *Le projet est renvoyé à la commission de l'intérieur.* *Dépôt du rapport par M. le baron Delvaux de Fenffe, p. 626 (8 avril 1936).*

Pas de discussion générale.

L'article unique est adopté sans observations, p. 685.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 127 membres présents, p. 707 (9 avril 1936). — *Le projet est soumis à la sanction royale.*

Modification et complément de la loi organique. — *Projet de loi modifiant et complétant le Code électoral et la loi organique des élections provinciales.*

Doc. — N° 153. *Projet transmis par la Chambre.* N° 164. *Rapport de M. Gillon.*

Ann. — *Transmis par la Chambre des représentants le 3 avril 1936, p. 623.* — *Le projet est renvoyé à la commission de l'intérieur.* *Dépôt du rapport par M. Gillon, p. 631 (8 avril 1936).* *Pas de discussion générale.*

Discussion des articles.

Articles 1^{er} et 2. *Adoptés sans observations, p. 686.*

Article 3. *Sont entendus : MM. Van Eyndonck (qui demande que les élections provinciales aient lieu le même jour que les élections législatives); du Bus de Warnaffe, m. i. (qui fait*

Lois électorales. ELECTIONS PROVINCIALES. Modification et complément de la loi organique. Discussion des articles (suite)

remarquer à M. Van Eyndonck que, pour aboutir au résultat souhaité, il faudrait modifier certaines dispositions du Code électoral et déclare qu'il fera mettre la question à l'étude, avec l'espoir que la réforme pourra se réaliser pour les élections qui auront lieu dans quatre ans), p. 686, 687. — *L'article 3 est adopté, p. 687.*

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 127 membres présents, p. 707 (9 avril 1936). — *Le projet est soumis à la sanction royale.*

Répartition des conseillers provinciaux. — *Projet de loi apportant des modifications à la répartition des conseillers provinciaux.*

Doc. — N° 162. *Rapport de M. le baron Delvaux de Fenffe.*

Ann. — *Transmis par la Chambre des représentants le 7 avril 1936, p. 623.* — *Le projet est renvoyé à la commission de l'intérieur.* *Dépôt du rapport par M. le baron Delvaux de Fenffe, p. 626 (8 avril 1936).*

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 681. — *Annexe : Tableau annexé à la loi provinciale relatif à la composition des districts électoraux, p. 681 à 685.*

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 127 membres présents, p. 707 (9 avril 1936). — *Le projet est soumis à la sanction royale.*

REPRÉSENTATION ÉLECTIVE DE L'AGRICULTURE ET DES CLASSES AGRICOLES.

Proposition de loi organisant la représentation élective de l'agriculture et des classes agricoles.

Doc. — N° 128. *Rapport de M. Ligy sur la recevabilité de cette proposition.*

N° 136. *Proposition de M. Wauters.*

Ann. — *Vote et adoption de la prise en considération et renvoi aux commissions réunies de la justice et de l'agriculture, p. 569.*

REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE.

Apparemment. — *Proposition de loi modifiant et complétant l'article 176, alinéa 3, du Code électoral.*

Doc. — N° 129. *Rapport de M. Catteau sur la recevabilité de cette proposition.*

N° 137. *Proposition de M. Gillon.*

Ann. — *Vote et adoption de la prise en considération et renvoi à la commission de l'intérieur, p. 570.*

VALIDATION DE POUVOIRS. — V. Chambres législatives. — Sénat.

M

Magistrats (Anciens) chargés de fonctions permanentes aux administrations centrales de l'Etat. — V. Pensions.

Marchandises. — V. Commerce et industrie : Licences.

Marine.

CAPITAINES DE PORT : STATUT.

Projet de loi fixant le statut des capitaines de port.

Doc. — N° 157. *Projet transmis par la Chambre des représentants.* N° 184. *Rapport de M. Van Eyndonck.*

Ann. — *Transmis par la Chambre des représentants le 3 avril 1936, p. 623.* — *Le projet est renvoyé à la commission de la justice.* *Dépôt par M. Van Eyndonck du rapport sur ce projet de loi, p. 661 (9 avril 1936).*

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 703 à 706.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 127 membres présents, p. 707 (9 avril 1936). — *Le projet est soumis à la sanction royale.*

PORTS.

Capitaines de port. — V. plus haut : Capitaines, etc.

Médecins, anciens combattants, du service de santé de l'armée : avancement. — V. Armée : Combattants.

Membres des Chambres législatives : nombre. — V. Droit public : Constitution.

Métallurgie : accidents à l'usine du Prayon. — V. Interpellations, au nom de M. Rogister.

Milice. — V. Armée.

Milices privées : interdiction. — V. Droit pénal.

Mines.**MINIÈRES ET CARRIÈRES.**

Travail des femmes. — V. Travail.

Mont-Saint-Amand. — V. Communes : Territoires : Flandre orientale.

Moralité publique. — V. Droit pénal : Bonnes mœurs.

Motions d'ordre.*Barnich.*

Ann. — Candidats aux places de conseiller vacantes à la Cour de cassation : estime que les démarches personnelles faites par les candidats auprès des membres du Sénat ne sont pas de nature à relever le prestige de la magistrature et propose que le *curriculum vitae* des candidats soit transmis par M. le président de la Cour de cassation au président du Sénat, qui le ferait distribuer aux membres de l'assemblée, p. 17. — Observations de MM. Crokaert et Ronvaux, p. 17.

de Dortodot (baron).

Ann. — Déclare être d'accord avec M. le premier ministre pour que l'interpellation qu'il lui adresse soit discutée à la suite de l'ordre du jour de la séance en cours, 25 février, p. 378.

Digneffe.

Ann. — Déclare que, s'il avait été présent, il aurait voté affirmativement les projets militaires, p. 648.

Gillon.

Ann. — Demande que, lorsqu'une modification est apportée à l'ordre du jour des séances à tenir par le Sénat, avis en soit donné en temps utile aux sénateurs de province, afin de leur éviter un déplacement inutile, p. 84. — M. le président déclare que dorénavant, lorsqu'une séance sera contremandée, avis en sera donné par télégramme, p. 84.

Lindekens.

Ann. — Proteste parce que l'ordre du jour des travaux du Sénat ne lui est pas parvenu en temps utile, déclare que, en manière de protestation, il ne prendra part ni à la discussion ni au vote des objets portés à cet ordre du jour, sauf en ce qui concerne le n° 8, relatif aux publications obscènes, qu'il estime devoir en conscience examiner, p. 607. — M. le président regrette le retard qui s'est produit et déclare qu'il n'est pas imputable aux services du Sénat, et M. Lindekens demande qu'une enquête soit faite et qu'il soit pris des sanctions, p. 607.

Loumaye.

Ann. — Fait une rectification aux *Annales parlementaires* : déclare avoir voté affirmativement sur le projet de convention belgo-soviétique et sur le budget des affaires étrangères, alors que son vote n'a pas été acté, p. 277. — M. le président déclare que l'observation de M. Loumaye tiendra lieu de rectification.

Rolin.

Ann. — Suggère de ne procéder qu'à un seul scrutin pour les candidatures aux troisième et quatrième sièges de conseiller vacants à la Cour de cassation, p. 18.

Ruiten, G.

Ann. — Fait une rectification au *Compte rendu analytique* en ce qui concerne le discours qu'il a prononcé pendant l'examen du projet relatif aux publications étrangères, discours dans lequel des mots ont été omis, p. 624.

Van Fleteren.

Ann. — Demande si l'on ne pourrait remettre à 3 heures la prise en considération de deux propositions de loi, le groupe socialiste devant se réunir au moment où cette formalité vient en ordre utile, p. 366.

Verbist.

Ann. — 1° Fait une rectification au *Compte rendu analytique* : déclare avoir prononcé en flamand son discours en faveur de l'amendement de Mme Spaak, p. 315.
2° Propose de rayer de l'ordre du jour la proposition de loi modifiant l'article 2 de la loi du 28 juin 1932 sur l'emploi des langues en matière administrative, p. 584.

N

Navigation aérienne. — V. 1° Transports. — 2° Affaires étrangères : Droit international privé : Aéronautique.

Navigation intérieure. — V. Transports.

Nombre des représentants et sénateurs : Augmentation. — V. Droit public : Constitution.

Nomination des greffiers des justices de paix. — V. Organisation judiciaire : Justices de paix.

O

Obligations des administrations publiques, en ce qui concerne les prestations de leurs agents, officiers de réserve. — V. Administrations publiques.

Œuvre nationale des orphelins de la guerre. — V. Guerre.

Office national des transports automobiles sur route. — V. Transports.

Officiers de réserve agents d'une administration publique : prestations. — V. Administrations publiques : Obligations, etc.

Oostacker. — V. Communes : Territoires : Flandre orientale.

Opérations de bourse. — V. Impôts : Impôts indirects : Sociétés belges exploitant en Russie.

Organisation administrative.**LANGUES.**

Emploi des langues. — Proposition de loi modifiant l'article 2 de la loi du 28 juin 1932 concernant l'emploi des langues en matière administrative.

Doc. — N° 90. Rapport de M. Coenen.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Coenen, p. 387 (25 février 1936).

Discussion générale.

Discours de MM. Van Hoestenbergh (qui estime que les modifications proposées sont absolument superflues et indique les raisons pour lesquelles il votera contre le projet), p. 583, 584.

Motion d'ordre de M. Verbist, qui estime cette proposition de loi inutile et propose de la rayer de l'ordre du jour, p. 584.

Discussion au sujet de la question préalable. Sont entendus : MM. Loumaye (qui demande la parole); Dierckx (qui combat la proposition d'ajournement et indique la portée du projet); Demets, F. (qui s'oppose à l'ajournement), p. 584.

Un incident se produit à ce moment, M. Verbist protestant parce que M. Loumaye fait état d'une conversation particulière; M. Loumaye proteste, parce qu'il avait demandé la parole et qu'elle ne lui a pas encore été accordée, p. 584. — Observations de M. le président, p. 584. — Reprise du débat sur la question préalable : est entendu : M. Loumaye, qui précise le but de la proposition et déclare qu'il ne s'agit pas d'une simple mise au point de la loi existante, p. 584. — Observations de MM. Orban et Dierckx (qui fait remarquer à M. Loumaye qu'il aborde le fond du débat), p. 584.

M. le président déclare qu'il va mettre aux voix la proposition d'ajournement, p. 584. — La proposition d'ajournement est rejetée par assis et levé, p. 585.

Reprise de la discussion générale.

Observations de M. Loumaye, p. 585. — Discours de MM. F. Demets (qui motive et justifie sa proposition de loi); Coenen, rapp. (qui maintient les conclusions de son rapport et définit l'objet de la proposition de loi); Vinck (qui appuie la proposition); Verbist (qui estime qu'il ne s'agit pas d'une simple interprétation, mais bien d'une modification à la loi et motive son opposition, puis propose des amendements et demande qu'ils soient renvoyés à la commission qui a examiné la proposition de loi), p. 585, 586. — M. le président fait remarquer que l'amendement de M. Verbist constitue une nouvelle proposition et estime qu'il ne peut être rattaché à la proposition en discussion, p. 586. — M. Orban estime que cet amendement cadre entièrement avec l'objet en discussion et propose de renvoyer proposition et amendement à la commission, p. 586. — M. le président répète qu'il n'est pas possible de faire un tout de la proposition de loi de M. Demets et de l'amendement de M. Verbist et estime qu'il y a lieu de voter sur la proposition de loi, p. 586. — M. Rolin estime que l'amendement de M. Verbist sort du cadre de l'objet en discussion et propose d'ajourner le débat au lendemain, après distribution des textes, p. 586. — M. Orban maintient sa manière de voir; M. Rolin également, p. 586. — M. Orban estime que l'on pourrait renvoyer l'examen de la question à la commission et M. le président estime que l'on pourrait introduire et distribuer l'amendement puis reprendre la discussion le lendemain après-midi, p. 586. — M. Van Fleteren proteste contre le dépôt tardif de l'amendement et demande que l'on renvoie le tout à la commission qui déposerait au besoin un rapport complémentaire, pour reprendre la discussion à la séance de l'après-midi; M. Vinck appuie cette proposition, qui est adoptée, p. 586, 587.

Organisation administrative. LANGUES. Emploi des langues (suite)

M. Dierckx propose de commencer le lendemain les débats par la discussion de ce projet, au lieu d'entamer le débat sur l'urbanisation qui prendrait presque toute la séance; M. le président fait remarquer que le Sénat avait décidé de commencer la séance de l'après-midi par le projet sur l'urbanisation et suggère de maintenir cette décision; MM. Vinck et Orban appuient la proposition de M. le président et M. Dierckx s'y rallie, sous réserve de proposer, si le débat sur l'urbanisation n'est pas terminé à 3 heures, de le suspendre pour aborder la question linguistique, p. 590.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Vinck (qui, en l'absence du rapporteur, expose au Sénat les conclusions prises en commission après nouvel examen de la question; déclare que la commission estime que l'amendement de M. Verbist n'est pas recevable, cet amendement apportant une modification essentielle à la loi de 1932 et devant éventuellement faire l'objet d'une proposition de loi distincte; annonce que la commission a repris, en l'étendant, l'amendement de M. De Bruyn et déclare que le texte, ainsi modifié, a été adopté par la commission à l'unanimité de ses membres); Cateau (qui indique certaines concessions qu'il est disposé à faire et estime que la droite flamande doit en faire de son côté; déclare que les signataires de la proposition se contenteraient, pour le moment, d'étendre le bénéfice du régime bilingue aux communes de Berchem et de Ganshoren, mais fait remarquer que, si l'on se trouvait devant une opposition intransigeante, la proposition serait maintenu dans son entier); Verbist (qui estime que, pas plus en commission qu'en séance publique, le fond du projet n'a pas été discuté; rappelle que le premier ministre, lors de la déclaration du gouvernement, a promis de maintenir le statu quo et estime qu'il est préférable de s'en tenir à cette solution); Gillon (désire que l'on aboutisse à une solution qui rapprochât les points de vue et prie ses collègues de faire de part et d'autre les concessions nécessaires), p. 594 à 596. — Observations de M. Orban, p. 595. — M. Vinck prie M. Cateau et ses amis de ne pas insister sur leurs réserves et de se rallier à la transaction intervenue; M. Jos. De Clercq motive son abstention, p. 596. — Observations de MM. Cateau (qui indique le but de la proposition de loi); Jos. De Clercq, Vinck (qui précise certains points et estime qu'il convient d'adopter la proposition telle qu'elle est amendée par la commission); Orban, p. 596. — M. Cateau déclare se rallier à l'interprétation et aux conclusions de M. Vinck, p. 596. — M. le président déclare que la commission de l'intérieur estime l'amendement de MM. Verbist et consorts non recevable et indique le texte qu'elle propose, p. 596. — La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique.

M. le président donne lecture du texte proposé par la commission; l'appel nominal est demandé par la droite, p. 596. — M. Vinck estime qu'il suffirait de mettre l'article aux voix par assis et levé et M. Orban appuie cette proposition, p. 596. — L'article unique, mis aux voix par assis et levé, est adopté, p. 596. L'ensemble de la proposition de loi est adopté par 75 voix contre 40 et 3 abstentions, p. 596 (25 mars 1936). — Se sont abstenus : MM. Jos. De Clercq, Eylenbosch et G. Rutten, p. 596. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

RAPPORT.

Rapport du ministre de l'intérieur aux Chambres, pour l'année 1934. en ce qui concerne l'application de la loi sur l'emploi des langues en matière administrative.

Ann. — Transmis par M. le ministre de l'intérieur, p. 11.

Organisation défensive du pays. — V. Expropriation.**Organisation judiciaire.****CONSEILS DE PRUD'HOMMES. — V. plus loin : Prud'hommes.****COUR DE CASSATION.**

Nomination des avocats près la Cour de cassation. Proposition de loi tendant à modifier l'article 31 de la loi du 4 août 1932 organique de l'Ordre judiciaire (due à l'initiative de M. Orban).

Doc. — N° 17. Rapport de M. Ligy sur la recevabilité de cette proposition de loi.

N° 33. Proposition de M. Orban.

Ann. — Dépôt, par M. Ligy, du rapport sur la recevabilité de cette proposition de loi, p. 31 (10 décembre 1935).

Vote et adoption de la prise en considération et renvoi à la commission de la justice, p. 66.

Présentation de candidats.

Doc. — N° 6. Liste des candidats présentés par la Cour de cassation aux places de conseiller à la dite Cour devenues disponibles en vertu de la loi du 15 juin 1935.

V. aussi : Chambres législatives : Sénat : Listes.

Organisation judiciaire. COUR DE CASSATION. Présentation de candidats (suite)

Ann. — Communication de M. le président, qui annonce que M. le procureur général près la Cour de cassation transmet au Sénat la liste des présentations faites par la dite Cour pour les quatre places de conseiller vacantes et fait remarquer que, pour l'un au moins des quatre sièges vacants, ne peuvent être présentés que des candidats connaissant la langue néerlandaise, p. 10. — M. le président propose que le Sénat procède à la formation de la liste qui lui est attribuée au cours de la séance du 27 novembre, p. 10. — Adhésion du Sénat. — Les candidats présentés par la Cour de cassation sont : MM. De Wilde et de Cocquéau des Mottes pour le premier siège; MM. Van Damme et Bail pour le deuxième siège; MM. Fontaine et Leperre pour le troisième siège; MM. Lambinet et Franchimont pour le quatrième siège, p. 10. — Les candidats prénommés et M. De Poortere sollicitent les suffrages du Sénat, p. 10.

Scrutin pour la présentation des candidats.

Motion d'ordre de M. Barnich, qui estime que les circulaires envoyées et les démarches faites par les candidats aux places vacantes à la Cour de cassation ne sont pas de nature à relever le prestige de cette institution, au contraire; M. Barnich propose que l'on prie le président de se mettre en rapport avec le président de la Cour de cassation pour que le *curriculum vitae* des candidats soit adressé au président du Sénat, qui le ferait distribuer aux membres, p. 17. — M. Crokaert déclare qu'il comprend la motion de M. Barnich, mais ne peut la partager entièrement, le libre choix du Sénat devant être respecté; propose en conséquence au Sénat d'adopter une règle analogue à celle qui a été adoptée pour les présentations de candidats aux places de président et de vice-président des tribunaux et de conseiller à la Cour d'appel, qui ne sont plus autorisés à faire de visite qu'après des président et vice-président des conseils provinciaux et des présidents de chambre de la Cour d'appel; il serait en outre loisible à tout candidat de déposer au greffe du Sénat une requête où il indique ses titres et qualités, p. 17. — Observation de M. Ronvaux, p. 17. — M. le président estime que l'on peut se rallier à la suggestion de M. Crokaert et saisir le bureau de la question lors d'une prochaine réunion, p. 17. — Assentiment du Sénat.

M. De Poortere est proclamé premier candidat pour la première place, p. 18.

Une légère erreur s'étant produite au moment du dépouillement du scrutin, M. le président invite les membres à être attentifs à l'appel de leur nom, p. 18.

Reprise du scrutin.

M. De Wilde est proclamé second candidat pour la première place, p. 18.

M. le président fait remarquer qu'une nouvelle erreur vient de se produire qui exige cette fois que l'on procède à un nouveau scrutin pour l'attribution de la première candidature au deuxième siège, p. 18. — Observation de M. Branquart, p. 18. — Le scrutin est repris et M. Van Damme est proclamé premier candidat pour le deuxième siège, p. 18.

M. Bail est proclamé second candidat au deuxième siège, p. 18.

Motion d'ordre de M. Rolin, qui propose de procéder à un scrutin unique pour la désignation des candidats au troisième et quatrième siège, p. 18. — Observations de MM. Segers (qui déclare être d'accord), Vinck, Rolin, Moyersoen, p. 18.

— M. le président indique la procédure qu'il estime devoir être suivie si le Sénat est unanime et demande s'il est même nécessaire de procéder à un scrutin; M. Segers est d'accord, mais M. Rolin estime qu'il est plus régulier de procéder au scrutin, p. 18.

Scrutin pour la présentation des candidats aux troisième et quatrième sièges.

M. Fontaine est proclamé premier candidat au troisième siège; M. Leperre est proclamé deuxième candidat au troisième siège, p. 19. — M. Lambinet est proclamé premier candidat pour le quatrième siège; M. Franchimont est proclamé deuxième candidat pour le quatrième siège, p. 19.

GREFFIERS : NOMINATION. — V. plus loin : Justice de paix.**HUISSIERS.**

Emoluments pour les protêts. — V. Procédure civile : Huissiers.

JUSTICE DE PAIX.

Greffiers. — Projet de loi modifiant la loi du 31 juillet 1920 relative à la nomination des greffiers de justice de paix.

Doc. — N° 99. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 132. Rapport de M. Disière : ce rapport n'a pas paru.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 5 mars 1936, p. 390. — Le projet est renvoyé à la commission de la justice.

MAGISTRATS (ANCIENS) CHARGÉS DE FONCTIONS PERMANENTES AUX ADMINISTRATIONS CENTRALES DE L'ÉTAT : SITUATION AU POINT DE VUE DE LA PENSION. — V. Pensions : Magistrats, etc.

Organisation judiciaire (suite)**PRUD'HOMMES.**

Conseils de prud'hommes agricoles. — Proposition de loi organique des conseils de prud'hommes agricoles (due à l'initiative de M. Wauters).

Doc. — N° 127. Rapport de M. Ligy sur la recevabilité de cette proposition.

N° 135. Proposition de M. Wauters.

Ann. — Vote et adoption de la prise en considération et renvoi aux commissions réunies de la justice et de l'agriculture, p. 569.

Modification à la loi organique des conseils de prud'hommes en vue de la protection des employés. — V. Travail : Contrat d'emploi, etc.

Maintien ou suppression du conseil de prud'hommes. — V. Interpellations, au nom de M. Van Roosbroeck.

Orphelins de la guerre. — V. Guerre : Œuvre nationale des orphelins de la guerre.

Ouvriers travaillant dans les usines à zinc : accidents et situation. — V. Interpellations, au nom de M. Rogister.

Ouvriers : salaires. — V. Travail : Salaires.

Ouvriers chômeurs. — V. Chômage.

P

Pacte de Locarno : violation par l'Allemagne. — V. Politique du gouvernement.

Peines et sanctions : modification à l'article 420 du Code pénal. — V. Droit pénal.

Pensions.**MAGISTRATS (ANCIENS) CHARGÉS DE FONCTIONS PERMANENTES AUX ADMINISTRATIONS CENTRALES DE L'ÉTAT.**

Projet de loi réglant, au point de vue de la pension de retraite, la situation d'anciens magistrats chargés de fonctions permanentes aux administrations centrales de l'Etat. (Projet amendé par la Chambre des représentants.)

Doc. — N° 29. Rapport complémentaire de M. le baron Meyers.

Ann. — Communication de M. le président, qui annonce que la commission de la justice propose de biffer cet objet de l'ordre du jour, p. 145. — Assentiment du Sénat.

PENSIONS MILITAIRES.

Amputés de la guerre. — *Projet de loi revisant les indemnités accordées aux « amputés » de la guerre.*

Doc. — N° 173. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 181. Rapport de M. F. Demets.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants le 8 avril 1936, p. 648. — Le projet est renvoyé à la commission de la défense nationale.

Rapporteur : M. F. Demets.

Discussion générale.

Discours de MM. Crokaert (qui regrette la documentation insuffisante communiquée à la commission de la défense nationale; tient à dire au Sénat, au nom de la commission, que c'est la dernière fois qu'un projet sera examiné dans de telles conditions; parle de la triste situation d'anciens combattants, notamment des Croix du feu et demande que l'on s'efforce d'intervenir, d'une manière quelconque, dans des cas navrants); Demets, F. (qui s'associe à la protestation de la commission contre les conditions dans lesquelles le Sénat est appelé à examiner ce projet; estime que les lois réglant la situation des anciens combattants manquent de coordination et croit savoir que le gouvernement a l'intention de créer un office des anciens combattants); le baron Boël (qui signale au Sénat la situation créée par l'arrêté royal du 9 août 1933, en ce qui concerne les veuves des déportés, dont plusieurs sont désormais privées de pension), p. 699. — Observation de M. Volckaert, p. 699.

La discussion générale est close, p. 699.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 699 à 702.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 127 membres présents, p. 707 (9 avril 1936). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Pensions. PENSIONS MILITAIRES (suite)

Aviation. — *Proposition de loi relative à la pension d'invalidité du personnel volant de la compagnie d'aviateurs créée par l'arrêté royal du 16 avril 1913, du chef de blessures ou infirmités occasionnées avant le 1^{er} août 1914 par des accidents d'aviation au cours du service.*

Doc. — N° 72. Rapport de M. Crokaert sur la recevabilité de cette proposition.

N° 78. Proposition de M. le comte de Broqueville.

N° 79. Rapport de M. Crokaert.

Ann. — Dépôt, par M. Waucquez, au nom de M. Crokaert, du rapport sur la recevabilité de cette proposition de loi, p. 309.

Vote et adoption de la prise en considération et renvoi à la commission de la défense nationale, p. 315.

M. le président propose d'autoriser la lecture du rapport puis de discuter cet objet urgent, p. 320. — Assentiment du Sénat. M. Crokaert donne lecture de son rapport, qui conclut à l'adoption de la proposition de loi, p. 320.

Discussion générale.

Est entendu : M. Devèze, m. d. n., qui justifie le projet, p. 320.

Discussion des articles.

Art. 1^{er}. Adopté sans observations, p. 320.

Art. 2. M. le président indique le texte proposé par la commission et ce texte est admis; l'article 2 est adopté, p. 320.

Observations de M. Van Roosbroeck, qui proteste contre l'urgence accordée à cette proposition de loi; M. le président justifie la procédure adoptée par le Sénat, p. 320, 321.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 99 voix et 1 abstention, p. 321 (18 février 1936). — S'est abstenu : M. Van Roosbroeck, p. 321. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Perte du droit à l'obtention ou à la jouissance d'une pension. — *Projet de loi modifiant une disposition de l'article 65 des lois coordonnées sur les pensions militaires.*

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 5 décembre 1935, p. 22. — Le projet est renvoyé à la commission de la défense nationale.

PERSONNEL ENSEIGNANT.

Écoles fræbeliennes adoptées et adoptables : personnel. — *Proposition de loi relative à l'octroi de la pension légale au personnel laïc des écoles fræbeliennes adoptées et adoptables (complément de la loi des pensions du 25 août 1901 et du 18 mai 1912).*

Doc. — N° 188. Rapport de M. le baron de Kerchove d'Exaerde sur la recevabilité de cette proposition.

Ann. — Dépôt, par M. le baron de Kerchove d'Exaerde, du rapport sur la recevabilité de cette proposition de loi, p. 661 (9 avril 1936). — M. le baron de Kerchove d'Exaerde donne lecture de son rapport, p. 661.

Personnel des écoles adoptables. — *Proposition de loi modifiant l'article 7, alinéa 1^{er}, de la loi du 8 mai 1912, relatif au taux de la pension des instituteurs adoptables.*

Doc. — N° 187. Rapport de M. le baron de Kerchove d'Exaerde sur la recevabilité de cette proposition de loi.

Ann. — Dépôt, par M. le baron de Kerchove d'Exaerde, du rapport sur la recevabilité de cette proposition de loi, p. 661 (9 avril 1936). — M. le baron de Kerchove d'Exaerde donne lecture de son rapport, p. 661.

Personnel enseignant : pensions. — V. Pensions : Personnel enseignant.

Personnel volant de la compagnie d'aviation créée le 16 avril 1913. — V. Pensions : Pensions militaires : Aviation.

Personnes accidentées : créances privilégiées. — V. Droit civil : Privilèges et hypothèques.

Pétitions. — V. Chambres législatives-Sénat : Listes.

Pharmaciens, anciens combattants, du service de santé de l'armée : avancement. — V. Armée : Combattants.

Pirenne, Henri.

Ann. — Le président prononce un discours d'éloge funèbre à la mémoire de M. Henri Pirenne, recteur émérite de l'université de Gand, p. 8.

Pleins pouvoirs. — V. Pouvoirs spéciaux.

Police du roulage. — V. Roulage.

Politique du gouvernement.V. aussi : **Pouvoirs spéciaux.**

Ann. — Au cours de la séance du 10 mars, M. Hymans, m. c. m., fait une déclaration au nom du gouvernement : Annonce au Sénat que le chargé d'affaires d'Allemagne à Bruxelles a déclaré que le gouvernement du Reich ne se considérait plus comme lié par le traité de Locarno et que les troupes allemandes pénétraient en zone démilitarisée; annonce que M. le premier ministre a déclaré qu'il devait réserver entièrement l'attitude que prendrait la Belgique; puis indique les mesures que le gouvernement a estimé devoir prendre en cette occurrence; annonce que l'Angleterre, le cas échéant, viendrait en aide à la Belgique si elle était attaquée, p. 393.

M. le baron de Dorlodot demande la parole pour une motion d'ordre, en vertu de l'article 25 du règlement, p. 393. — M. le président déclare que la parole est à M. Rubbens, m. c., pour donner lecture du texte néerlandais de la déclaration, p. 393.

M. Rubbens, m. c., donne lecture, en néerlandais, de la déclaration du gouvernement, p. 394.

M. le baron de Dorlodot renouvelle sa demande; M. le président donne lecture de l'article 25 invoqué par le baron de Dorlodot et demande en vertu de quelle disposition de cet article M. le baron de Dorlodot demande la parole, p. 394. — M. de Dorlodot déclare la demander en vertu du § 3 de cet article, un orateur ayant été interrompu du fait de l'intervention d'un ministre; M. le président fait remarquer que l'orateur était d'accord, puis, malgré l'insistance du baron de Dorlodot, continue la parole à M. Wauters, p. 394. — M. de Dorlodot déclare qu'il demandera à nouveau la parole par motion d'ordre après le discours de M. Wauters et M. le président déclare que si ce genre d'interruptions continue, il demandera l'application de l'article 36 du règlement, prévoyant le rappel nominatif à l'ordre du membre qui trouble l'ordre des séances, p. 394. — M. le baron de Dorlodot demande à nouveau la parole pour une motion d'ordre et sur son rappel à l'ordre; M. le président déclare qu'il s'agissait simplement d'une menace, p. 396.

Motion d'ordre de M. le baron de Dorlodot, qui déclare vouloir interpeller M. le premier ministre sur la présence au banc du gouvernement de certains incapables qui ont fait abandonner par la Belgique des garanties certaines de sécurité en échange d'un pacte que l'on ne peut faire respecter, p. 394. — M. le président déclare que cette interpellation n'est pas recevable et que l'incident est clos, p. 396. — Observations de M. le baron de Dorlodot; M. le président déclare à nouveau l'incident clos, p. 396.

Au début de la séance du 11 mars, M. le président annonce que M. le premier ministre fera une courte déclaration au cours de cette séance, p. 417.

Déclaration de M. van Zeeland, p. m. et m. a. ét. c. e., au sujet de la violation du pacte de Locarno par l'Allemagne; M. van Zeeland, p. m. et m. a. ét. c. ex., fait ressortir la correction de l'attitude de la Belgique en matière internationale, notamment en ce qui concerne l'accord défensif franco-belge de 1920, donne lecture de la lettre qui lui a été adressée au nom du gouvernement français par l'ambassadeur de France à Bruxelles à ce sujet et déclare avoir confirmé, dans les mêmes termes, l'accord du gouvernement belge; M. van Zeeland, p. m. et m. a. ét. c. e., expose brièvement au Sénat les principes généraux sur lesquels sera basée l'action qui sera poursuivie dans l'ordre international au cours de cette difficile négociation; rappelle que nous sommes les premiers et principaux intéressés à ce que l'ordre international soit rétabli et assuré et en appelle au sang-froid au bon sens du peuple belge, p. 437 à 439. — M. le président Lippen, au nom du Sénat, remercie M. le premier ministre de sa communication, p. 439. — Observations de M. le baron de Dorlodot, p. 439.

Politique du gouvernement en matière d'assurances-chômage. — V. : Interpellations au nom de M. Mertens.

Pouvoirs spéciaux.

ARRÊTÉS ROYAUX RELATIFS AUX LICENCES D'IMPORTATION ET D'EXPORTATION. — V. Commerce et industrie : Licences.

CONFIRMATION D'ARRÊTÉS ROYAUX.

Projet de loi portant confirmation de certains arrêtés royaux pris en exécution de la loi du 31 juillet 1934, prorogée et complétée par les lois du 7 décembre 1934, des 15 et 30 mars 1935.

Doc. — N° 174. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 182. Rapport de M. Moyersoen.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 8 avril 1936, p. 648. — Le projet est renvoyé à la commission des finances.

Dépôt du rapport par M. Moyersoen, p. 661 (9 avril 1936). — M. Moyersoen, au nom de la commission, demande l'urgence pour ce projet de loi, p. 661. — L'urgence est déclarée et M. Moyersoen donne lecture de son rapport, en français et en flamand, p. 661.

Pouvoirs spéciaux. CONFIRMATION D'ARRÊTÉS ROYAUX. Projet de loi portant confirmation de certains arrêtés royaux (suite)

Voyez, pour la discussion générale de ce projet, sous la même rubrique : Pouvoirs spéciaux, la déclaration du gouvernement présidée par M. van Zeeland, ou les pages 661 à 671 des *Annales* du Sénat.

L'ensemble du projet de loi, qui se confond avec l'article unique, est adopté par 134 voix et 8 abstentions, p. 677 (9 avril 1936). — Se sont abstenus : MM. le baron Delvaux de Fenffe, Demets (Fern.), baron de Moffarts, de Selys Longchamps, baron Gillès de Pélichy, Hanquet, Misson et Rutten (G.), p. 677. — Le projet est soumis à la sanction royale.

RAPPORT DU GOUVERNEMENT SUR L'USAGE FAIT DES POUVOIRS SPÉCIAUX.

Ann. — Pendant la séance du 8 avril, M. le président propose de fixer la discussion sur le rapport du gouvernement au début de la séance du lendemain, de façon à permettre à M. le premier ministre, qui doit se rendre à Genève, de répondre avant son départ aux différents orateurs; M. le président propose de prolonger la séance et de siéger le vendredi, si la chose est nécessaire; M. Segers, au nom de la droite, déclare qu'il fera confiance au gouvernement, rend hommage à l'œuvre déjà accomplie, mais estime que le Sénat doit pouvoir examiner à loisir le rapport du gouvernement, ainsi que la série d'arrêtés-lois jointe à ce rapport; propose donc que le débat sur les pouvoirs spéciaux ait lieu à la fin de la semaine suivante et annonce que M. le premier ministre accepte cette proposition, p. 624. — M. Vinck déclare que la gauche socialiste a pris la résolution de se borner à une brève déclaration dans laquelle seront contenues ses observations; estime donc qu'un court débat sur cette question est suffisant, se rallie aux propositions du président, pour discuter cette question au cours de la séance du lendemain après-midi et poursuivre les débats le vendredi et même le samedi s'il est nécessaire, p. 625. — M. Dierckx, au nom du groupe libéral, se rallie aux propositions du président, tant au point de vue de la discussion que des séances à tenir; estime qu'il est préférable de ne pas remettre cette discussion, p. 625. — M. Segers estime qu'il y a une majorité disposée à entamer dès le lendemain la discussion, le regrette, mais estime inutile de provoquer un vote sur cette question; fait remarquer cependant que la droite désire examiner les documents et faire certaines observations; propose donc d'entamer le matin le débat sur les projets de pouvoirs spéciaux et les projets électoraux le lendemain au début de la séance de l'après-midi, p. 625. — M. Janson fait observer que, puisque le premier ministre peut être présent à la séance du lendemain après-midi, il vaut mieux y fixer la discussion des pouvoirs spéciaux, afin que le ministre puisse se rendre à Genève avec le sentiment que le pays tout entier l'appuie, p. 625, 626. — M. Segers insiste à nouveau pour que l'examen des projets électoraux ait lieu au début de la séance de l'après-midi; M. Gillon combat les observations de M. Segers et appuie la proposition de M. le président, p. 626. — Observations de MM. Moyersoen, Volckaert, p. 625.

M. le président annonce qu'il met aux voix la proposition de M. Segers tendant à discuter les projets relatifs aux lois électORALES le lendemain à 2 heures et à fixer l'examen du rapport sur les pouvoirs spéciaux au mercredi suivant; M. Segers fait remarquer que la seconde partie de sa proposition tombe, p. 626. — La proposition, mise aux voix par assis et levé, n'est pas adoptée.

Attribution au Roi de certains pouvoirs en vue du redressement économique et financier et de l'abaissement des charges publiques. Rapport du gouvernement et projet de loi portant confirmation de certains arrêtés royaux pris en exécution de la loi du 31 juillet 1934, prorogée et complétée par les lois du 7 décembre 1934, des 15 et 30 mars 1935.

Discussion générale.

Ann. — Discours de MM. Van Overbergh (qui, au nom de la droite, rend hommage à l'œuvre continue des ministères successifs, étudie l'activité particulière, dans les divers domaines, du ministère présidé par M. van Zeeland, p. m., m. a. et c. e., estime qu'il faut lui permettre de poursuivre et d'achever son œuvre si brillamment commencée et indique les principaux points du programme à remplir); Vinck (qui rend hommage à l'œuvre du gouvernement, expose la situation au moment où M. van Zeeland prit le pouvoir, puis fait certaines observations au sujet du travail qui reste à accomplir et exprime sa confiance dans le gouvernement, notamment au point de vue de la politique extérieure); Dierckx (qui rappelle la position que prit son groupe au moment de la constitution du cabinet van Zeeland, rend hommage aux efforts du gouvernement, tout en faisant certaines réserves); le baron de Dorlodot (qui rappelle les objections qu'il a faites au moment de la formation du cabinet actuel et déclare que son point de vue ne s'est pas modifié, puis justifie sa manière de voir; estime que l'abstention est l'attitude la plus prudente), p. 661 à 669. — Observations de MM. Van Fleteren, Wauters, Ronvaux, Van Roosbroeck, Moyersoen, p. 665 à 668. — Discours de

Pouvoirs spéciaux. RAPPORT DU GOUVERNEMENT SUR L'USAGE FAIT DES POUVOIRS SPÉCIAUX. Attribution au Roi de certains pouvoirs. Discussion générale (suite)

M. van Zeeland, p. m. af. ét. et c. ex., qui développe et justifie la politique suivie par son gouvernement dans les différents domaines de sa activité et répond aux observations présentées par les orateurs; examine ensuite les réformes restant à introduire, puis rend hommage au Sénat pour l'appui qu'il a donné au gouvernement; remercie en particulier M. le comte de Broqueville, ministre d'Etat, et estime que l'œuvre accomplie représente une étape utile, nécessaire dans la voie qui doit mener le pays à la restauration de sa prospérité et demande à l'assemblée de ratifier par son vote l'œuvre entreprise par le gouvernement, p. 669 à 671.

M. le président donne lecture au Sénat de l'ordre du jour signé par MM. Vinck, Rolin, Van Overbergh, Segers, Dierckx et Cateau : « Le Sénat : Approuvant les déclarations du gouvernement, confirme sa confiance au premier ministre pour poursuivre à Genève, dans le cadre de la Société des Nations, l'œuvre de concorde et de reconstruction internationale entreprise à Londres, et passe à l'ordre du jour. »

L'ordre du jour est adopté, par assis et levé, par tous les membres, sauf par M. le baron de Dorlodot, qui s'abstient, p. 671. La discussion de la déclaration du gouvernement est close.

Pour la discussion des articles et le vote du projet portant confirmation d'un certain nombre d'arrêtés royaux pris en application des pouvoirs spéciaux, voyez plus haut : Confirmation de certains arrêtés royaux.

Président du Sénat.

Ann. — M. Ligy, en qualité de président-doyen d'âge, déclare ouverte la session 1935-1936, p. 3.

M. Lippens est élu, par acclamation, président du Sénat, p. 4.

M. Lippens, en prenant possession du fauteuil de la présidence, prononce un discours d'éloge funèbre de S. M. la Reine Astrid, puis demande au Sénat, par un sentiment de discrétion, de charger son président de transmettre au Souverain l'expression des sentiments de la Haute Assemblée, p. 4.

M. Lippens prononce un discours en prenant possession du fauteuil de la présidence, p. 6, 7.

Annnonce au Sénat le décès de MM. Hicguet, sénateur de Namur et Dinant-Philippeville, questeur du Sénat; Lebon, sénateur provincial d'Anvers, secrétaire du Sénat; A. Huysmans, sénateur provincial du Brabant et Beosier, sénateur provincial du Brabant, et prononce un discours à cette occasion, p. 7, 8.

Décès de S. M. la Reine Astrid : Donne lecture au Sénat du télégramme qu'il a adressé, au nom de l'Assemblée, à S. M. le Roi Léopold, ainsi que de la réponse que celui-ci a daigné lui faire, p. 8. — Fait connaître à l'Assemblée qu'il a adressé des télégrammes de condoléances à S. M. la Reine Elisabeth et à LL. AA. RR. le Prince et la Princesse Charles de Suède, et annonce que diverses personnalités étrangères, qu'il indique, lui ont adressé des télégrammes de condoléances, p. 8.

Prononce un discours d'éloge funèbre à la mémoire de M. Henri Pirenne, recteur émérite de l'Université de Gand, p. 8.

Donne lecture, au Sénat, de la lettre par laquelle M. Ingenbleek, nommé gouverneur de la Flandre orientale, donne sa démission de sénateur, p. 9.

Candidats à la Cour de cassation : Fait une communication au sujet de la présentation, par la dite Cour, d'une liste de candidats pour les quatre places vacantes; fait remarquer que pour l'un au moins des quatre sièges de conseiller, la connaissance du néerlandais est indispensable, p. 10. — Propose que le Sénat procède à la formation de la liste qui lui est attribuée au cours de la séance du 27 novembre, p. 10. —

M. Barnich faisant une proposition, par motion d'ordre, au sujet de la façon dont il serait souhaitable, pour la dignité de la magistrature, que les candidats fassent valoir leurs droits, et M. Crokaert estimant que le bureau pourrait autoriser les candidats à déposer au greffe une requête où il indiquerait leurs titres et qualité, estime que la suggestion de M. Crokaert pourrait être retenue et que le bureau serait saisi, lors d'une prochaine réunion, de la question soulevée à ce sujet, p. 17. — Scrutin pour la présentation des listes de candidats : Deux erreurs s'étant produites au moment du vote, prie les sénateurs d'être attentifs à l'appel de leur nom et de suivre les instructions données, puis annonce que, pour la seconde candidature, le scrutin devra être recommencé, p. 18. — Fait diverses observations à l'occasion d'une motion de M. Rolin tendant à ne procéder qu'à un seul scrutin pour la désignation des candidats pour les troisième et quatrième sièges, p. 18.

Budgets. Procédure à suivre pour l'examen et le vote des budgets en 1936 : Rappelle l'accord qui existe entre le gouvernement et les deux Chambres au sujet du dépôt des budgets avant le 30 septembre de chaque année; attire l'attention sur les difficultés rencontrées par le gouvernement par suite de la situation actuelle, ces circonstances difficiles l'ayant empêché de déposer les budgets dans les délais fixés. Indique les budgets dont le Sénat est saisi dès à présent et qu'il lui est possible de discuter ou d'examiner en commission; annonce que le bureau propose d'appliquer à l'examen des budgets de 1936 les mesures qui ont été prises pour la discussion des budgets de 1935, ces mesures ayant donné satisfaction, et les rappelle; insiste pour que les commissions et

Président du Sénat (suite)

les rapporteurs déjà désignés fassent diligence afin que plusieurs budgets, qu'il indique, puissent être portés sans délai à l'ordre du jour, p. 10, 11. — M. Barnich demandant à quel moment le budget des voies et moyens sera soumis au Sénat, déclare qu'il a insisté auprès de M. le président de la Chambre des représentants afin que ce budget soit transmis le plus promptement possible; fait remarquer que la commission des finances pourrait suivre les débats à la Chambre, de façon que le terrain soit déblayé dès que ce projet sera transmis par l'autre assemblée, p. 11. — A la fin de la séance du 20 décembre, fait remarquer qu'il reste 17 budgets à examiner sur lesquels un vote doit être émis avant la fin de février; prie les rapporteurs et les diverses commissions de faire diligence afin que les budgets puissent être discutés dès la rentrée de janvier et propose de fixer cette rentrée au 21 janvier, p. 110. — M. Van Fleteren, estimant que la discussion des budgets pourrait être entamée dès le 14 janvier, déclare qu'il est préférable de reprendre les travaux le 21 afin de pouvoir alors les poursuivre sans interruption, p. 110.

Au début de la séance du 10 mars, appelle l'attention du Sénat sur la nécessité d'examiner et de voter pendant cette même semaine, les budgets dont la Chambre des représentants devra être saisie; indique les budgets qui seront à examiner et l'ordre dans lesquels la discussion et le vote devront avoir lieu, p. 391.

Prononce un discours en vue de rendre hommage à la mémoire de M. Emile Francqui, ministre d'Etat, décédé, p. 14.

Projet de loi sur le droit de vote privilégié dans les sociétés anonymes; projet de loi modifiant la loi du 3 juillet 1928 sur les émoluments des huissiers pour les protêts et projet de loi revisant les dispositions du Titre V, Livre I^{er} du Code de commerce et réglementant l'exercice de la profession d'agent de change. Annonce que la commission propose le retrait de ces trois projets et, M. Van Fleteren demandant s'il n'y a pas lieu de procéder à un vote par appel nominal, déclare que cela n'est pas nécessaire, p. 42.

Fixation de l'ordre du jour : Au début de la séance du 18 décembre, rappelle que le budget des voies et moyens, les projets de loi relatifs au contingent et aux crédits provisoires doivent être votés avant le 1^{er} janvier; indique les mesures à prendre pour arriver à ce résultat et propose de tenir au besoin des séances supplémentaires, p. 67.

Budget des voies et moyens pour 1936 et dispositions diverses relatives : à l'emprunt des familles nombreuses, aux frais de greffe, à l'importation des céréales et à l'emprunt émis aux États-Unis. Discussion générale. Déclare que cette discussion sera reprise le lendemain et que le Sénat passera au vote quelle que soit l'heure où elle se terminera, p. 82.

Motion d'ordre de M. Gillon, qui demande que des mesures soient prises afin que, lors d'une modification à l'ordre des séances, les sénateurs habitant la province en soient informés en temps utile : déclare que, certains sénateurs devant partir de chez eux avant l'heure de la première distribution postale, avis sera donné dorénavant par télégramme lorsqu'une séance sera contremandée, p. 84.

Annnonce au Sénat le décès de M. le baron Tibbaut, ancien président de la Chambre des représentants et fait un discours d'éloge funèbre du défunt, p. 102.

Décès de S. M. le Roi d'Angleterre. Discours. Rend hommage à la mémoire de S. M. Georges V, Roi de Grande-Bretagne, p. 115, 116.

Prononce un discours d'éloge funèbre à la mémoire de M. Jules Destrée, ancien ministre des sciences et des arts, membre de la Chambre des représentants, p. 118.

Projet de loi concernant la répression du délit de grivèlerie. Discussion générale. M. Van Fleteren proposant le renvoi du projet en commission afin de permettre l'examen du nouveau texte du gouvernement, fait remarquer que deux amendements sont présentés à ce projet : l'un proposé par le gouvernement, l'autre par la commission; estime que le renvoi ne s'impose pas et que le Sénat pourrait poursuivre la discussion, p. 142. — Discussion au sujet de la proposition de renvoi. Observations, p. 143. — Prie le ministre de s'expliquer immédiatement, afin d'éviter le renvoi en commission, p. 143. — Indique le texte qu'il estime devoir être admis pour le 4^e alinéa, p. 143.

Budget des affaires étrangères pour 1936. Pendant la discussion du budget des affaires économiques, annonce que plusieurs orateurs mandatés dans la discussion du budget des affaires étrangères demandent que ce débat soit reporté au 4 février et fait des observations au sujet de l'ordre de discussion de plusieurs budgets, p. 153. — Discussion générale. Estime que le Sénat sera d'accord pour ne pas limiter à deux jours, comme il en avait été décidé, le débat sur ce budget; propose de pousser la discussion, ce jour-là, le plus loin possible, de l'épuiser à la séance du lendemain et d'examiner pendant cette même séance le projet relatif à la convention commerciale belgo-russe, puis de procéder au vote sur le budget, p. 226, 227. — Annonce que M. Lafontaine, dont le tour de parole est arrivé, désire ne pas parler en ce moment, jugeant l'assemblée trop peu nombreuse; fait remarquer que ceci complique la tâche du président, puis prie M. G. Rutten de

Président du Sénat (suite)

- prendre la parole, p. 228. — Fait remarquer à M. Barnich qu'il dépasse son temps de parole, p. 236. — Rappelle les décisions prises en ce qui concerne la durée de l'examen des budgets et la limitation des discours à dix minutes, p. 238. — Insiste pour que les décisions prises soient respectées et déclare qu'il appliquera strictement le règlement, p. 238. — Propose de remettre la suite du débat au lendemain et insiste sur la nécessité, pour les orateurs, de respecter leur tour de parole et de ne pas refuser de parler en fin de séance, p. 230.
- Budget des travaux publics et de la résorption du chômage pour 1935 et interpellation de M. Van Cauwenbergh au sujet des travaux du canal Albert et des intérêts de la ville de Liège. Propose d'épuiser ce jour-là la discussion du budget des travaux publics, quitte à en remettre le vote au mardi suivant, p. 187.
- Budget de l'instruction publique pour 1936. Discussion générale. Observations au sujet de la suite du débat, qui doit être terminé le lendemain, p. 256. — Fait observer à plusieurs reprises à Mme Spaak qu'elle dépasse son temps de parole, mais lui permet de continuer, le Sénat étant d'accord; demande cependant que le règlement soit respecté, p. 269, 272. — Observations, p. 296. — Discussion des articles du budget. Art. 18. Propose de voter sur les amendements présentés au début de la séance du mardi suivant, p. 311. — Vote en seconde lecture. Propose de considérer comme définitivement adoptés tous les amendements du gouvernement admis au premier vote, p. 319.
- Projet de loi relatif aux comptes de prévision de la régie des télégraphes et téléphones pour l'exercice financier 1936-1937. Au cours de la séance du 19 février, fait diverses observations et propositions au sujet de la discussion de ce projet, p. 317.
- Propose de ne procéder qu'à un seul appel nominal pour le vote sur divers projets qu'il indique, p. 383.
- Interpellation de M. Loumaye relative à l'opportunité de l'interdiction des manifestations des 22 mars et 5 avril. M. Loumaye, demandant l'urgence, déclare que, M. Loumaye ne s'étant pas entendu au préalable avec M. le ministre de l'intérieur, sa demande ne peut être accueillie, puis propose la remise à une date ultérieure, p. 391.
- Pendant la déclaration du gouvernement, M. le baron de Dorlodot, demandant la parole pour une motion d'ordre, déclare que la parole est d'abord à M. Rubbens, m. c., pour donner lecture du texte flamand de la déclaration, p. 393. — M. de Dorlodot, insistant, donne lecture au Sénat de l'article 25 du règlement, auquel M. de Dorlodot se réfère pour sa demande, et estime qu'aucune disposition de cet article ne justifie la demande de M. de Dorlodot, p. 394. — M. de Dorlodot, annonçant qu'il renouvellera sa demande, déclare que si ce genre d'interruptions continue, il demandera l'application de l'article 36 du règlement prévoyant le rappel à l'ordre nominatif d'un membre troublant l'ordre des travaux, p. 394. — M. de Dorlodot, demandant à nouveau la parole, notamment sur son rappel à l'ordre, déclare qu'il ne s'agissait que d'une menace, p. 396. — M. de Dorlodot, déclarant qu'il désire interpellier M. le premier ministre sur la présence, au banc du gouvernement, de certains incapables, fait remarquer que cette interpellation n'est pas recevable, constituant une attaque personnelle contre un ministre nommé par le Roi, puis, à deux reprises, déclare l'incident clos, p. 396.
- Budget de l'agriculture pour 1936. Au début de la séance du 11 mars, annonce que M. le ministre de l'agriculture sera obligé de quitter le Sénat vers 11 heures, prie par conséquent les orateurs d'être aussi brefs que possible et déclare que les orateurs qui le désirent pourront présenter leurs observations après le départ du ministre, p. 417.
- Déclaration du gouvernement au sujet de la violation, par l'Allemagne, du pacte de Locarno. Remercie, au nom du Sénat, M. van Zeeland, p. m., de la communication qu'il vient de faire, p. 439.
- Budget des finances et budget des non-valeurs et remboursements pour 1936. Discussion générale. Annonce que MM. Vandewiele et Van Roosbroeck, empêchés d'assister à la séance du matin, ont demandé à présenter leurs observations au cours de la séance de l'après-midi, p. 454.
- Budget des recettes et dépenses extraordinaires pour 1936. Pendant la séance du jeudi 12 mars, attire l'attention du Sénat sur la nécessité de terminer l'examen et de voter le lendemain ce budget et propose diverses mesures en conséquence, p. 460. — Fait encore diverses observations et fait remarquer la nécessité de transmettre sans retard ce budget à la Chambre des représentants et propose de surseoir à la décision jusqu'à la fin de la séance, p. 460. — Avant de passer à l'examen des articles du budget des finances, en discussion, annonce au Sénat que le vote sur le budget extraordinaire pourra être remis au mardi suivant, au début de la séance; propose donc au Sénat de voter ce jour même les budgets que le Sénat vient d'examiner, puis d'entamer la discussion du budget extraordinaire, qui sera poursuivie le lendemain après-midi, p. 466.
- Budget du travail et de la prévoyance sociale pour 1936 et interpellation de M. Hans au sujet des accidents dans l'industrie du bâtiment. Discussion d'ensemble. Observations, notam-

Président du Sénat (suite)

- ment au sujet des nombreuses interruptions, p. 487, 491, 493. — Fait diverses observations et propositions au sujet de la suite de la discussion, p. 502. — Reprise du débat. Observations, p. 511, 515 à 517.
- Annonce au Sénat le décès de M. Mousty, sénateur de Charleroi-Thuin, et prononce un discours à cette occasion, p. 514.
- Budget de l'intérieur pour 1936. Discussion générale. M. De Bruyn demandant s'il n'y a pas lieu d'interrompre la discussion pour procéder au vote sur le budget du travail et de la prévoyance sociale, estime qu'il vaut mieux poursuivre le débat, le ministre devant bientôt quitter la séance, p. 555.
- Budget des transports pour 1936. (Texte amendé par la Chambre des représentants.) Pendant la discussion du budget de l'intérieur, annonce au Sénat que ce budget, amendé, va être transmis par la Chambre et déclare que la commission des transports est d'accord pour recommander au Sénat l'adoption des modifications votées par la Chambre, p. 555. — Annonce que la Chambre renvoie ce projet amendé, p. 562. — Fait remarquer que la modification proposée par la Chambre n'est pas importante, p. 562.
- Proposition de loi concernant l'urbanisation des villes et des communes. Pendant la séance du 24 mars, au moment où cet objet vient en ordre utile, annonce que M. Hanquet s'est mis d'accord avec l'auteur de la proposition de loi pour que la discussion soit remise au lendemain, p. 576. — Nouvelles observations au sujet de la fixation de la discussion, 590. — Avant d'ouvrir la discussion générale, fait remarquer au Sénat qu'il se trouve en présence de deux textes : celui proposé par MM. Vinck et consorts, et le projet élaboré par les commissions réunies de l'intérieur et des travaux publics; propose de prendre comme base du débat le texte des commissions et estime que l'auteur de la proposition initiale sera d'accord, p. 592. — Fait remarquer que le ministre demande l'ajournement du débat jusqu'à ce que son dossier soit retrouvé, p. 594.
- Projet de loi relatif à la prohibition des succédanés de certains produits laitiers. Après avoir indiqué un certain nombre de projets sur lesquels le Sénat pourrait procéder à un vote d'ensemble, déclare qu'il sera fait exception pour ce projet, l'assemblée n'ayant pas été unanime au moment de la discussion, p. 581.
- Fixation de l'ordre du jour : Observations, p. 582.
- Proposition de loi modifiant l'article 2 de la loi du 28 juin 1932 concernant l'emploi des langues en matière administrative. Discussion au sujet de la question préalable. Fait diverses observations au sujet des protestations de M. Loumaye, qui déclare avoir demandé la parole sans l'obtenir, p. 584. — Rappelle que l'on ne discute en ce moment que la question préalable et propose de voter sur la proposition d'ajournement, 584. — Discussion générale. Fait remarquer que l'amendement de M. Verbist constitue une nouvelle proposition et estime qu'il ne peut être rattaché à l'objet en discussion, p. 586. — A la suite d'observations de M. Orban, répète qu'il n'est pas possible de faire un tout de la proposition de loi de M. Demets et de l'amendement de M. Verbist et estime qu'il y a lieu de voter sur la proposition de loi en discussion, p. 586. — Estime que l'on pourrait traduire et distribuer l'amendement puis reprendre la discussion le lendemain après-midi, p. 586. — M. Dierckx proposant de commencer la séance du lendemain par le débat sur la question des langues, fait remarquer que le Sénat a pris la décision de discuter l'urbanisation au début de la séance et estime qu'il y a lieu de maintenir cette décision, p. 590. — Déclare que la commission de l'intérieur estime que l'amendement de MM. Verbist et consorts n'est pas recevable et indique le texte qu'elle propose, p. 596.
- Annonce au Sénat le décès de M. Braconnier, sénateur de Charleroi-Thuin, et prononce un discours à cette occasion, p. 600.
- Motion d'ordre de M. Lindekens, qui proteste parce que l'ordre du jour des travaux du Sénat ne lui est pas parvenu en temps utile : Regrette ce retard, mais déclare que les services du greffe ne peuvent être incriminés, l'expédition des documents ayant eu lieu en temps voulu, p. 607.
- Projet de loi permettant au gouvernement d'interdire l'entrée en Belgique de certaines publications étrangères. Discussion générale. Proteste contre les paroles de M. Dierckx, qui s'élève contre la discussion trop hâtive de ce projet; fait remarquer que c'est le Sénat lui-même qui a décidé l'urgence et estime qu'il n'y a pas lieu à critique lorsque les décisions de l'assemblée sont appliquées, p. 616.
- Fixation de l'ordre du jour. Pendant la séance du 2 avril, fait diverses observations et propositions au sujet des travaux ultérieurs du Sénat et de la procédure qu'il estime devoir être suivie, p. 617.
- Au début de la séance du 8 avril, fait diverses observations et propositions au sujet des travaux du Sénat, à la fin de la session, p. 624.
- Projet de loi apportant des modifications à la loi du 27 juillet 1934 concernant le statut des sous-officiers. Propose de porter ce projet à l'ordre du jour de la séance en cours, p. 624.

Président du Sénat (suite)

Projets de loi relatifs aux pouvoirs spéciaux. Au début de la séance du 8 avril, propose de fixer au lendemain, au début de la séance, la discussion sur le rapport concernant les pouvoirs spéciaux, de façon à permettre à M. le premier ministre, qui doit se rendre à Genève, de répondre avant son départ aux différents orateurs; propose de prolonger la séance et de siéger le vendredi si la chose est nécessaire, p. 624.

Projet de loi fixant le nombre des membres des Chambres législatives et portant répartition des sièges conformément aux résultats du recensement général de la population. A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, le mercredi 8 avril, propose de porter cet objet à l'ordre du jour du lendemain matin, p. 624.

Fait diverses propositions au sujet de l'ordre des travaux du Sénat pour la dernière séance de la session, p. 671.

Au moment de l'ajournement du Sénat, avant les élections législatives, prononce une allocution et fait diverses observations au sujet des moyens qu'il juge nécessaires pour maintenir et fortifier le prestige dont jouit le Sénat et pour défendre le parlementarisme en général; parle notamment des mesures à prendre en ce qui concerne l'ordre des travaux, la discussion des budgets, fait diverses suggestions et énonce quelques règles de nature à rehausser encore la tenue des séances, p. 707, 708.

Privilèges au profit des personnes accidentées. — V. Droit civil : Privilèges et hypothèques.

Procédure civile.**HUISSIERS.**

Émoluments des huissiers pour les protêts. — *Projet de loi modifiant la loi du 3 juillet 1928 sur les émoluments des huissiers pour les protêts.*

Doc. — N° 21. Rapport de M. Coenen.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Coenen, p. 31 (10 décembre 1935).

M. le président annonce que la commission propose le retrait de ce projet; M. Van Fleteren demande s'il n'y a pas lieu de procéder à un appel nominal; M. le président répond négativement et le Sénat décide le retrait du projet, p. 42.

Saisie conservatoire des aéronefs. — V. Affaires étrangères : Droit international privé : Aéronautique.

Procédure parlementaire. — V. Chambres législatives-Sénat.

Produits laitiers. — V. Alimentation et ravitaillement : Lait, etc.

Projets et propositions dont le Sénat est saisi. — V. Chambres législatives-Sénat : Listes.

Protêts : émoluments des huissiers. — V. Procédure civile : Huissiers.

Provinces.**CONSEILS PROVINCIAUX.**

Elections : date. — V. Lois électorales : Elections législatives et provinciales.

ELECTIONS PROVINCIALES. — V. Lois électorales.

CONVERSION DES DETTES INTÉRIEURES. — V. Finances : Dette publique et emprunts : Rentes.

FISCALITÉ PROVINCIALE. — V. Impôts.

OFFICIERS DE RÉSERVE FAISANT PARTIE DE CES ADMINISTRATIONS. — V. Administrations publiques : Obligations des administrations publiques envers leurs agents, officiers de réserve.

Prud'hommes. — V. 1° Organisation judiciaire. — 2° Interpellations, au nom de M. Van Roosbroeck.

Publications et objets contraires aux bonnes mœurs. — V. Droit pénal : Bonnes mœurs.

Q

Questeurs. — V. Chambres législatives-Sénat.

R

Rappels (Modification à l'article 52 de la loi de milice). — V. Armée : Contingent.

Recrutement. — V. Armée : Milice.

Régie des télégraphes et téléphones. — V. Télégraphes et téléphones.

Règlements définitifs. — V. Budgets : Congo belge et Ruanda-Urundi.

Régularisations. — V. Budgets.

Rentes : Conversion. — V. Finances : Dette publique et emprunts.

Répartition des sièges aux Chambres législatives. — V. Droit public : Constitution.

Représentants et sénateurs : Augmentation du nombre. — V. Droit public : Constitution.

Répartition des conseillers provinciaux. — V. Lois électorales : Elections provinciales.

Représentation électorale de l'agriculture et des classes agricoles. — V. Lois électorales.

Restaurants : Délit de grivèlerie. — V. Droit pénal : Grivèlerie.

Revenus. — V. Impôts : Impôts directs.

Roi et Famille royale.**DÉCÈS DE S. M. LA REINE ASTRID.**

Ann. — M. Lippens, en prenant possession du fauteuil de la présidence du Sénat, fait l'éloge funèbre de S. M. la Reine Astrid et prie le Sénat de charger son président d'aller transmettre au Souverain l'expression des sentiments de la Haute Assemblée, p. 4.

M. le président Lippens donne lecture au Sénat du télégramme qu'il a adressé, au nom du Sénat, à S. M. le Roi, à l'occasion du décès de S. M. la Reine et du télégramme de remerciements que S. M. le Roi a daigné lui adresser, p. 8. — M. le président donne ensuite connaissance des télégrammes qu'il a adressés à S. M. la Reine Elisabeth, à LL. AA. RR. le Prince et la Princesse Charles de Suède, ainsi que des télégrammes de condoléances qu'il a reçus de diverses personnalités étrangères qu'il indique, p. 8.

Roulage.

Projet de loi modifiant l'article 1^{er} de la loi du 1^{er} août 1899 sur la police du roulage, modifiée par celle du 1^{er} août 1924.

Doc. — N° 140. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 23. Rapport de M. Hans.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 5 décembre 1935, p. 22. — Le projet est renvoyé à la commission des travaux publics.

M. le président fait remarquer l'urgence du projet et prie le Sénat d'autoriser M. Hans à donner lecture de son rapport, p. 43. — L'urgence est déclarée et M. Hans, en français, M. Van Roosbroeck, en flamand, donnent lecture du rapport, p. 43 (11 décembre 1935). — Pas de discussion générale.

L'article unique est adopté sans observations, p. 43. L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 104 membres présents, p. 43 (11 décembre 1935). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Ruanda-Urundi. — V. Budgets : Congo belge et Ruanda-Urundi.

Russie : sociétés belges exploitant en Russie. — V. 1° Droit commercial : Sociétés. — 2° Impôts : Impôts indirects.

S

Saisie conservatoire des aéronefs. — V. Affaires étrangères : Droit international privé : Aéronautique.

Saisissabilité des soldes et appointements des militaires. — V. Armée : Solde et appointements des militaires.

Salaires. — V. Travail.

Sciences. — V. Arts, sciences et lettres.

Secrétaires du Sénat. — V. Chambres législatives-Sénat : Bureau définitif.

Sécurité et santé des ouvriers. — V. Travail : Verreries.

Sénat. — V. Chambres législatives-Sénat.

Sénateurs et députés : augmentation du nombre. — V. Droit public : Constitution.

Service militaire. — V. Armée : Contingent.

Société anonyme « Crédit communal de Belgique » : conversion des dettes intérieures. — V. Finances : Dette publique et emprunt.

Société intercommunale des voies d'accès de l'aérodrome d'Evere. — V. Interpellations au nom de M. Leyniers.

Société nationale des chemins de fer belges. — V. Transports : Chemins de fer.

Sociétés anonymes. — V. Droit commercial.

Sociétés belges exploitant en Russie. — V. 1° Droit commercial : Sociétés. — 2° Impôts : Impôts indirects.

Solde et appointements des militaires. — V. Armée.

Sous-officiers. — V. Armée.

Statut des capitaines de port. — V. Marine : Capitaines de port.

Statut des sous-officiers. — V. Armée : Sous-officiers.

Sursis. — V. Droit pénal : Condamnation conditionnelle.

T

Télégraphes et téléphones.

INSTITUT NATIONAL DE RADIODIFFUSION.

Rapport du conseil de gestion de l'institut national de radiodiffusion; comptes arrêtés au 31 décembre 1934; observations du comité de surveillance; réponse adressée par le ministre à M. le président du comité de surveillance.

Ann. — Transmis par M. le ministre des postes, télégraphes et téléphones, p. 10.

RÉGIE.

Bilan et compte des profits et pertes de la régie des télégraphes et téléphones pour l'exercice 1935; rapport du comité de surveillance, du comité de gestion et réponse du ministre aux remarques qu'ils contiennent.

Ann. — Transmis par M. le ministre des postes, télégraphes et téléphones, p. 15.

Comptes de prévision. — Projet de loi relatif aux comptes de prévision de la régie des télégraphes et des téléphones pour l'exercice financier 1936-1937.

Doc. — N° 38. Rapport du gouvernement.

N° 65. Rapport de M. de Spot.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Spaak, m. t. et m. p. t. t., p. 105 (20 décembre 1935).

Dépôt du rapport par M. de Spot, p. 190 (30 janvier 1936).

Observations et proposition de M. le président au sujet de la discussion de ce projet, p. 347. — Le Sénat est d'accord pour aborder immédiatement le débat, p. 347.

Discussion générale.

Discours de MM. Misson (qui attire l'attention sur la surtaxe exigée des abonnés au téléphone, habitant à plus de 3 kilomètres du bureau); De Bruyn (qui parle du salaire des électriciens et insiste en vue d'obtenir l'égalité sous tous les rapports pour tous les agents du département); de Spot, rapp. (qui critique l'I. N. R. et pose certaines questions au ministre à ce sujet), p. 247 à 252.

Les articles sont successivement adoptés, p. 353. — V. annexe B à la séance du 19 février 1936, p. 361 à 363.

L'article unique du projet de loi est adopté, p. 353.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 97 voix contre une et 12 abstentions, p. 370 (20 février 1936). — Se sont abstenus : MM. Becelaere, de Spot, le chevalier Dessain, Hebbinckhuys, Raport, Smets, Van Cauwenbergh, Van Coillie, Vandeweerd, Van Eyndonck et Verbist, p. 371. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Téléphones. — V. Télégraphes et téléphones.

Territoire des communes. — V. Communes.

Traite des blanches : Convention internationale à ce sujet. — V. Affaires étrangères.

Traités avec des pays étrangers. — V. Affaires étrangères, aux différentes rubriques relatives à ces traités.

Transferts. — V. Budgets : Crédits supplémentaires, transferts, régularisations.

Transit des marchandises. — V. Commerce et industrie : Licences.

Transports.

AUTOMOBILES.

Office national des transports automobiles sur routes. — V. plus loin : Office, etc.

CHEMINS DE FER (S. N. C. F. B.).

Bilan et compte de profits et pertes de la S. N. des C. F. B. au 31 décembre 1934.

Ann. — Communiqué au Sénat par M. le ministre des transports, p. 9.

Convention internationale relative au transport des voyageurs et des marchandises. — V. Affaires étrangères : Transports.

Emprunts. — Projet de loi autorisant la Société nationale des Chemins de fer belges à contracter un emprunt de 547,000,000 de francs pour couvrir des dépenses de premier établissement.

Doc. — N° 147. Rapport de M. le comte de la Barre d'Erquennes.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 13 février 1936, p. 314. — Le projet est renvoyé à la commission des transports.

Rapporteur : M. le comte de la Barre d'Erquennes.

Discussion générale.

Est entendu : M. le baron de Dorlodot qui motive son vote, p. 617.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 617.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 117 voix et une abstention, p. 620 (2 avril 1936). — S'est abstenu : M. le baron de Dorlodot, p. 620. — Le projet est soumis à la sanction royale.

Jonction Nord-Midi. — Rapport sur l'activité de l'office national pour l'achèvement de la jonction Nord-Midi, en 1935, et compte de prévisions pour 1936.

Ann. — Transmis par M. le ministre des transports, p. 15.

Travaux de premier établissement. — Relevé récapitulatif des travaux de premier établissement à entamer en 1936 par la Société nationale des Chemins de fer belges.

Ann. — Transmis par M. le ministre des transports, p. 15.

CHEMINS DE FER VICINAUX.

Projet de loi autorisant la S. N. des chemins de fer vicinaux à gérer l'office national des transports automobiles sur route. — V. plus loin : Office national, etc.

NAVIGATION AÉRIENNE.

Projet de loi portant révision du 16 novembre 1919 relative à la réglementation de la navigation aérienne.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 26 mai 1936, p. 601. — Le projet est renvoyé à la commission des transports.

NAVIGATION INTÉRIEURE.

Affrètement fluvial. — Projet de loi sur l'affrètement fluvial.

Doc. — N° 145. Projet transmis par la Chambre des représentants, N° 167. Rapport de M. Van Belle.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 26 mars 1936, p. 601. — Le projet est renvoyé à la commission des travaux publics.

Rapporteur : M. Van Belle.

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 631 à 639.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 132 membres présents, p. 643 (8 avril 1936). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Contrat d'engagement. — Projet de loi sur les contrats d'engagement pour le service des bâtiments de navigation intérieure.

Doc. — N° 15. Projet transmis par la Chambre des représentants, N° 105. Rapport de M. Van Hoestenbergh.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 5 décembre 1935, p. 22. — Le projet est renvoyé à la commission des travaux publics.

Rapporteur : M. Van Hoestenbergh.

Discussion générale.

Discours de MM. Van Hoestenbergh (qui indique le but du projet voté à l'unanimité par la Chambre et déclare que la commission fut unanime pour approuver le rapport et sa conclusion); Lalemand (qui appuie les observations du rapporteur et indique certaines améliorations qui doivent encore être faites en cette matière), p. 571, 572. — La discussion générale est close.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 572 à 576.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 107 membres présents, p. 581 (24 mars 1936). — Le projet est soumis à la sanction royale.

Transports (suite)**OFFICE NATIONAL DES TRANSPORTS AUTOMOBILES SUR ROUTE.**

Gérance de la Société nationale des Chemins de fer vicinaux. — Projet de loi autorisant la Société nationale des chemins de fer vicinaux à gérer l'Office national des transports automobiles sur route.

Doc. — N° 165. Rapport de M. Caëteau.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 3 avril 1936, p. 623. — Le projet est renvoyé à la commission des transports.

Rapporteur : M. Caëteau.

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 640.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 132 membres présents, p. 643 (8 avril 1936). — Le projet est soumis à la sanction royale.

ROULAGE. — V. la rubrique spéciale.

TRANSPORT AÉRIEN INTERNATIONAL. — V. Affaires étrangères : Transports.

Travail.

ACCIDENTS DANS L'INDUSTRIE DU BATIMENT. — V. Interpellations, au nom de M. Hans.

COMMISSIONS PARITAIRES.

Commissions paritaires agraires. — Proposition de loi portant création de commissions paritaires agraires.

Doc. — N. 81. Rapport de M. Mullie sur la recevabilité de cette proposition.

N° 84. Proposition de M. Calonne.

Ann. — Dépôt, par M. Mullie, du rapport sur la recevabilité de la proposition de loi, p. 321 (18 février 1936).

Motion d'ordre de M. Van Fleteren qui demande, le groupe socialiste devant se réunir au moment où la prise en considération vient en ordre utile, que cette formalité soit remise à 3 heures, p. 366. — Discussion sur la prise en considération. Sont entendus : MM. Vinck (qui fait remarquer que le groupe socialiste ne se considère pas lié par l'initiative de M. Calonne); Calonne (qui maintient ses propositions de loi et déclare se retirer du groupe socialiste), Volckaert et Van Fleteren, p. 370.

Vote et adoption de la prise en considération et renvoi à la commission de l'agriculture, p. 370.

CONTRAT D'EMPLOI.

Proposition de loi modifiant la loi du 7 août 1922 relative au contrat d'emploi (due à l'initiative de MM. A. Mattagne et Bossuyt).

Doc. — N° 125. Rapport de M. Vancoillie sur la recevabilité de cette proposition.

N° 133. Proposition de MM. A. Mattagne et Bossuyt.

Ann. — Vote et adoption de la prise en considération et renvoi à la commission du travail et de la prévoyance sociale, p. 570.

Employés, voyageurs et représentants de commerce : Protection et droits. — Proposition de loi modifiant et complétant la loi du 7 août 1922, relative au contrat d'emploi et la loi du 9 juillet 1926, organique des conseils de prud'hommes en vue d'améliorer la protection des employés et d'accorder certains droits aux voyageurs et représentants de commerce (due à l'initiative de M. Bologne).

Doc. — N° 22. Rapport de M. J.-J. De Clercq sur la recevabilité de la proposition de loi.

N° 34. Proposition de M. Bologne.

Ann. — Vote et adoption de la prise en considération et renvoi à la commission du travail et de la prévoyance sociale, p. 66.

CONTRAT D'ENGAGEMENT POUR LA NAVIGATION INTÉRIEURE. — V. Transports : Navigation intérieure.

SALAIRES.

Proposition de loi modifiant la loi du 16 août 1887 complétée par les lois des 15 et 17 juin 1896 et 30 juillet 1901 portant réglementation du paiement des salaires aux ouvriers.

Doc. — N° 61. Rapport de M. Mertens sur la recevabilité de cette proposition.

N° 63. Proposition de M. Jauniaux.

Ann. — M. Mertens dépose le rapport sur la recevabilité de cette proposition de loi, p. 167.

Vote et adoption de la prise en considération et renvoi à la commission du travail et de la prévoyance sociale, p. 186.

TRAVAIL DES FEMMES ET DES ENFANTS.

Projet de loi complétant l'article 8 du texte coordonné de la loi sur le travail des femmes et des enfants.

Doc. — N° 101. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 148. Rapport de M. Mertens.

Travail. TRAVAIL DES FEMMES ET DES ENFANTS. Projet de loi complétant l'article 8 du texte coordonné de la loi sur le travail des femmes et des enfants (suite)

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 5 mars 1936, p. 390. — Le projet est renvoyé à la commission du travail et de la prévoyance sociale. Rapporteur : M. Mertens.

Discussion générale :

Est entendu : M. Mertens, rapp. (qui développe brièvement quelques points importants de ce projet, espèce que le Sénat votera le projet à l'unanimité et que le gouvernement prendra en considération le vœu émis par la commission concernant la ratification de la convention révisée de 1934, p. 617. — La discussion générale est close.

L'article unique est adopté sans observations, p. 618.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 117 voix et une abstention, p. 620 (2 avril 1936). — S'est abstenu : M. le baron de Dorlodot, p. 620. — Le projet est soumis à la sanction royale.

TRAVAIL DES FEMMES.

Minières et carrières. — Projet de loi portant interdiction de l'emploi des femmes aux travaux souterrains dans les minières et carrières.

Doc. — N° 169. Rapport de M. Mertens.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 3 avril 1936, p. 623. — Le projet est renvoyé à la commission du travail et de la prévoyance sociale.

Dépôt du rapport par M. Mertens, p. 626 (8 avril 1936).

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 695.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 127 membres présents, p. 707 (9 avril 1936). — Le projet est soumis à la sanction royale.

USINES A ZINC : SITUATION DES OUVRIERS. — V. Interpellations au nom de M. Rogister.

VERRERIES.

Projet de loi instituant le régime des quatre équipes dans les verreries à vitres automatiques.

Doc. — N° 143. Projet transmis par le gouvernement.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, le 26 mars 1936, p. 601. — Le projet est renvoyé à la commission du travail et de la prévoyance sociale.

Travaux publics.

CRÉANCES SUR L'ÉTAT BELGE EN MATIÈRE DE TRAVAUX. — V. Finances : Comptabilité de l'Etat.

TRAVAUX A EXÉCUTER ENTRE LE CANAL ALBERT ET LA BASSE-NÈTHE. — V. Interpellations au nom de M. Van Cauwenbergh.

TRAVAUX EXÉCUTÉS POUR OCCUPER LES CHOMEURS. — V. Expropriations.

URBANISATION.

Proposition de loi concernant l'urbanisation des villes et des communes.

Doc. — N° 124. Rapport complémentaire de M. le chevalier Dessain.

Ann. — Rapporteur : M. le chevalier Dessain.

Pendant la séance du 24 mars, au moment où cet objet va venir en ordre utile, M. le président annonce que M. Hanquet s'est mis d'accord avec l'auteur de la proposition et avec le rapporteur pour demander l'ajournement au lendemain, p. 576. — Assentiment du Sénat.

A l'occasion de la fixation de l'ordre du jour, M. Dierckx fait diverses observations au sujet de la fixation de la discussion; observations de MM. le président Vinck, p. 590.

Avant d'ouvrir la discussion générale, M. le président fait remarquer au Sénat qu'il se trouve en présence de deux textes : celui proposé par MM. Vinck et consorts et le projet élaboré par les commissions réunies de l'intérieur et des travaux publics; M. le président propose de prendre comme base du débat le texte des commissions (document annexé au n° 124) et estime que l'auteur de la proposition initiale, M. Vinck, sera d'accord, p. 592. — M. Vinck déclare être d'accord, p. 592.

Discussion générale :

Discours de M. le chevalier Dessain, rapp. (qui estime avoir rendu fidèlement les délibérations de la commission; considère le projet comme nécessaire mais attire l'attention du Sénat sur les conséquences de ce projet au point de vue des charges qui incombent aux communes; estime qu'elles devront l'appliquer avec une sage mesure et développe cette idée); Hanquet (qui fait remarquer le but de l'urbanisation, qui

Travaux publics. URBANISATION. Proposition de loi concernant l'urbanisation des villes et des communes. Discussion générale (suite)

apparaît à la fois comme un problème de la circulation, de l'habitation et de la coordination; attire l'attention sur les réserves importantes faites par les commissions, cependant d'accord sur le principe; déclare que le vote affirmatif de son groupe se changerait en opposition catégorique si certaines dispositions étaient modifiées et si les modalités d'application entâchaient la proposition d'illégalité et développe son point de vue); du Bus de Warnaffe (qui déclare ne pas vouloir retarder le vote du projet mais demande que la suite du débat soit remise à la prochaine séance afin de pouvoir appuyer ses observations par des documents qu'il n'a pas sous la main); Vinck (qui insiste afin que le ministre ne dépose point d'amendements qui risqueraient de détruire l'économie du projet; prie le ministre de préciser, par une déclaration, la portée de certains articles et exprime le vœu que l'autre Chambre vote encore le projet, dans l'intérêt des communes, avant de se séparer), p. 592 à 594. — Observation de M. le chevalier Dessain, p. 593.

M. le président fait remarquer que le ministre demande l'ajournement du débat jusqu'à ce que son dossier soit retrouvé, et le Sénat marque son accord, p. 594.

Reprise de la discussion générale :

Discours de MM. du Bus de Warnaffe, m. i. (qui estime que cette proposition, intéressante dans son objet, exige de la prudence et de la modération dans son application; souhaite, avec M. Hanquet, qu'une cour du contentieux administratif puisse assurer, dans l'exécution des dispositions que va voter le Sénat, la garantie des droits privés contre les empiètements toujours possibles des pouvoirs publics, p. 602, 603. — La discussion générale est close.

M. le président rappelle que c'est le texte proposé par les commissions réunies qui sert de base à la discussion, p. 603.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 603 à 607.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 120 voix contre 5, p. 618 (2 avril 1936). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

U

Union des Républiques soviétiques socialistes (traité de commerce). — V. Affaires étrangères : Commerce.

Union économique belgo-luxembourgeoise. — V. Affaires étrangères : Commerce.

Urbanisation de la région Nord-Est de Bruxelles. — V. Interpellations, au nom de M. Leyniers.

Urbanisation des villes et communes. — V. Travaux publics.

U. R. S. S. (traité de commerce). — V. Affaires étrangères : Commerce.

V

Validation de pouvoirs. — V. Chambres législatives-Sénat.

Véhicules automobiles. — V. 1° Affaires étrangères : Impôts. — 2° Transports : Office national des transports automobiles sur routes.

Vénézuéla : Traité d'arbitrage et de conciliation. — V. Affaires étrangères : Droit international public : Arbitrage, etc.

Verreries. — V. Travail.

Vétérinaires, anciens combattants, du service vétérinaire de l'armée : avancement. — V. Armée : Combattants.

Vice-présidents du Sénat. — V. Chambres législatives-Sénat : Bureau définitif.

Vicinaux. — V. Transports : Chemins de fer vicinaux.

Vieillesse et décès prématuré. — V. Assurances sociales : Employés.

Villes : Urbanisation des villes et des communes. — V. Travaux publics : Urbanisation.

Virements de crédit. — V. Budgets : Crédits supplémentaires, etc.

Voyageurs et représentants de commerce : Protection et droits. — V. Travail : Contrat d'emploi, etc.

Z

Zinc : situation des ouvriers dans cette industrie. — V. Interpellations au nom de M. Rogister.

